Le Quotidien

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

JEUDI
3 OCTOBRE
2019

SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN, 47e ANNÉE, N° 3 | DÉPÔT 1,31 $ + TAXES

lequotidien.com



PHOTO AFP, JOËL LEMAY



SCHEER DOIT SE DÉFENDRE

Au lieu du premier ministre sortant Justin Trudeau, la principale cible a plutôt été le chef conservateur lors du premier débat des chefs télévisé en français PAGE 17

Des annonces «prématurées et inquiétantes»
Des experts vont dévoiler leur analyse sur les projets de Gazoduq et de GNL Québec PAGE 9

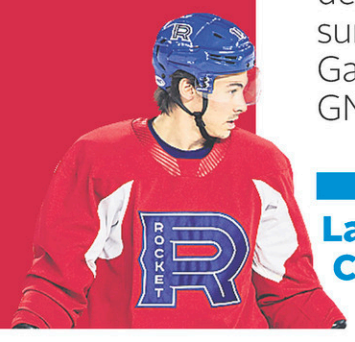


PHOTO LA PRESSE, HUGO-SÉBASTIEN AUBERT

La nouvelle vie de Charles Hudon
PAGE 33



PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



0013441

LE POINT SUR... QcRAIL

SELON LES CANDIDATS DANS LAC-SAINT-JEAN

ALEXIS BRUNELLE-DUCEPPE
BLOC QUÉBÉCOIS



« Il ne faut pas avoir peur de QcRail. Je suis pour le développement économique des régions. Mais il ne faut pas que le développement se fasse au détriment d'une autre région. Du monde au Lac sont pour, du monde sur la Côte-Nord sont évidemment pour, d'autres à Saguenay non. On ne commencera pas à jouer l'un contre l'autre. »

Le bloquiste, comme d'autres candidats, ne se positionne pas clairement sur la question. Il s'oppose toutefois à tout transport d'hydrocarbures sur ces rails. Les promoteurs ont toutefois annoncé qu'il n'y aurait pas de transport de pétrole sur ce lien, du moins pour le moment.

« Notre position va farouchement être contre si c'est du pétrole sur des rails près de chez nous et dans nos forêts. Mais QcRail reste embryonnaire et il ne faut pas l'oublier, c'est du privé. Donc, ce qu'il décide de transporter, ça peut changer. »

Quant à la réaction des élus de Saguenay, le candidat estime qu'il est maintenant temps de penser à tout le monde, même à ceux de la Côte-Nord, dans ce dossier.

« C'est instinctif de se lever pour sa région. C'est correct. Mais maintenant, on n'a pas le choix de se parler. On va trouver des solutions sans tirer la couverture plus d'un bord que de l'autre, autant à Saguenay, au Lac-Saint-Jean que sur la Côte-Nord. »

DANY BOUDREAULT
PARTI POPULAIRE



« Pourquoi devrions-nous avoir peur d'un projet de développement financé par le privé et qui doit passer par toutes les étapes d'approbations environnementales des niveaux fédéral et provincial ? Nous avons des normes de protection de l'environnement parmi les plus exigeantes au monde. Ceci dit, le Parti populaire est en faveur de ce projet qui va contribuer à développer l'économie de la région, et ce, peu importe le trajet final choisi. Seule condition ; le respect strict des normes environnementales fédérales. »

Le candidat du Parti populaire n'a pas apprécié les sorties publiques des élus de Saguenay, dont celle du candidat conservateur Richard Martel. C'est l'entreprise privée qui doit décider de l'endroit le plus propice pour accueillir ce lien ferroviaire.

« Quant à la décision de choisir entre un tracé vers Baie-Comeau ou Grande-Anse, je pense que cette décision devrait être dépolitisée et laissée à l'entreprise qui doit consulter les citoyens concernés. J'ai été très déçu des commentaires émis par Carl Laberge et Richard Martel. Je croyais que l'esprit de clocher entre le Saguenay et le Lac-Saint-Jean était chose du passé. Il faut croire que non. »

JULIE GAGNON-BOND
PARTI VERT

La candidate du Parti vert du Canada s'oppose au projet s'il en vient au transport de pétrole. Mais Julie Gagnon-Bond croit qu'il faut attendre d'avoir les résultats de l'étude de faisabilité avant de sauter trop rapidement aux conclusions. Cette dernière questionne également le coût de cette étude, soit 15 millions $ offerts, rappelons-le, par les deux gouvernements.

« Certaines personnes du Haut-du-Lac veulent mettre de l'avant ce projet et d'autres soulèvent des questions de sécurité, car cela permettra le transport de grains, mais également de pétrole et cela doit vraiment être fait de manière sécuritaire. Il y aura une étude d'impact qui sera réalisée. Je crois qu'il faudra revoir le budget pour cette étude, il semble élevé, mais cela reste à voir. C'est toujours surprenant le coût des études de faisabilité, mais essentiel pour un tel projet. Si le projet se réalise, cela permettrait peut-être d'éviter le troisième port à Sainte-Rose... et il y aurait moins de bateaux dans le parc marin, reste qu'il faudra voir avec l'étude. »

« Une chose est certaine , il faudra s'asseoir avec les personnes concernées. Nous devrons échanger avec les autres acteurs et élus de la région afin de travailler ensemble pour éviter le gaspillage tant environnemental que le gaspillage financier. Il faut faire de la politique un outil pour travailler ensemble sur les réels besoins des citoyens afin que la région rayonne. Le Lac-Saint-Jean et le Saguenay doivent être des partenaires au niveau des projets que finance Ottawa pour s'assurer un rayonnement et une bonne gestion des finances. Chaque circonscription a ses forces, mais en collaborant ensemble nous réussirons à faire rayonner davantage la région. »

BAROMÈTRE ÉLECTIONS 2019

RECHERCHE MAINSTREET RESEARCH

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

UN OUTIL POUR SUIVRE LES INTENTIONS DE VOTE EN TEMPS RÉEL

NOUVELLES DONNÉES AJOUTÉES QUOTIDIENNEMENT



Abonnez-vous maintenant pour 89$

barometreelections.ca

0016898



LAURA LÉVESQUE
llevesque@lequotidien.com

Rarement l'annonce d'un investissement n'aura causé autant de mécontentement dans la région que celle concernant QcRail. Après Québec, Ottawa a confirmé une aide financière de 7,5 millions $ pour la réalisation de l'étude de faisabilité de ce projet qui consiste à construire une voie ferroviaire de 370 kilomètres entre Dolbeau-Mistassini et Baie-Comeau.

Ce projet, initié par l'organisme Innovation et développement Manicouagan, permettrait d'exporter plus rapidement de la marchandise provenant notamment de l'Ouest canadien vers l'Europe, grâce au raccordement du réseau ferroviaire nord-américain au port en eaux profondes de Baie-Comeau.

Plusieurs élus de Saguenay ont dénoncé qu'il s'agit d'une voie de contournement à la région. D'autres ont mentionné que le nouveau lien nuira au Port de Saguenay. La région a également un chemin de fer sur son territoire et une étude de faisabilité est en cours pour ajouter un nouveau lien pour contourner celui du Roberval-Saguenay appartenant à Rio Tinto. Un lien dont l'accès est parfois difficile pour les entreprises.

Si QcRail dispose de 15 millions $ pour son étude, Saguenay a investi un maigre 15 000 $ pour la sienne, ce qui donne une longueur d'avance à QcRail. Selon l'échéancier, la construction pourrait commencer en 2022 et le chemin de fer vers Baie-Comeau pourrait être mis en service en 2024.

Il y a de la place pour un seul projet, crient les intervenants de Saguenay, qui ont exhorté les gouvernements à revoir leurs priorités en matière de transport. Faut-il avoir peur de QcRail ? Est-ce que le projet nuira au développement économique de Saguenay ? Comment éviter d'accentuer les tensions entre les Saguenéens et les Jeannois ?

Les candidats dans Lac-Saint-Jean, circonscription touchée par ce projet, ont été invités à se positionner sur cet enjeu pour lequel le consensus régional sera visiblement difficile à obtenir.

JEAN-SIMON FORTIN
NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE

Candidat du NPD, Jean-Simon Fortin ne ferme pas la porte au projet, mais ne l'ouvre pas non plus. Il préfère jouer la carte de la neutralité pour le moment.

« Je crois qu'il est encore trop tôt pour se prononcer clairement sur le projet, dans un sens ou dans l'autre. Il est évident que le projet ne fait pas consensus, mais il est beaucoup trop tôt pour fermer la porte définitivement. Pour le moment, ce que nous pouvons faire de mieux est d'analyser attentivement les études de faisabilité. Je comprends la réaction des élus de Saguenay, car comme nous tous, ils ont à cœur le développement du Saguenay–Lac-Saint-Jean, mais je crois effectivement que les Jeannois, les Saguenéens et les Premières Nations doivent tous se concerter et collaborer pour le bien et le développement de la région. C'est le genre d'approche que je tenterai de mettre de l'avant quand je serai élu. »

JOCELYN FRADETTE
PARTI CONSERVATEUR



« Face aux régions, les libéraux pratiquent la règle du "Ottawa sait tout". Ils ont voté la réforme Morneau sans consulter les régions, menaçant nos modèles de coopératives agricoles. Les libéraux n'écoutent certainement pas le maire de Dolbeau-Mistassini lorsqu'ils imposent un plan du caribou forestier qui place notre industrie dans une crise sans précédent. J'en passe. Et permettez-moi d'avoir peur du projet de QcRail, qui est ni plus ni moins que le grand contournement du Saguenay–Lac-Saint-Jean », exprime sans détour le candidat conservateur.

« Ce projet a été rapidement financé juste avant les élections, encore une fois sans se soucier de consulter nos élus régionaux, eux qui voient leur port fédéral boudé par les libéraux. S'ils avaient fait leur devoir, ici en région, comme je l'ai fait, ils auraient sans doute su que le problème du transport ferroviaire est régional. Une voie d'évitement ou de contournement pour se rendre au port de Grande-Anse est sur les lèvres de bien des intervenants régionaux, ici aussi. »

M. Fradette ne se gêne pas pour tirer à boulets rouges sur son adversaire libéral dans ce dossier.

« J'imagine que les libéraux ont dû demander l'opinion de leur député Richard Hébert sur cette annonce. Soit, il ne connaît pas les enjeux de sa région, soit il n'a aucune écoute auprès des rangs libéraux. On peut se demander quelle réponse est la pire. Nous savons que les libéraux ont dépensé sans compter durant leur mandat. Peut-on se permettre de penser que ces 7,5 millions $ auraient pu être mieux investis si on se souciait de la région ? Notre industrie forestière avait bien besoin de ce montant pour innover. »

RICHARD HÉBERT
PARTI LIBÉRAL



« Je ne veux pas que la région se divise, mais plutôt qu'elle s'organise. Il ne faut pas d'emblée rejeter l'idée du projet QcRail. Il ne s'agit à ce point-ci que d'une étude de faisabilité afin d'effectuer les meilleurs choix possible en terme économique, mais aussi en matière de développement durable. Dans l'éventualité où ce projet serait porteur de développement économique durable pour la région, on doit l'analyser plus en profondeur. Le groupe de travail régional Transports, dans son rapport rédigé à l'issue du Sommet économique régional de 2017, recommande d'exploiter davantage le transport ferroviaire pour se doter d'infrastructures donnant un meilleur accès à l'ensemble du continent américain. Le projet QcRail s'inscrit dans cette lignée. »

Le nouveau lien ferroviaire ne vise pas à détourner tout le transport vers le Lac-Saint-Jean plutôt que le Saguenay, précise M. Hébert, ajoutant que la décision sera prise dans le meilleur intérêt de la communauté.

« Le projet ne vise pas à supplanter les activités de Port de Saguenay, mais plutôt à offrir un ajout en matière d'exportation régionale. Je comprends la réaction des élus du Saguenay et je respecte leur position. Le développement du Saguenay ne peut pas se faire au détriment de celui du Lac-Saint-Jean, et vice versa. Comme candidat libéral dans Lac-Saint-Jean, je suis ouvert à l'idée d'analyser les opportunités susceptibles de contribuer à l'essor économique de ma communauté, mais aussi de concourir à l'atteinte des objectifs de réduction des gaz à effet de serre mis de l'avant par notre parti. »

Fier de soutenir
l'information régionale

#lequotidiencontinue

ERD
Équipe du renouveau démocratique

0016201

DÉBAT DU CERCLE DE PRESSE

Prises de bec dans Jonquière



NORMAND BOIVIN
nboivin@lequotidien.com

À défaut d'en apprendre davantage sur le programme des candidats à l'élection fédérale dans Jonquière, le débat organisé par le Cercle de presse du Saguenay, en collaboration avec les étudiants d'Art et technologie des médias, a révélé leur degré de combativité.



Karine Trudel, Lyne Bourdages, Mario Simard, Vincent Garneau et Philippe Gagnon ont croisé le fer devant la presse régionale et les étudiants d'Art et technologie des médias du Cégep de Jonquière. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

Très encadré et formaté, l'exercice a permis de bonnes prises de bec entre les candidats du Bloc québécois (BQ), du Parti conservateur du Canada (PCC) et du Parti libéral du Canada (PLC), alors que de son côté, la représentante du Parti vert du Canada (PVC) s'est montrée efficace dans la lutte au réchauffement climatique en refroidissant l'atmosphère chaque fois qu'elle prenait la parole.

Stimulé par l'éventualité de détenir la balance du pouvoir dans un gouvernement minoritaire, le bloquiste Mario Simard a multiplié les attaques contre son « collègue de l'UQAC » Philippe Gagnon du PCC et le libéral Vincent Garneau, les accusant de porter les couleurs d'un parti dont le chef tient un double discours selon qu'il parle en français ou en anglais. Une attaque qui lui permet de semer des doutes sur les intentions de Justin Trudeau face à la loi sur la laïcité et sur celles d'Andrew Scheer devant le débat sur l'avortement. « Il y a une candidate conservatrice en Ontario qui fait de la lutte à l'avortement le combat de sa vie et un proche conseiller du Québec d'Andrew Scheer a dit qu'il ne s'opposerait pas à ce qu'un député ramène ce débat. Comment fais-tu pour appuyer un tel parti ? », a-t-il demandé à Philippe Gagnon, qui a répondu que M. Scheer avait été très clair sur ses intentions de respecter les volontés du Québec lors de son passage à *Tout le monde en parle*.

Vincent Garneau a démontré un certain talent pour faire écouler les deux minutes allouées lors des face-à-face lorsqu'il ne voulait pas répondre à une question, notamment sur le projet de chemin de fer entre le nord du lac et Baie-Comeau, et sur l'inertie de son gouvernement à combler les lacunes du réseau cellulaire au Lac-Saint-Jean.

Il a cependant avoué à la candidate verte Lyne Bourdages que le gouvernement Trudeau n'a pas été parfait sur toute la ligne pendant son premier mandat en matière d'environnement, mais qu'il avait commencé à faire avancer le Canada dans la bonne direction après les reculs imposés par le gouvernement Harper.

Puis il s'est vite tourné vers Philippe Gagnon pour attaquer le « faux plan environnemental » des conservateurs et lui demander comment une telle chose peut encore être possible en 2019. Là-dessus, M. Gagnon a répondu que le discours libéral est rempli de contradictions et que le gouvernement Harper avait su bien concilier économie et environnement, car sous son règne, le produit intérieur brut du Canada a augmenté alors que les émissions de gaz à effet de serre ont diminué, ce à quoi M. Garneau a répliqué que c'était en raison de la baisse de l'activité industrielle causée par la crise de 2008. « Vous ne cessez pas de vous éloigner des cibles de Paris (COP-21) », a lancé le conservateur.

GNL ET RAPPORT D'IMPÔT

Mise à part Lyne Bourgades, personne n'a condamné le projet de GNL Québec et, à la question de cette dernière, qui accusait le NPD de n'être que peinturé vert, Karine Trudel a rappelé que c'est un projet vert qui est vendu à la région et que son rôle sera de s'assurer qu'il remplisse ces conditions.

« Il devra suivre les recommandations de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, être carboneutre et le gaz devra servir à remplacer du pétrole ou du charbon », a promis la députée sortante.

Le rapport d'impôt unique a continué de diviser Mario Simard et Philippe Gagnon d'un côté, et Karine Trudel et Vincent Garneau qui y sont fermement opposés de l'autre. Selon la néo-démocrate, abolir la déclaration fédérale sonnerait le glas du centre des données fiscales à Jonquière. « Laquelle des deux est votre fausse promesse ? Celle de créer l'impôt unique pour le Québec ou celle du maintien des emplois à Jonquière ? », a-t-elle demandé à Philippe Gagnon.

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle ou une opinion ?
redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/LeQuotidienProgres

RÉDACTION
Saguenay 418 690-8800
Alma 418 668-0920
Télécopieur 418 690-8805

ABONNEMENTS
418 545-4664
Lundi au vendredi: 7h00 - 16h30
Samedi 7h00 - 12h
Sans frais
1 (800) 866-3658

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur: 690-8824
Lundi au vendredi 8h30 à 16h30

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur 418 690-8360
Lundi au vendredi 8h30 à 16h30

SOMMAIRE

arts	22
bandes dessinées	25
détente	24
décès	27
économie & bourse	23
horoscope	25
météo	26
petites annonces	26
télévision	25
sports	30

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le Quotidien est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1.
Le Quotidien est imprimé aux presses de TC Transcontinental de Québec. **Merci de recycler ce journal**.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

COROLLE, *nom féminin*

Définition – [BOTANIQUE] Ensemble des pétales d'une fleur.
Étymologie – Du latin *corolla*, 'petite couronne' ; de *corona*, 'couronne'.
Champ lexical – étamines, pétales, calice, sépales, fleur, pistil, cyme, androcée, inflorescence, lobes, anthère...



Soignez votre langue
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

0008740

Les projets avant le parti

Le maire d'Alma Marc Asselin dévoile ses priorités

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

À moins de trois semaines du jour du scrutin, le maire d'Alma, Marc Asselin, espère un député fédéral qui défendra au meilleur de ses capacités les dossiers locaux et régionaux. L'élu souligne quelques priorités, dont le dossier du gaz naturel, le caribou forestier ainsi que l'implantation d'une flotte permanente de drones militaires à Bagotville.

« Ce que je demande aux candidats, peu importe leur couleur politique, c'est que s'ils sont élus, ils devront défendre bec et ongles les dossiers qu'on s'est donnés », a-t-il répondu alors interpellé par *Le Quotidien*.

Le maire Marc Asselin est loin d'être insensible aux possibles conséquences découlant du dossier du caribou forestier et continuera de défendre l'industrie forestière.

« J'en ai parlé sous tous les angles pour Alma, premièrement. On a une usine de pâtes et papiers qui performe et qui opère avec trois machines, ce qui est plutôt rare chez PFR. Si demain matin on élimine suffisamment de territoire d'exploitation, le danger devient grand », fait valoir celui qui a œuvré dans le domaine bon nombre d'années et qui ne cache pas son inquiétude.

En pleine campagne électorale, la Ville d'Alma dépasse les limites de son territoire alors que le représentant du conseil municipal appuie le choix de Bagotville pour l'implantation d'une flotte permanente de drones militaires.



Marc Asselin souligne quelques priorités, dont le dossier du gaz naturel, le caribou forestier ainsi que l'implantation d'une flotte permanente de drones militaires à Bagotville.— ARCHIVES LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

« Au niveau du militaire, l'achat d'équipement est fait selon la recherche et le développement effectués au civil. [...] Si le gouvernement se décidait d'accorder l'escadron de drones militaires à Bagotville, cela nous aiderait grandement, à Alma, dans la recherche autant civile que commerciale dans le développement d'appareils embarqués sur les drones. Ça pourrait optimiser les drones militaires aussi. Il y a toute une logique derrière ça, à mon point de vue, qui sera difficile à contourner », fait valoir celui qui a toujours vu le projet du Centre d'excellence sur les drones d'Alma comme un projet régional.

M. Asselin continuera de militer en faveur de Bagotville et souligne que la majorité du développement aéronautique canadien est réalisée au Québec.

Les dossiers de l'accessibilité à la téléphonie cellulaire et à Internet haute vitesse ainsi que l'implantation du gaz naturel dans le nord du Lac-Saint-Jean seront également suivis de près par M. Asselin.

Le maire d'Alma conclut en rappelant que les diverses installations de mises à l'eau ainsi que les marinas, à l'exception de celle du Centre de villégiature Dam-en-Terre, pourraient mériter l'attention du prochain député fédéral dans la circonscription de Lac-Saint-Jean.

POUR VOS TRAVAUX D'AUTOMNE

EMBARQUEZ-VOUS ?



Série 1 avec cabine
À partir de 23 500 $ ou
175 $ /mois[A] location-bail
2.9 % sur 60 mois
6 ANS GARANTIE[B]

Chargeur
À partir de 4 690 $ ou
44 $ /mois[A]
Lame avant
À partir de 1 990 $ ou
25 $ /mois[A]
2.9 % sur 60 mois



X739 avec cabine et souffleuse frontale
À partir de 29 100 $ ou
449 $ /mois[C] location-bail
0 % sur 60 mois
SOUFFLEUSE INCLUSE
4 ANS GARANTIE[D]

JOHN DEERE | Maltais & Ouellet DIVISION DE JLD-LAGUË

maltaisouellet.com
418 668-5254

16 SUCCURSALES POUR VOUS SERVIR

OUVERT LE SAMEDI JUSQU'À MIDI

1480, boul. St-Paul • Chicoutimi
1000, route 169 • Saint-Bruno

En vigueur jusqu'au 28 octobre 2019. Sujet à changement sans préavis, détails en succursale. Sujet à approbation de crédit de John Deere Financial. Les taxes, les frais de montage, de transport, de préparation et de documentation de 295$ s'appliquent. Basée sur une utilisation résidentielle de 100 h/ année (25$/heure excédentaire). Sujet à changement sans préavis. Certaines conditions s'appliquent, détails en succursale. Taxes applicables non incluses. A. Location-bail personnel au taux de 2,9 %/ 60 mois sur les équipements sélectionnés. Obtenez un 1025R avec cabine à 175$ par mois, 2 650$ comptant requis à la signature, valeur résiduelle de 13 407$. Obtenez une lame avant à partir de 25$/mois, 200$ comptant requis à la signature, valeur résiduelle de 500$. Obtenez un chargeur pour série 1000 à partir de 44$/mois, 470$ comptant requis à la signature, valeur résiduelle de 2100$. B. À compter du 1er janvier 2016, tous les tracteurs utilitaires compacts neufs achetés auprès d'un concessionnaire John Deere autorisé sont accompagnés de série d'une garantie de 6 ans ou 2000 heures (selon la première éventualité) sur le groupe motopropulseur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la garantie limitée pour les équipements utilitaires et d'entretien des gazons John Deere neufs chez votre concessionnaire. C. Obtenez un X739 avec cabine et souffleuse avant à 449$ par mois, location-bail personnel au taux de 0%/ 60 mois, 2 950$ comptant requis à la signature, valeur résiduelle de 1$. D Garantie 4 ans/700 h selon la première éventualité. Certaines conditions s'appliquent, détails en succursale.

0017403

INCENDIE À LA BAIE

Plusieurs résidants à la rue

MYRIAM ARSENAULT
marsenault@lequotidien.com

Un incendie a endommagé un immeuble de 12 logements situé sur la rue John-Kane, à La Baie, mercredi en fin d'après-midi. Vers 16 h 30, une heure après avoir reçu l'appel d'urgence, des pompiers s'affairaient toujours à éteindre le brasier.

Il a fallu une quinzaine de sapeurs pour éteindre les flammes. « Comme on peut le voir, le brasier était très important, surtout à l'avant du bâtiment. Nous avons travaillé efficacement et rapidement, ce qui fait que l'arrière du bâtiment n'a pratiquement pas été touché. Nous avons limité la propagation », a commenté le chef aux opérations du Service de sécurité incendie de Saguenay, François Grenier, rencontré sur les lieux. Les dégâts se situent surtout au troisième étage de l'immeuble à logements, où l'incendie se serait déclaré, selon les premières observations des pompiers. On ne comptait aucun blessé dans l'incident.

La cause de l'incendie demeure toujours inconnue. Un enquêteur devait être dépêché sur place, en fin de journée mercredi ou tôt jeudi matin, afin de déterminer la cause exacte de l'incendie. Des personnes ont été prises en charge par la Croix-Rouge, mais il n'a pas été possible d'en connaître le nombre exact.

Selon les informations obtenues sur place, une dizaine de personnes ont été évacuées par les services d'urgence, sur la vingtaine de résidants. Personne ne se trouvait au troisième étage à l'arrivée des pompiers, sauf un chien, qui a été sauvé par les sapeurs. Ils ont d'ailleurs réussi à évacuer plusieurs animaux du logement. Un homme a indiqué au *Quotidien* que ses deux chats avaient été sauvés par les pompiers.

Ce ne serait pas la première fois qu'un incendie ravagerait une partie de cet immeuble.

SORTIE DES CLASSES PERTURBÉE

L'incident a perturbé la fin des classes des élèves de l'École secondaire des Grandes-Marées. Un périmètre de sécurité a été érigé à l'endroit où passent habituellement les autobus, qui ont dû prendre un autre chemin.



L'incendie se serait déclaré au troisième étage de l'immeuble, selon les premières observations des pompiers. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



Plusieurs animaux ont été évacués par les pompiers de l'immeuble en flammes. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



Vers 16 h 30, des pompiers s'affairaient toujours à éteindre le brasier. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



Une quinzaine de pompiers ont été appelés pour éteindre l'incendie qui s'est déclaré dans un immeuble de 12 logements, situé sur la rue John-Kane, à La Baie. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



0014657

ÉCRASÉE À MORT

La jeune femme tentait de retenir sa voiture

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

La jeune femme qui a été écrasée à mort par son propre véhicule à Chicoutimi-Nord, mardi soir, aurait tenté d'empêcher celui-ci de descendre la rue sur laquelle il était stationné.

Le reconstitutionniste du Service de police de Saguenay a déterminé qu'un frein à main mal enclenché serait en cause dans le tragique événement qui a coûté la vie à la jeune femme de 22 ans de Saint-Félicien.

« Il s'agit d'un véhicule manuel. Le frein à main était actionné, mais probablement pas assez. Il y avait une légère pente. La thèse privilégiée est que le véhicule s'est mis à rouler et que la jeune femme a voulu l'en empêcher. Elle a glissé et s'est retrouvée coincée sous le véhicule », explique Dominic Gagnon, porte-parole du Service de police de Saguenay.

Rappelons que les secours ont été appelés à intervenir à 18 h 05, mardi, sur la rue de la Fabrique à Chicoutimi-Nord, tout près de la Caserne de jouets. Un citoyen mentionnait alors qu'une personne était coincée sous son véhicule. Les portières de la voiture étaient verrouillées et un chien se trouvait à l'intérieur.

Les pompiers sont intervenus afin de soulever le véhicule pour dégager la victime. Des manœuvres ont été pratiquées sur la jeune femme dont le décès a été constaté à l'hôpital de Chicoutimi.

PRÉSIDENTE DE LA CSRS

Liz Gagné reste pour l'instant

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Liz Gagné ne bouge pas de la présidence du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay (CSRS), du moins pour le moment.

Au lendemain de la décision du juge Guy Roy, du Tribunal administratif du travail du Québec, les élus de la CSRS ont tenu une réunion, mardi soir, afin de faire le point sur la situation.

Le juge Roy a déclaré que le congédiement de la directrice générale Chantale Cyr était illégal et que l'employée de l'organisation scolaire avait subi du harcèlement psychologique et une lésion professionnelle.

Dans un jugement de 61 pages, le magistrat blâme sévèrement la présidente Gagné, mentionnant qu'elle a créé un climat malsain et qu'elle a laissé la situation s'envenimer autour de M^me^ Cyr au lieu de l'arrêter.

Le juge a aussi eu des remontrances à l'endroit des commissaires qui ont fait preuve d'aveuglement volontaire et d'incurie.

« Je n'ai pas de commentaires à faire », a lancé Liz Gagné, lorsque questionnée sur la possibilité qu'elle remette sa démission comme l'a demandé le procureur de Chantale Cyr, M^e^ Éric Lebel.

« Je n'ai pas de commentaires. Pour en savoir plus, veuillez vous adresser au service des communications de la commission scolaire », a-t-elle répété sur la question d'une contestation judiciaire de la décision du juge Roy.

Conseillère en communication à la CSRS, Stéphanie Audet a mentionné que la présidente a rencontré les membres du conseil des commissaires afin de discuter de la décision du tribunal.

« Pour le moment, elle ne bouge pas. Elle conserve son titre de présidente. Vous savez qu'elle a été élue et elle n'a pas pris de décision sur la possibilité de remettre sa démission ou non. Elle ne ferme pas la porte et ne l'ouvre pas non plus sur cette question pour le moment », indique M^me^ Audet.

« Concernant une possible contestation judiciaire, aucune décision n'a été prise. Nous devons consulter les avocats avant de nous prononcer. Une décision pourrait être rendue au milieu de la prochaine semaine », a ajouté la conseillère aux communications.

EN BREF

Embardée à Albanel : l'identité dévoilée

L'identité du jeune homme qui a perdu la vie après une embardée à Albanel mardi a été dévoilée par la Sûreté du Québec. Il s'agit de Michaël Garneau, 21 ans, de Dolbeau. Le conducteur aurait perdu le contrôle de son véhicule lors d'une manœuvre de dépassement. Il circulait seul dans sa voiture, en direction nord, sur la route 169.

ANNE-MARIE GRAVEL

FMFS
FONDATION
Mère Françoise Simard

CAMPAGNE
DE FINANCEMENT
2019


Photo: Alain Carrier

SOUS LA PRÉSIDENCE
D'HONNEUR DE
Sœur Hélène Gagnon
Supérieure générale de la
Congrégation des Sœurs
de Notre-Dame du Bon-Conseil
de Chicoutimi

Cet événement se tiendra le
17 octobre 2019 à 17 h 30 à la
PULPERIE DE CHICOUTIMI
BÂTIMENT 1912



Pierre Théberge
Président de la Fondation
Mère Françoise Simard

MEMBRES DU CABINET DE CAMPAGNE

Permettez-nous de vous inviter au cocktail bénéfice de la
Fondation Mère Françoise Simard sous le thème 125 ANS D'HISTOIRE À RACONTER


Paul **ALBERT** *Paco Itée*


Jacques **CHOUINARD** *R.C.G.T.*


Pierre **DELISLE** *LCR Vêtements et chaussures*


Antoine **DESBIENS**


Hélène **GIRARD** *Centre historique SNDBC*


Francine **GOBEIL**


Soeur Nicole **GRAVEL**


Jean-François **GUIMOND** *R.C.G.T.*


Florence **LABERGE**


François **LAFLAMME** *Château Murdock*


Jean **LAFLAMME**


France **LAVOIE** *DEVICOM*


Gilles **LÉVESQUE** *Pro-Sag Mécanique*


Pierre **LÉVESQUE** *BC. Assur*


Carol **NÉRON** *FEDERCOM*


Gérald **SAVARD** *Préfet MRC*


Gilbert **SAVARD**


Denis **TREMBLAY** *Demex Centrem*

La Fondation Mère Françoise Simard
appuie l'œuvre éducative du Quotidien

{ Billets disponibles sur reservatech.net }

96.9 rouge

0015118

EN VISITE À TADOUSSAC

Greta Thunberg à la rencontre des bélugas



La jeune militante écologiste Greta Thunberg était en visite à Tadoussac, il y a deux jours. Elle pose ici à bord d'un bateau de recherche du GREMM. — PHOTO TIRÉE DE FACEBOOK

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

La jeune militante écologiste Greta Thunberg était en visite à Tadoussac, il y a deux jours. Elle a profité de son passage sur la Côte-Nord pour rencontrer les gens du Centre d'interprétation des mammifères marins (GREMM), qui l'ont invitée en expédition sur le fleuve Saint-Laurent, où elle a pu observer les bélugas. L'égérie du climat de 16 ans a d'ailleurs salué le travail effectué par les agents du GREMM auprès de la faune marine.

Greta Thunberg visite actuellement le Québec. Alors qu'elle était à Montréal vendredi dernier pour la marche pour le climat, elle a pris la route pour de petites municipalités côtières, notamment dans Charlevoix et sur la Côte-Nord. Mardi, elle a partagé quelques photos prises à bord d'un bateau d'observation et de recherches du GREMM. La sortie en mer a eu lieu lundi.

« En visite au Centre d'interprétation des mammifères marins à Tadoussac, au Québec, et en regardant les baleines - surtout les bélugas! Merci pour votre hospitalité et le travail que vous faites! », a écrit la militante suédoise, via sa page Facebook.

Évidemment, une telle visite a fait grandement plaisir aux travailleurs du GREMM, qui n'ont pas tardé à partager la nouvelle. « Eh oui, nous avons eu l'honneur de recevoir Greta Thunberg pour lui présenter notre travail de recherche en mer auprès des bélugas du Saint-Laurent et d'éducation avec notre Centre d'interprétation des mammifères marins. Le GREMM salue son engagement à protéger l'environnement et à conserver le climat pour toutes les espèces vivant sur la planète. Nous sommes heureux que notre travail l'ait inspirée. Le sien nous motive aussi! », a écrit l'équipe du GREMM.

Une visite au GREMM s'imposait évidemment pour la jeune fille, puisque le béluga du Saint-Laurent est une espèce menacée et que Tadoussac figure sur la liste des plus beaux villages du Québec. On compte environ un millier d'individus présentement.

Le directeur du GREMM, Robert Michaud, a appris samedi que Greta Thunberg viendrait passer quelques jours à Tadoussac. « C'est une jeune fille très généreuse et discrète. Elle s'est montrée très intéressée par nos espaces protégés et elle a beaucoup contemplé et admiré nos paysages », a souligné Robert Michaud, qui se dit inspiré et motivé par le message d'urgence climatique de l'adolescente. « Nous, on travaille dans ce milieu depuis plusieurs années, on pourrait se dire qu'on a fait notre part. Mais non, tout le monde doit regarder vers l'avant et nous n'avons plus beaucoup de temps pour réagir », a ajouté Robert Michaud.

Il n'a pas été possible de savoir quelle route a pris Greta Thunberg et son père après sa visite à Tadoussac, ni si elle visitera le Saguenay durant son voyage. Un arrêt dans la région ne serait pas une surprise, puisque plusieurs écologistes dénoncent actuellement le projet de GNL Québec, notamment en raison de l'augmentation des navires sur le Saguenay.

COMMENTAIRES

Le GREMM a partagé la publication de Greta Thunberg sur sa propre page Facebook, mercredi.

Un internaute a dit espérer que la jeune militante était partie à la rencontre des bélugas à la rame. « Notre bateau a un moteur pour nous permettre de couvrir le territoire nécessaire. Mais nous sommes à la recherche d'un moteur électrique ou une autre alternative qui nous permettrait de réduire notre empreinte sonore et écologique. Si vous êtes mécène, n'hésitez pas! », a répondu le GREMM. Le message est passé.



0013430



0017148

Attention aux annonces prématurées

Des experts dévoileront leur analyse indépendante des projets de Gazoduq et GNL Québec

MYRIAM ARSENAULT
marsenault@lequotidien.com

Un groupe d'experts s'inquiète des informations partagées par les promoteurs des projets de Gazoduq et de GNL Québec. Selon Geneviève Paul, directrice générale du Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE), des annonces comme celle de la création d'un Fonds pour les communautés de 36 millions $ pour le développement social et économique des régions touchées par le projet sont prématurées, inquiétantes et viennent brouiller les perceptions des citoyens.

M^me^ Paul fait partie des quatre spécialistes qui dévoileront leur analyse indépendante des impacts du mégaprojet de Gazoduq et de GNL Québec, jeudi, à Saguenay. Deux événements seront tenus dans la journée et un troisième aura lieu vendredi afin de compléter cette tournée de sensibilisation au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Selon elle, il est trop tôt pour faire ce genre d'annonce puisque les processus d'évaluation environnementaux ne sont pas complétés et les gens « n'ont même pas pu se faire une idée complète sur le projet ». « Quand on annonce qu'on va donner des millions à des communautés, ça vient brouiller les perceptions, la capacité des citoyens de faire un choix éclairé. On peut les comprendre », a-t-elle admis.

Elle ne veut pas que les gouvernements, par exemple, ne regardent plus aussi attentivement les impacts environnementaux à la suite d'annonces comme celle-là. « Quand on vient faire ces annonces-là, il faut faire attention pour ne pas que ça vienne occulter les risques importants que pourrait avoir le projet. »

LA TOURNÉE

Le premier événement se tiendra au Baruqac, jeudi, dès 11 h 30. « Le groupe propose à la population et aux acteurs clés de différents secteurs une lecture scientifique rigoureuse, indépendante et non partisane des nombreux enjeux écologiques, énergétiques, financiers, juridiques et sanitaires du projet », écrit l'organisation sur son événement Facebook.

Parmi les professionnels, on retrouve Anne-Sara Briand, membre de l'Association canadienne des médecins pour l'environnement (ACME), Bernard Saulnier, ingénieur, Geneviève Paul, directrice générale du CQDE, ainsi que Marc Brullemans, biophysicien et membre du Collectif scientifique sur la question du gaz de schiste et les enjeux énergétiques du Québec.

Avec cette tournée, le groupe de professionnels veut permettre aux citoyens d'avoir une analyse de qualité du projet sur plusieurs facettes indépendantes afin qu'ils puissent faire des choix éclairés. Elle notait que les Québécois avaient dans leurs droits celui d'avoir accès à l'information et qu'ils avaient le pouvoir de participer aux décisions qui auront des impacts sur leur quotidien.

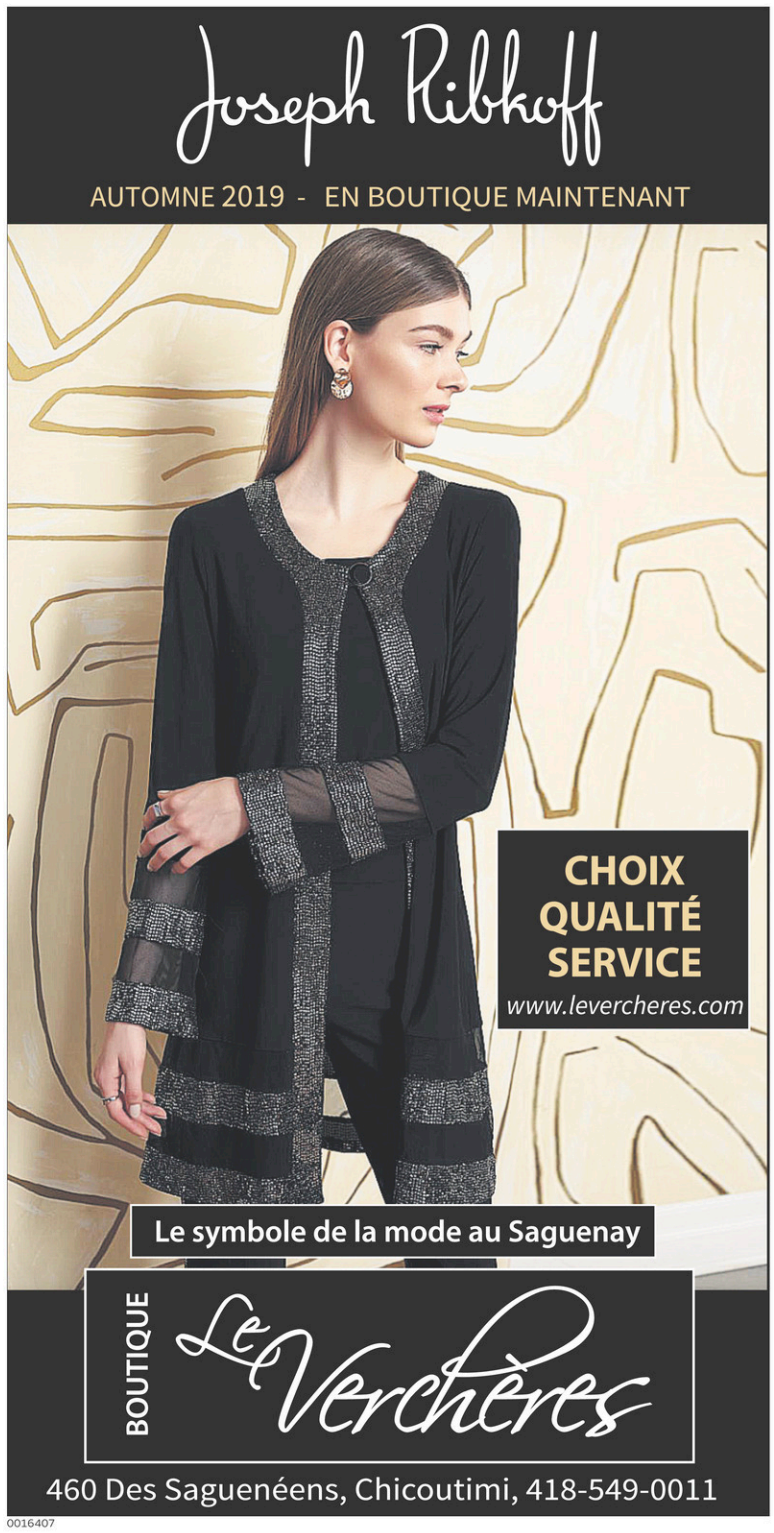
> **« C'est important de souligner qu'aucun expert dans la tournée n'a des intérêts politiques ou économiques dans le projet. »**
>
> — Geneviève Paul

Les experts tiennent également à prévenir. Ils sont inquiets parce que les déclarations des différents paliers gouvernementaux et des entreprises touchant le projet sont prématurées, alors que les processus d'évaluation environnementale ne sont pas terminés. « C'est important de souligner qu'aucun expert dans la tournée n'a des intérêts politiques ou économiques dans le projet », a-t-elle ajouté, ce qui les différencie, selon elle, des consultations du promoteur.

Deux autres événements auront lieu dans la région. Une grande conférence aura lieu au Cégep de Jonquière, dès 19 h, jeudi. Le lendemain, le groupe d'experts est attendu au Bar des sciences participatif, à la Tour à bière, dès 18 h. Des événements semblables ont eu lieu en Abitibi, plus tôt cette semaine, où passerait également le tracé du gazoduc.



Les experts sont inquiets parce que les déclarations des différents paliers gouvernementaux et des entreprises touchant le projet sont prématurées, alors que les processus d'évaluation environnementale ne sont pas terminés. — PHOTO COURTOISIE



0016407

5e ÉDITION DE LA RENTRÉE NUMÉRIQUE À SAGUENAY

Un virage 4.0 qui doit « faire mal »

LAURA LÉVESQUE
llevesque@lequotidien.com

Plus de 200 personnes se sont réunies à Jonquière, mercredi, pour la 5e édition de la Rentrée numérique à Saguenay, organisée par Promotion Saguenay et Nubee. Entrepreneurs en construction, conseillers en communication, restaurateurs, avocats; des gens de tous les milieux étaient sur place pour s'inspirer et s'outiller afin de réussir leur passage au 4.0.

Un événement qui, un jour, changera de nom pour la Rentrée d'affaires, espère Sylvain Carle, un des conférenciers. Parce que le numérique devrait être le nouveau normal, insiste l'associé chez la firme d'investissement montréalaise Real Ventures et mentor pour l'accélérateur de startups FounderFuel.

« C'est quoi la différence entre le 20e et 21e siècle ? C'est le numérique. Est-ce qu'il y a quelque chose de pas numérique aujourd'hui ? », lance l'ancien « lobbyiste de marque » chez Twitter.

Mais plusieurs industries tardent à prendre ce virage, constate-t-il. Certains tentent le coup, mais le changement est plus difficile pour une entreprise bien implantée depuis plusieurs années. « Ça doit faire mal, sinon, c'est parce qu'ils n'essayent pas assez fort. Et c'est douloureux, parce qu'une transformation numérique, c'est un changement culturel », pointe-t-il.

Il ne faut donc pas se surprendre de voir plusieurs industries ou entreprises couler. Les start-ups, qui n'ont pas eu à se renouveler, seront les grandes entreprises de demain.

« Après 20 ans à voir des entreprises ne pas prendre ce virage, je me suis dit, tant pis pour elles. Je vais en partir des nouvelles entreprises. L'innovation passe beaucoup par les start-ups. Parce qu'on n'a pas à changer les choses au sein de l'entreprise. J'ai fait de ma mission celle de créer plein de petites entreprises qui vont devenir les prochaines grandes », confie l'expert qui a créé et investi dans une foule d'entreprises, au cours des dernières années. « Je pense que c'est normal qu'il y ait des cycles et que certaines entreprises cessent d'avoir une raison d'être. Comme on dit, c'est la destruction créative du capitalisme (tout ce qui disparaît renaît sous une autre forme). Je suis plutôt socialiste, mais un moment donné, jusqu'à quel point un gouvernement peut subventionner un secteur ? », ajoute-t-il, admettant du même souffle que le secteur numérique est aussi subventionné.



Sylvain Carle, ancien « lobbyiste de marque » chez Twitter à San Francisco et maintenant entrepreneur et investisseurs au Québec, croit que l'innovation passera davantage par les start-ups. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

« Après 20 ans à voir des entreprises ne pas prendre ce virage, je me suis dit, tant pis pour elles. »

— Sylvain Carle

La première chose à changer, selon M. Carle, c'est améliorer notre compréhension des technologies de l'information.

« On a tendance à surestimer les technologies à court terme, mais on les sous-estime à long terme (loi d'Amara). Je pense que c'est ce qui est arrivé. On a trop longtemps surestimé les révolutions technologiques ici au Québec. Mettre des tableaux blancs dans les classes. Wow! Toute une révolution », commente-t-il, non sans humour.

L'éducation pourrait jouer un plus grand rôle pour apprivoiser la programmation informatique. On enseigne la géographie, l'histoire, l'éducation physique, alors pourquoi pas les notions de programmation ?

« À Tel-Aviv (Israël), il y a des universités qui, au premier cycle, ont des cours de sciences des données, et ce, peu importe ta faculté. Que tu sois en médecine ou en géologie, comprendre et utiliser les données, les algorithmes, ça devrait être la norme. On ne peut pas apprendre à tout le monde à programmer. Mais il faut apprendre à penser et à comprendre comment ça fonctionne », mentionne-t-il dans une entrevue accordée en marge de l'événement.

JOURNÉES DU NUMÉRIQUE

La Rentrée du numérique se poursuit jusqu'au 10 octobre avec les Journées du numérique SLSJ. Organisées conjointement par plusieurs intervenants régionaux, ces journées ouvertes au grand public ont pour but de mettre en relation des acteurs des différents secteurs. La prochaine activité se tiendra au Collège d'Alma, jeudi. Diane-Gabrielle Tremblay, titulaire de la Chaire de recherche sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir, animera une conférence-discussion sur l'économie du savoir. Une table ronde composée d'experts et d'intervenants touchés par les changements qu'entraîne l'essor de l'économie du savoir, dont des entrepreneurs et des étudiants, commentera la conférence de Mme Tremblay et soulèvera des questions concrètes.

GLUCOSAMINE COMBINÉ AU NEM

POUR UN SOULAGEMENT RAPIDE ET DURABLE DE L'INFLAMMATION CAUSÉE PAR L'ARTHROSE

Les avantages de combiner le **NEM avec le Sulfate de glucosamine**, c'est que pendant que le **NEM** procure un soulagement rapide, le **Sulfate de glucosamine** soutient la santé articulaire à long terme en aidant à protéger contre la détérioration du cartilage.

Le **NEM** est un supplément nutritionnel innovateur fabriqué à partir d'une **concentration intégrale de la membrane de coquille d'œuf**, qui soutient la production par le corps de collagène de type II, principal composant du cartilage qui couvre l'os, particulièrement dans le cas des articulations portantes comme les genoux et les hanches. Le NEM aide à réduire la douleur articulaire et à améliorer la mobilité en **7 à 10 jours**. Après 30 jours, elle soulage la douleur de 72 % en moyenne et améliore la flexibilité de 44 %, sans effets secondaires.

Le **Sulfate de glucosamine** est connu pour retarder la progression de l'arthrose en stimulant les cellules appelées chondrocytes qui forment le cartilage dans les articulations, ainsi que les cellules qui produisent le liquide synovial, lubrifiant des articulations.

Offert chez
Accès>pharma chez Walmart
Brunet
familiprix
Jean Coutu
uniprix

EN SPÉCIAL
DU 3 AU 9 OCTOBRE 2019
dans les pharmacies participantes



webbernaturals.com/fr-ca
Webber Naturals Québec

Cette publicité a été payée par WN Pharmaceuticals Inc.

Ce produit peut ne pas vous convenir.
Toujours lire l'étiquette et suivre le mode d'emploi.

0010937

LES FÉES ONT SOIF



du Théâtre du Rideau Vert
Jeudi
3 octobre
20 h

EN 2019, LES FÉES ONT TOUJOURS AUSSI SOIF... LA PIÈCE POLÉMIQUE DE DENISE BOUCHER EST DE RETOUR.

ENCORE AUJOURD'HUI, LES TROIS SYMBOLES DE LA FÉMINITÉ SOULÈVENT D'IMPORTANTS DÉBATS DE SOCIÉTÉ.
UNE ŒUVRE TOUJOURS FRAPPANTE 40 ANS PLUS TARD.

Théâtre LA RUBRIQUE 40 ANS
MON THÉÂTRE
SAISON 2019-2020
Hydro Québec
Partenaire de saison

RÉSERVATIONS 418 542-5521 theatrerubrique.com

CALQ · Conseil des arts du Canada · Patrimoine canadien · Conseil des arts de Saguenay
Ville de Saguenay · ICI Saguenay–Lac-Saint-Jean · 96.9 rouge · leQuotidien leProgrès

0011725

BRANCHÉ NUTRINOR COOPÉRATIVE

UNE RÉALISATION DU SERVICE DE LA PROMOTION

4 DOMAINES D'EXPERTISE

PLUS QUE DU LAIT !

Ce que les terres nordiques du Saguenay–Lac-Saint-Jean nous offrent comme richesses agricoles, Nutrinor coopérative le redonne aux consommateurs sous plusieurs formes de produits. Bien ancrée dans la région depuis 70 ans et maintenant présente au-delà de la celle-ci, Nutrinor ne cesse de grandir et de se diversifier afin d'offrir aux consommateurs des produits à saveurs régionales tout en répondant aux besoins des membres agriculteurs et de leur production. La coopérative, qui se spécialise aujourd'hui dans quatre domaines d'expertise, est propulsée par ses 1075 membres ainsi que ses 800 employés, fiers représentants de notre patrimoine régional.

LA COOPÉRATIVE

Depuis ses débuts en 1949, Nutrinor coopérative est à l'écoute des besoins de ses membres et des consommateurs, ce qui lui a permis, au fil des années, de progresser et d'améliorer constamment la structure de l'entreprise et de veiller à la diversification des produits. Depuis plusieurs années, Nutrinor est en santé et s'améliore constamment. La coopérative a en effet fait l'acquisition de nouvelles bannières et s'est également dotée d'infrastructures à la fine pointe de la technologie afin de continuer à offrir des produits de qualité qui se démarquent.

QUATRE DOMAINES

Présent au petit matin lorsque l'on boit un délectable et savoureux verre de lait, présent lorsque l'on arrête à la station-service faire le plein, présent le moment venu de faire des rénovations, Nutrinor est présent à plusieurs égards dans notre quotidien. Agroalimentaire, agriculture, énergie et quincailleries, les quatre domaines qui se sont greffés à la coopérative au cours des dernières années, font aujourd'hui partie intégrante de nos vies. Ainsi, on retrouve sur le territoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean ainsi que dans les alentours de Québec et de Montréal, des bannières agroalimentaires, des haltes services, des quincailleries, une meunerie, des centres végétaux, des usines d'engrais, des centres de grains, plusieurs entrepôts et des élevages d'animaux. Les différents produits répondent à la demande des consommateurs et des producteurs. Par exemple, le blé que les membres produisent sera entre autres utilisé pour fabriquer du pain, ce même pain qui se retrouvera dans les assiettes des consommateurs. Il en va de même pour le porc, le lait, le poulet et tous les autres produits de source qui répondent à une chaîne de valeur de la fabrication à la consommation.

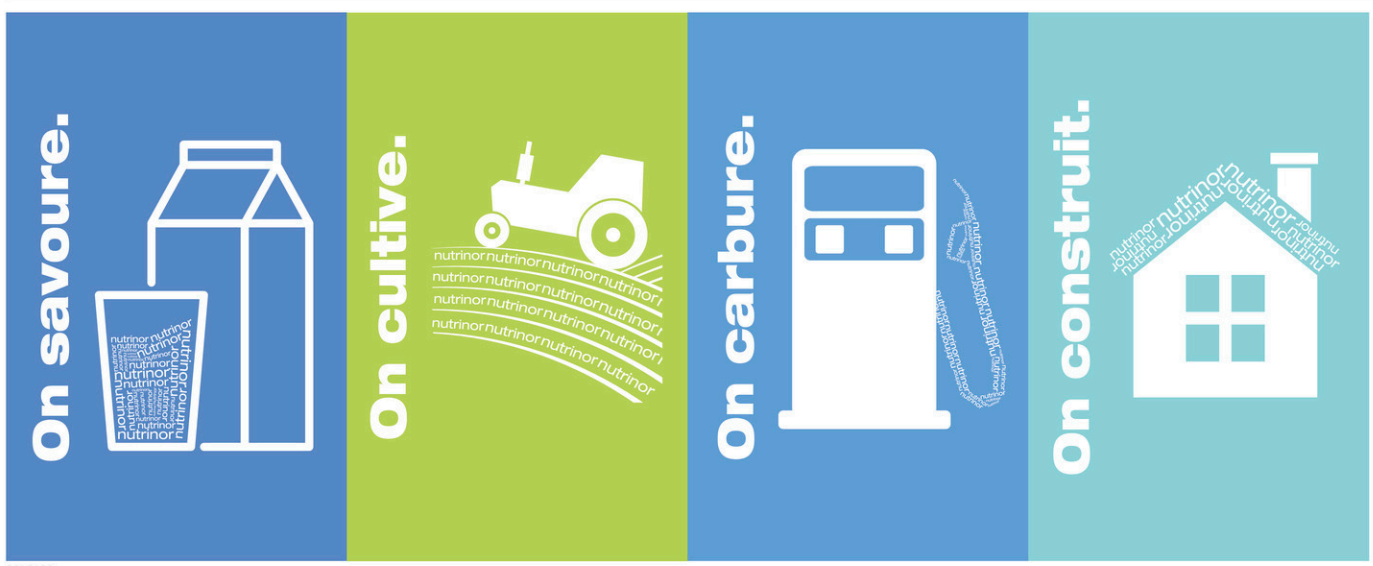
UN EMPLOYEUR QUI SE DISTINGUE

Stabilité, mobilité, innovation et coopération, voici les quatre termes qui permettent à Nutrinor de se distinguer comme étant un employeur de choix. En se joignant à la grande famille qu'est Nutrinor, l'employé a l'opportunité d'évoluer dans un milieu stimulant avec les meilleures pratiques de l'industrie. L'employé a également la chance de s'épanouir dans son travail grâce aux possibilités d'avancement, et ce, tout au long de sa carrière. Du comptable à l'agronome en passant par l'opérateur de machinerie, les opportunités d'emploi sont nombreuses chez Nutrinor et répondent à plusieurs profils professionnels. Une campagne publicitaire, dans laquelle les employés sont représentés comme de fiers ambassadeurs, a d'ailleurs été présentée dernièrement. Cette campagne permet de promouvoir les nombreux types d'emplois, les éléments qui caractérisent Nutrinor en tant qu'employeur et de jouer sur la base de la coopérative : l'agriculture, en arborant des lignes créatives comme « Êtes-vous dans le bon champ? », « Prenez votre décision sur le champ », « Laissez le champ libre à votre carrière ». Si ces questions laissent planer le doute, une carrière dynamique remplie d'opportunités vous attend chez Nutrinor coopérative!









nutrinor
COOPÉRATIVE
Pour la vie
nutrinor.com

0010109

chronique

Président et éditeur **CLAUDE GAGNON** *cgagnon@lequotidien.com*
Directeur général **DENIS BOUCHARD** *dbouchard@lequotidien.com*
Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE** *mst-hilaire@lequotidien.com*

Podcast sur des échecs

JOËL MARTEL
CHRONIQUE
jmartel@lequotidien.com



J'entretiens un curieux rapport amour-haine à l'égard des échecs, et là, je ne vous parle pas du jeu d'échecs, mais bien du fait de se péter la gueule.

Un échec, personne ne veut en vivre un, mais bordel qu'on meurt d'envie de tout savoir quand on apprend que quelqu'un d'autre en a vécu un.

Parfois, c'est parce qu'il y a quelque chose de satisfaisant à savoir qu'une personne qu'on croyait « meilleure » que nous s'est plantée. D'autres fois, c'est tout simplement parce qu'on n'arrive pas à croire comment un projet qui semblait voué au plus grand des succès s'est finalement effondré. Mais bon, peu importe nos motivations, c'est toujours difficile de résister à la tentation de vouloir en savoir plus.

Maintenant, pour le plus grand bonheur des passionnés d'échecs, voilà que j'ai deux suggestions pour vous qui sauront pleinement vous satisfaire.

Tout d'abord, je vous invite fortement à télécharger sans tarder le premier épisode d'une tout nouveau balado produit par un sacré numéro qui est originaire de Jonquière. Le gars en question s'appelle Marc-André Roy et il est enseignant dans le coin de Montréal depuis quelques années déjà.

L'une des obsessions de Marc-André, c'est le tristement célèbre film *Les Dangereux*, qui mettait notamment en vedette Véronique Cloutier et Stéphane Rousseau.

Depuis plusieurs années déjà, Marc-André collectionne donc tout ce qu'il peut trouver en lien avec ce film qui avait été un des plus cuisants échecs de l'histoire du cinéma québécois. Et là, quand je vous dis qu'il collectionne tout, ce n'est vraiment pas peu dire. Par exemple, le gars possède des versions traduites dans de nombreuses langues alors que les comédiens qui ont joué dans ce film ignoraient complètement leur existence.

Voilà donc que plusieurs mois après avoir annoncé qu'il avait l'intention de créer un podcast dédié à ce film, Marc-André présentait la semaine dernière son tout premier épisode qui met en vedette nulle autre que la légendaire Véronique Cloutier.

Disons-le, c'est un vrai petit tour de force d'être parvenu à mettre le grappin sur une telle pointure, en considérant que c'était dans le but de lui faire subir la douloureuse expérience de revenir en long et en large sur un échec magistral.

J'aimerais bien vous en raconter davantage, mais comme je ne veux surtout pas vous gâcher le plaisir de découvrir la position de Véronique Cloutier par rapport à cet échec, je préfère vous suggérer très fortement de vous abonner sur le champ à La Balado des *Dangereux*.

D'ailleurs, alors que j'écrivais ces lignes, Marc-André Roy m'informait qu'un deuxième épisode venait d'être publié et semble-t-il qu'il y aura beaucoup d'action!

Dans l'histoire du cinéma québécois, il n'y a pas que *Les Dangereux* qui a eu droit à un triste destin et si jamais vous en doutez, parlez-en donc à l'humoriste, comédien et réalisateur Michel Courtemanche.

En effet, peut-être l'aviez-vous oublié, mais alors que Courtemanche était « au top », il s'était retrouvé au cœur d'un projet de film qui avait tout pour réussir. Du moins sur papier.

Le film en question devait mettre en valeur le côté très « cartoonesque » de Courtemanche, mais au fil du temps, le scénario original, qui avait été notamment signé par l'ex-membre du Groupe Sanguin et aujourd'hui célèbre réalisateur Émile Gaudreault, avait subi tellement de modifications qu'il n'était pratiquement plus reconnaissable.

Ajoutez à cela un tournage chaotique en France avec des acteurs établis qui voyaient d'un très mauvais œil le fait de partager l'écran avec un jeune humoriste ainsi qu'un réalisateur débutant qui n'avait aucun sens de l'humour et vous obtiendrez probablement une catastrophe cinématographique à la hauteur de *La ballade de Titus*. Parce que oui, c'est le nom diablement accrocheur qu'on avait donné à ce film.

Je vous invite donc à écouter l'épisode du 27 du podcast *Les Films dans le Cabanon* qui met justement en vedette Michel Courtemanche, qui a bien voulu revenir en long et en large sur ce désastre du septième art.

Avec tout ça, vous devriez avoir votre dose d'échecs pour la semaine!

LA BALANCE DU POUVOIR AU BLOC...



Mario Lacroix, *Le Quotidien*



PHOTO DU JOUR

Un photographe a trouvé une façon bien originale de tromper notre oeil! Il a capté cette scène en bordure de la plage de Rawai, sur l'île de Phuket, en Thaïlande, à travers un aquarium, donnant l'impression que deux poissons volent près de la lentille.— PHOTO AFP, MLADEN ANTONOV

TWITTER twitter.com/lequotidien_cyb
FACEBOOK facebook.com/LeQuotidienProgres
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE OU UNE OPINION? redaction@lequotidien.com

Un objectif commun : réduire la pollution

Ce texte d'opinion a été écrit par l'équipe de GNL Québec en lien avec le projet Énergie Saguenay

Dans la foulée de la journée climatique du 27 septembre dernier, nous estimons pertinent de prendre la plume aujourd'hui afin de rappeler la vision, les valeurs et les fondements qui animent le projet Énergie Saguenay: lutter concrètement contre les changements climatiques et la pollution de l'air à l'échelle mondiale, et ce, grâce au savoir-faire et aux ressources technologiques du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du Québec.

Le projet Énergie Saguenay vise à fournir du gaz naturel qui émet moins de GES que le charbon et le pétrole pour remplacer, en Europe et en Asie, ces sources d'énergies fossiles, de surcroît responsables de l'émission d'énormes quantités de particules polluantes néfastes pour la santé humaine. L'équipe d'Énergie Saguenay travaille depuis 2014 à développer un projet alliant à la fois la lutte contre les GES, l'innovation technologique et le développement économique. Dans l'optique d'une transition énergétique mondiale, nous travaillons pour l'avenir et pour la planète et non contre elle.

Pour comprendre notre projet, il faut sortir des idées préconçues et des lieux communs : oui, le gaz naturel est une énergie fossile. Mais c'est la seule énergie fossile qui peut jouer, et qui jouera, au cours des prochaines décennies, un rôle majeur dans la lutte contre les changements climatiques en remplaçant le charbon, ennemie numéro 1 du climat, dans la production d'électricité, en jouant un rôle accru dans les transports routier et maritime, et en appui au développement des énergies renouvelables. Aux prises avec d'importants problèmes de smog et de santé publique, de nombreux pays, la Chine en tête [1], ont fait de la sortie du charbon une priorité nationale. Il y a là une occasion à saisir pour agir concrètement pour la planète tout en mettant en valeur les atouts économiques et les ressources spécialisées de la région et du Québec.

Ces propos ne sont pas véhiculés simplement par un promoteur, mais bien par des experts mondiaux de l'énergie, dont au premier plan l'Agence internationale de l'énergie, qui a d'ailleurs publié, récemment, un rapport portant spécifiquement sur le rôle clé du gaz naturel dans la lutte mondiale contre les GES [2]. Ce rapport souligne, entre autres, que l'utilisation du gaz naturel, en substitution au charbon, a déjà permis l'évitement de la diffusion de 500 millions de tonnes de GES dans le monde entre 2011 et 2018. Dans ses prévisions basées sur les scénarios d'atteinte des recommandations du GIEC, l'Agence internationale de l'énergie laisse aussi une grande place au gaz naturel comme énergie fiable, sécuritaire, moins forte en carbone et complémentaire aux énergies renouvelables [3]. Parce que les énergies renouvelables comme l'éolien et le solaire ont besoin d'une source d'énergie pour assurer la stabilité et la sécurité des réseaux et répondre aux demandes imprévues, et que ces énergies ne peuvent répondre à tous les besoins industriels.

Nous sommes d'accord avec tous ceux qui affirment qu'il est essentiel, dans le cadre de la lutte contre les gaz à effet de serre et aux changements climatiques, d'écouter les experts et les scientifiques. C'est pourquoi, dès le début du projet, en 2014, nous nous sommes efforcés de travailler avec des scientifiques réputés et reconnus afin de nous aider à livrer le meilleur projet qui soit. C'est pourquoi nous avons travaillé avec des universitaires de réputation internationale, que nous avons ici-même au Québec, œuvrant au Centre international de référence sur le cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG) pour dresser un portrait factuel des émissions du projet. C'est pourquoi nous avons mandaté la Chaire en éco-conseil de l'UQAC pour nous appuyer dans notre engagement à opérer un complexe carboneutre. Une première mondiale pour une industrie de cette envergure. C'est pourquoi nous travaillons actuellement avec des spécialistes de la conception maritime pour améliorer le design des futurs navires qui viendraient à notre terminal, avec des experts de la question des mammifères marins, pour mieux comprendre comment réduire les impacts potentiels de la navigation, notamment en matière de bruit sous-marin. Déjà ces collaborations permettent de faire concrètement avancer la science.

Nous sommes conscients que la question environnementale et que la réflexion envers les grands projets industriels sont émotives pour tous. Dans ce contexte, nous allons continuer, à titre de promoteur sérieux, de travailler avec les meilleurs experts, dans le cadre d'un processus d'évaluation fédéral et provincial très rigoureux et dans une optique de bonification continue du projet. Grâce à une alimentation en hydroélectricité propre et renouvelable, grâce à un engagement clair à être carboneutre et à travailler avec les meilleurs acteurs de l'industrie, grâce aux normes canadiennes, les plus sévères au monde en matière de régulation des émissions fugitives et d'extraction du gaz naturel, le projet Énergie Saguenay établirait de nouveaux standards dans l'exploitation intelligente du gaz naturel et s'établirait comme un modèle mondial.

Les données sont claires, les faits sont clairs. La demande en gaz naturel sera croissante, au cours des prochaines années, et il continuera à être exploité. Nous avons donc l'occasion, ensemble, d'élever les standards internationaux en la matière et d'offrir le gaz naturel liquéfié le moins polluant au monde pour répondre à cette demande et contribuer à réduire le nombre de centrales aux charbons actuellement encore en activité dans le monde. Il en reste encore 6500 et, malheureusement, d'autres sont en ce moment même en construction. Si nous laissons passer cette opportunité alliant la lutte contre les changements climatiques et la pollution de l'air et le développement économique du Saguenay-Lac-Saint-Jean, du Québec et du Canada, d'autres promoteurs vont combler le vide, avec des projets beaucoup plus polluants.

(1) https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/cornot-gandolphe_china_domestic_gas_market_2019.pdf

(2) https://www.iea.org/publications/roleofgas/

(3) Agence internationale de l'énergie, 2018, Scénario du GIEC atteinte de 1,5 degré de réchauffement

POINT DE VUE

Couper plus d'arbres et réduire les GES : c'est possible !

Au 17e siècle, nombreux étaient les scientifiques et les fins observateurs, alliant crédibilité perceptuelle et rhétorique, qui discréditaient les tenants de l'idée que la Terre était ronde. À leur décharge, ces partisans d'une vérité confortable, qui avait toujours prévalu, suivaient le courant et s'appuyaient sur des références bien ancrées.

Au Québec en 2019, notre rapport à la coupe de bois et à l'aménagement de la forêt est encore animé par certaines images fortes. Nous avons d'ailleurs pu le constater cette semaine, à voir le cynisme avec lequel certains ont réagi à la volonté du ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, Pierre Dufour, de couper plus d'arbres pour réduire les émissions mondiales de GES.

Comme entreprise qui coupe des arbres et les valorise à partir de Chibougamau, Landrienne et Montréal, nous sommes surpris toutes les semaines : des « early adopters » en matière d'environnement de Californie, du Colorado, de l'Alabama ou d'Europe nous sollicitent. En effet, ceux-ci ont besoin des produits issus de la forêt québécoise pour matérialiser leurs ambitions de lutte aux changements climatiques. Ils font fi des perceptions du siècle dernier : des analyses de cycle de vie, la science mondiale et la rigueur de leurs ambitions de réduction de l'empreinte environnementale les poussent à vouloir plus des produits issus des arbres qu'on coupe ici, au Québec.

Cette semaine, alors qu'on avait cette discussion, des délégués de 20 pays se réunissaient à Québec pour le congrès international Wood Rise. Au même moment où l'on repoussait avec dérision et confiance l'idée du ministre Dufour, des experts mondiaux, dont l'architecte britannique Anthony Thistleton, lançaient un appel pour plus de construction en bois et clamaient que les produits du bois contribueraient à sauver la planète.

Maintenant, la clé est dans la manière de couper ces arbres et, si rien n'est jamais parfait, le régime forestier québécois est reconnu sur la planète comme l'un des plus intègres et rigoureux pour la biodiversité et les écosystèmes. Quant à la quantité du bois à récolter, ramenons la réflexion à plus petite échelle.

J'ai abordé le sujet avec mes enfants dont les repères du 450 se réconciliaient mal avec l'idée de « tuer » plus d'arbres. Une métaphore agricole s'est avérée utile : une famille qui mangerait 10 tomates en moyenne par semaine peut aménager un potager qui lui produira ces 10 tomates hebdomadaires. Si une semaine donnée, le potager génère 12 tomates mûres, est-il préférable de laisser pourrir sur le plant les deux additionnelles ou de les valoriser, dans une recette nouvelle ou en les offrant au voisin ? La réponse est évidente. Et si le besoin change et qu'on veut plus de tomates, pour manger moins de légumes plus polluants, on a aussi l'option d'ajouter des plants.

En substance et à l'échelle forestière, c'est ce que nous retenons du propos du ministre Dufour cette semaine. Et ce qui est aussi en parfaite symbiose avec moult recherches à l'Université Laval, à Chicoutimi, mais aussi en Europe et à l'ONU. Ça commence à ressembler à un consensus scientifique mondial, trop peu connu ici. Le Québec, avec sa forêt et l'urgence climatique, est un peu comme un Obélix complexé qui ignore encore tout de son potentiel.

À défaut de l'idéal, qui serait de ne plus consommer du tout, nous devons remplacer des produits tirés des hydrocarbures (en énergie, en emballage, notamment le plastique à usage unique), de l'acier et du béton, par des produits, qui demeureront toujours imparfaits, mais qui sont beaucoup moins polluants. À la différence de ces derniers matériaux, les arbres sont renouvelables, recyclables, biodégradables et beaucoup moins énergivores à transformer.

Enfin, rappelons que notre secteur industriel est « non seulement central à la santé économique actuelle du Québec et de plusieurs de ses régions, mais aussi un secteur d'avenir dans une économie qui doit devenir plus écologique ». Ça, c'est Québec solidaire qui le relevait le 28 avril 2017. Tout comme la Terre n'est pas plate, couper plus d'arbres – avec rigueur – peut avoir du sens quand on se donne la peine de s'y attarder.

Frédéric Verreault
Directeur général du développement corporatif Chantiers Chibougamau

Le temps de passer à l'action

Mashteuiatsh réagit au rapport de la Commission Viens

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan accueille favorablement le rapport de la Commission Viens. Selon le conseil de bande de Mashteuiatsh, le principal enjeu réside maintenant dans la réelle volonté du gouvernement de s'acquitter de ses obligations de soutenir les Premières Nations afin qu'elles puissent offrir des services adaptés à leur culture, avec des moyens adéquats et équitables, puisque le constat de discrimination systémique du rapport est accablant et doit être éradiqué.

Dans le mémoire qu'il avait déposé à la commission d'enquête, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan soumettait trois éléments sur lesquels il estimait être victime de pratiques discriminatoires, soit le financement des services de police, les limitations à l'alimentation traditionnelle et les services de protection de la jeunesse. D'ailleurs, depuis de nombreuses années, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan déplore le sous-financement des services policiers autochtones.

« Le travail de réconciliation s'impose certes, et pour qu'il puisse générer les effets souhaités, il doit se déployer avec une réelle prise de conscience et une volonté sincère d'établir une nouvelle relation basée sur le respect et des pratiques équitables et honorables, exemptes de discrimination. Au-delà de simples efforts d'adaptation, les réalités culturelles, sociales et géographiques des Premières Nations doivent être véritablement prises en compte », a mentionné le vice-chef aux relations avec les Premières Nations et les gouvernements, Charles-Édouard Verreault, qui était présent, mercredi matin, lors de la déclaration du premier ministre François Legault pour présenter ses excuses aux nations autochtones.

« Les excuses du gouvernement constituent un premier geste, mais l'heure est à la réconciliation véritable et à l'action ! L'une des clés est la considération réelle des Premières Nations, de leurs droits et de leur dignité, dans une relation de nation à nation », a ajouté le vice-chef Verreault.



Dans le mémoire qu'il avait déposé à la commission d'enquête, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan soumettait trois éléments sur lesquels il estimait être victime de pratiques discriminatoires, soit le financement des services de police, les limitations à l'alimentation traditionnelle et les services de protection de la jeunesse.
— ARCHIVES LE QUOTIDIEN

Legault demande pardon aux Autochtones et aux Inuits

Le Québec présente officiellement ses excuses « les plus sincères » aux nations autochtones et aux Inuits pour les préjudices graves subis au cours des ans.

La société québécoise a manqué à son devoir envers les Autochtones, a reconnu mercredi le premier ministre François Legault, en leur demandant publiquement pardon.

Ceci étant, tout reste à faire en ce domaine, car les Autochtones n'ont pas l'intention de se contenter d'excuses, bien déterminés à revendiquer plus que jamais leur droit à l'autodétermination.

Le premier ministre Legault a choisi le décor solennel du Salon bleu du parlement, mercredi matin, pour réagir au rapport de la Commission Viens sur les relations entre le Québec et les Autochtones, rendu public lundi.

M. Legault ne s'est cependant pas engagé à appliquer l'ensemble des recommandations formulées dans le document.

Dans les tribunes, plusieurs chefs autochtones étaient présents pour entendre ce qu'il avait à dire, dont le chef de l'Assemblée des Premières Nations pour le Québec et le Labrador (APNQL), Ghislain Picard.

Ce dernier a réservé un accueil froid aux excuses du premier ministre, en lui rappelant que le Québec « n'a jamais reconnu le droit à l'autodétermination des Premières Nations ».

S'il est sérieux, le premier ministre Legault « doit s'engager formellement sur des bases nouvelles » pour assurer « la reconnaissance pleine et entière du droit à l'autodétermination », a commenté M. Picard, par voie de communiqué.

Après deux ans de travaux, la commission, dirigée par le juge à la retraite Jacques Viens, en est venue à la conclusion que les Autochtones du Québec étaient victimes de discrimination systémique et que cette situation devait cesser au plus tôt.

Son rapport contenait quelque 500 pages et 142 recommandations, dont celle exhortant le gouvernement du Québec à présenter des excuses publiques aux peuples autochtones pour les préjudices subis dans le passé et présentement. **PRESSE CANADIENNE**

SUPPLÉMENTS NATURELS POUR VOUS AIDER À AMÉLIORER VOTRE LIBIDO

La Maca est utilisé depuis des milliers d'années pour stimuler le système immunitaire, la libido, l'énergie et soutenir les aspects émotionnels de la santé sexuelle.

La formule pour femme combine la Maca à l'ashwasandha, ce qui aide à soutenir les aspects physiques et émotionnels de la vie sexuelle des femmes.

La formule pour homme conjugue la Maca et le fenugrec (testofen) qui favorise la production de testostérone et le désir sexuel chez l'homme.

Offert chez: Accès>pharma chez Walmart, Brunet, familiprix, Jean Coutu, uniprix

Valide du 3 au 9 octobre 2019

Ce produit peut ne pas vous convenir.
Toujours lire l'étiquette et suivre le mode d'emploi.
Cette publicité a été payée par WN Pharmaceuticals Inc.

Aujourd'hui c'est webber naturals.
webbernaturals.com/fr-ca
Webber Naturals Québec

0015897

CROQUEZ LA VIE !

Prothèses dentaires avec ou sans implants

Dany Fillion, d.d.
Denturologiste



SANTÉ DENTAIRE IVOIRE DENTUROLOGISTES

On vous sert comme personne

CHICOUTIMI • JONQUIÈRE • ALMA

CONSULTATION SANS FRAIS NI OBLIGATION

418 541-7032
ivoire.ca

0016384

Les Blue Velvet de retour pour un soir

ROGER BLACKBURN
CHRONIQUE
rblackburn@lequotidien.com



Ça se passait dans le temps, dans les années 1990 à Chicoutimi, le samedi soir au Vio Rest-O-Rang, qui était situé en face de Rona, de l'autre côté du boulevard du Royaume. Une bande de joyeux lurons avait formé le groupe Les Blue Velvet et présentait une comédie musicale dans le cadre d'un souper spectacle axé sur l'humour et reprenant les grands classiques de l'époque yéyé du Québec.

Les musiciens et chanteurs présentaient un pot-pourri d'une soixantaine de chansons en caricaturant des artistes comme le petit gros des Classels, Johnny Farago en Elvis, René Simard, Les Baronnets, César et les Romains et d'autres artistes de partout dans le monde. Tous ceux qui ont vu ce spectacle se souviendront de l'imitation du regretté Jean-Guy Boulianne interprétant *What a Wonderfull World* en imitant Louis Amstrong à une époque où le « black face » ne faisait pas scandale et que tout le monde fumait dans les restaurants.

RETOUR POUR UN SOIR SEULEMENT

Eh bien croyez-le ou non, la bande remonte sur scène pour un seul spectacle qui sera présenté le samedi 12 octobre à l'hôtel La Saguenéenne de Chicoutimi. « On se pratique depuis le 20 mai à raison d'une fois par semaine. On fait exactement le même spectacle qu'on faisait dans le temps à quatre chansons près avec les mêmes blagues et les mêmes imitations », fait savoir Michel Boivin, leader du groupe qui s'offre ce plaisir après une absence de 27 ans sur la scène.

« Ça va être notre 399e spectacle et il sera semblable au 398e, moins trois de nos anciens membres qui sont décédés. Nous avons retenu les services de musiciens professionnels pour les remplacer et il nous a fallu écrire toutes les partitions musicales sur des feuilles de musique pour que les musiciens puissent suivre la parade », précise Michel Boivin, qui lève son chapeau au professeur de musique Denis Caouette qui a écrit les partitions.

LES COSTUMES ONT MANQUÉ D'AIR

« On se fait plaisir, je m'offre un cadeau pour mes 65 ans. En 1992, j'avais 38 ans. La salle de l'hôtel La Saguenéenne contient 800 personnes et ce sera encore une fois à guichet fermé, il nous reste environ 80 billets à vendre (Réservatech) », fait savoir l'homme d'affaires propriétaire de l'entreprise Identification Sports.

« On a mis le paquet pour cette soirée. On a ouvert les boîtes de nos costumes de l'époque et ils sentaient encore la cigarette », relate Michel Boivin, faisant référence au fait que les spectateurs de l'époque fumaient pendant les représentations. « Des vêtements enfermés 27 ans dans des boîtes, ça laisse des traces, mais les vestons me vont encore même s'ils ont manqué d'air », dit-il, laissant sous-entendre qu'il a gardé la forme.

« On a refait nos costumes, nous avons prévu un écran géant dans la salle et une captation vidéo en HD. Il a fallu embaucher trois musiciens et un chanteur pour remplacer Jean-Guy Boulianne, qui est décédé depuis quelques années. Je commence à être nerveux, mais tout se place quand, à la huitième minute de show, je dis au chanteur qu'il est gros et qu'il me répond que je ne sais pas chanter. Les gens embarquent jusqu'à la fin », exprime le chanteur vedette.

Pourquoi refaire ce spectacle après 27 ans ? « Les gens nous en parlent encore après tout ce temps. Je rencontre des clients et des fournisseurs de partout dans la région et il ne se passe pas une semaine sans que quelqu'un nous ramène à ces souvenirs. "T'ennuies-tu des Blue Velvet ? On avait du fun à votre spectacle. On y allait chaque année, on riait tellement." Les gens ont gardé un bon souvenir ; il y a quand même 100 000 personnes qui l'ont vu », relate Michel Boivin.

« On va refaire la soirée de noces. Après que les convives se soient levés, après avoir mangé leur vol-au-vent au poulet et des sandwichs pas de croûte avec du pain en couleurs, et que les gars prennent de la bière dans le stationnement, on va demander aux gens de se lever pour danser *Le Yaya* et tout le monde va se lever, assure Michel Boivin. Un ami a passé un extrait vidéo de ce segment aux noces de sa fille, il y a quelque temps, et les gens se sont levés pour danser », raconte Michel Boivin qui aime bien l'anecdote.

L'incendie à Rio, *Cet anneau d'or*, *Le Yaya* et tout le traditionnel des noces au Québec seront chantées sur scène pour le retour d'un soir des Blue Velvet. Parions qu'il y aura une 400e.



Michel Boivin, à droite, et son frère Robert remonteront sur scène pour faire revivre les Blue Velvet pour un soir à l'hôtel La Saguenéenne de Chicoutimi. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



0015368

politique

50 M$ par an pour les médias écrits

PATRICIA CLOUTIER
pcloutier@lesoleil.com

Le gouvernement Legault aidera les médias écrits à conserver leurs salles de nouvelles. Une aide de 50 millions $ par année est offerte à tous les journaux qui diffusent des nouvelles d'intérêt général sur papier ou sur le Web.

Le ministre des Finances Éric Girard et la ministre de la Culture Nathalie Roy ont annoncé mercredi leur plan d'aide aux médias, promis depuis plusieurs mois. « Nous venons solidifier un pilier de notre démocratie, qui est ébranlé depuis des années déjà, soit le droit à l'information. Nous posons un geste fort », a souligné M^me^ Roy.

La mesure phare du plan est un crédit d'impôt remboursable de 35 % sur le salaire d'un journaliste ou de tout autre employé d'une salle de rédaction, comme les informaticiens, jusqu'à concurrence d'un plafond salarial de 75 000 $. La mesure sera rétroactive au 1^er^ janvier 2019 et a un caractère permanent, a précisé M. Girard.

Il s'agit d'un crédit d'impôt plus généreux que ce qu'offre le gouvernement fédéral de Justin Trudeau, qui prévoit rembourser 25 % du salaire des employés d'une salle de rédaction, jusqu'à concurrence de 55 000 $ par année.

Cette aide des deux paliers de gouvernement pourra être cumulée par les journaux qui la solliciteront. Au Québec, elle pourra être accordée à 200 médias d'information de toutes tailles et touchera jusqu'à 1200 employés, indique M. Girard.

L'URGENCE

Ce crédit d'impôt ne s'appliquera toutefois pas aux journalistes qui travaillent pour des agences de presse ou pour des médias électroniques, comme la radio et la télévision. Le gouvernement ne ferme toutefois pas la porte à élargir son programme plus tard. « On est très conscients qu'il y a d'autres problèmes ailleurs. Pour le moment, l'urgence, le péril à la demeure, c'étaient les journaux écrits », a plaidé la ministre Roy, en faisant référence aux difficultés de Groupe Capitales Médias (l'employeur de l'auteure de ces lignes), qui s'est placée à l'abri de ses créanciers en août.

Le ministre Girard a expliqué qu'il aurait préféré annoncer ces mesures fiscales lors de la mise à jour économique du gouvernement, en novembre, mais l'annonce a été devancée pour permettre à ceux qui voudraient acheter les journaux de Groupe Capitales Médias de faire leurs offres d'ici la fin octobre.

« C'est des mesures qui sont drôlement intéressantes », a réagi Claude Gagnon, président-directeur général de Groupe Capitales Médias. Selon lui, l'annonce du gouvernement arrive à point nommé. « Est-ce que ça va être suffisant pour les futurs acheteurs ? On ne le sait pas encore. Mais comme ça fait plusieurs années qu'on est en démarches auprès des gouvernements pour obtenir de l'aide, c'est vraiment bienvenu », ajoute-t-il.

« C'est une excellente nouvelle », s'est quant à lui réjoui Jean-François Néron, président du syndicat de la rédaction du journal *Le Soleil*. M. Néron, qui travaille au projet de coopérative d'employés pour relancer les opérations de Groupe Capitales Médias, est d'avis que l'annonce gouvernementale représente « un levier important » dans le plan d'affaires qui est en préparation.



La ministre de la Culture Nathalie Roy et le ministre des Finances Éric Girard ont annoncé mercredi leur plan d'aide aux médias, promis depuis plusieurs mois. — PHOTO LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

SORTIR DE LA CRISE

Le gouvernement de la Coalition avenir Québec (CAQ) ajoute à son plan d'aide d'autres mesures pour que les entreprises de presse puissent se sortir de la crise qu'ils traversent, comme la prolongation jusqu'en décembre 2023 du crédit d'impôt pour la transformation numérique, la bonification de programmes d'aide budgétaire du ministère de la Culture et des Communications et un soutien à Recycle-Médias, pour que les journaux n'aient plus à payer de frais de recyclage du papier.

Investissement Québec sera également mis à la disposition des médias qui auraient besoin d'une demande de soutien temporaire, en attendant de recevoir les crédits d'impôt promis.

Cette annonce survient alors que la commission parlementaire qui se penche sur la crise des médias n'a pas terminé ses travaux. Après s'être rendue en Gaspésie, elle entendra des médias de l'Abitibi-Témiscamingue le 11 octobre, et produira par la suite un rapport. À la suite de ce dépôt, la ministre Roy indique qu'elle annoncera une nouvelle politique visant le placement publicitaire gouvernemental dans les médias en région, qu'ils soient écrits ou électroniques.

CRITIQUES

Si les partis d'opposition à l'Assemblée nationale croient que le gouvernement a raison d'agir rapidement, ils auraient aimé un plan d'aide qui embrasse plus large. « Ce sont des mesurettes », déplore la députée libérale Isabelle Melançon. Selon elle, la CAQ doit avoir plus d'audace et s'attaquer à « la maladie » qui affecte les entreprises de presse, en taxant les revenus des géants du Web.

La députée solidaire Catherine Dorion croit également que la CAQ doit absolument taxer les GAFAM, au lieu de faire payer les contribuables. « On aime mieux ne pas faire face aux grosses compagnies », déplore-t-elle. La députée est d'avis que les chroniqueurs ne devraient pas avoir accès au crédit d'impôt, parce qu'ils ne produisent pas de la nouvelle originale, comme le font les journalistes.

Le député péquiste Harold Lebel a quant à lui parlé d'un « pas dans la bonne direction » pour l'information régionale.

Un pas dans la bonne direction, disent la CSN et la FTQ

MONTRÉAL — L'aide de Québec annoncée aux médias écrits a été en général bien reçue par les organisations syndicales qui représentent les travailleurs de l'information concernés, mais la CSN et la FTQ préviennent qu'il faudra aller plus loin pour solutionner la crise.

En entrevue juste après l'annonce ministérielle, mercredi, la présidente de la Fédération nationale des communications de la CSN, Pascale St-Onge, a vu l'annonce du crédit d'impôt de 35 % sur la masse salariale comme une bouffée d'oxygène pour les médias écrits. « Ça correspond à la demande que nous avons depuis déjà quelques années, c'est-à-dire une aide d'urgence pour les médias de la presse écrite qui représente un crédit d'impôt sur la masse salariale », a-t-elle affirmé.

La FNC avait évoqué un plafond salarial de 85 000 $ et le crédit d'impôt l'établit plutôt à 75 000 $, mais « c'est une nette progression par rapport à ce qui a été proposé du côté fédéral qui était plafonné à 55 000 $, donc oui, ça correspond à nos espérances », a ajouté M^me^ St-Onge.

« ÇA PREND PLUS QUE ÇA »

Le président de la FTQ, Daniel Boyer, a toutefois prévenu que ce pas dans la bonne direction ne suffirait pas à lui seul. « C'est un début, mais ça prend plus que ça. Nous, on est allé en commission parlementaire, on a insisté sur le fait que ça prenait une multitude de solutions si on veut que les médias se sortent la tête de l'eau », a-t-il lancé.

« Qu'est-ce qu'on fait avec les GAFA de ce monde qui drainent 80 % des revenus publicitaires, qui piquent des nouvelles à nos médias traditionnels sans aucune redevance en retour, qui ne paient aucune taxe, aucun impôt. C'est un problème là. La compétition, elle n'est pas égale. »

Bien qu'il juge souhaitable que le fédéral aussi intervienne face aux GAFA, M. Boyer estime que Québec peut aussi faire un bout de chemin.

« Il faut que le gouvernement du Québec mette toute la pression nécessaire sur le gouvernement fédéral. On ne peut pas se contenter de dire : "C'est dans la cour du fédéral et nous, ce n'est pas dans notre cour, donc on ne peut rien faire et on ne fait rien." », a insisté M. Boyer. **LA PRESSE CANADIENNE**



Yves-François Blanchet, Andrew Scheer, Pierre Bruneau, Justin Trudeau et Jagmeet Singh quelques minutes avant le débat des chefs en français.— PHOTO PC

DÉBAT DES CHEFS

Scheer la principale cible

OLIVIER BOSSÉ
obosse@lesoleil.com

Au lieu du premier ministre sortant Justin Trudeau comme attendu, la principale cible a plutôt été le chef conservateur Andrew Scheer, mercredi soir, lors du premier débat des chefs télévisé en français.

À 19 jours du vote, les chefs des quatre principaux partis fédéraux ont débattu durant deux heures sur les ondes de TVA à propos de trois thèmes généraux : immigration et politiques sociales ; économie et environnement ; gouvernance et place du Québec dans le Canada. Voici les moments forts de ces face-à-face :

« LAISSONS LA POLITIQUE DE CÔTÉ »

D'entrée de jeu, la question de l'avortement a coincé M. Scheer dans le coin du ring, d'où il n'a pu qu'encaisser les coups et laisser passer la tempête. Celui dont le parti vient tout juste en tête des sondages à mi-campagne s'est défendu en répétant : « Comme j'ai dit, nous n'allons pas rouvrir le débat. »

S'étant entraîné à la boxe plus tôt en journée devant les caméras, M. Trudeau a d'ailleurs alterné entre le « tu » et le « vous » en s'adressant à M. Scheer sur la question. Et alors que M. Scheer continuait de s'en tenir à sa ligne de défense tenue depuis le début de la campagne, M. Trudeau a lancé : « On laisse la politique de côté. Toi, Andrew Scheer, est-ce que vous croyez qu'une femme doit avoir le choix ? » On n'a pas eu de réponse.

ROCH VOISINE ET PATRICK BRUEL

La maîtrise du français donnait une longueur d'avance à Yves-François Blanchet, chef du Bloc québécois, dans les joutes oratoires à un contre un. Mais M. Scheer et Jagmeet Singh, chef du Nouveau Parti démocratique, se sont vantés de leur amour pour leur amour de cette langue qu'ils ont tous deux beaucoup perfectionnée dans la dernière année.

M. Singh a d'ailleurs rappelé avoir appris le français en écoutant les cassettes de Roch Voisine et de Patrick Bruel, dans sa jeunesse, fils d'immigrants indiens établis en Ontario. De son côté, M. Scheer , qui s'avère moins énergique en français, a qualifié M. Trudeau de « champion de l'improvisionnement » pour dire « improvisation ».

« C'EST DÉGUEULASSE ! »

Ne pas convoiter le pouvoir comporte avantages et inconvénients pour le Bloc. Seul de son camp, M. Blanchet a été accusé par M. Trudeau de « toujours vouloir créer de la division. Entre moi et François Legault, par exemple, alors que je travaille très bien avec le gouvernement du Québec. Ça l'arrange d'avoir des chicanes ! »

Train dans lequel M. Singh a alors sauté à pieds joints. « C'est exactement ce que M. Blanchet fait, toujours créer des chicanes. C'est dégueulasse ! » s'est exclamé le chef du NPD, démontrant là toute sa maîtrise du français à la québécoise.

« Dégueulasse ? C'est assez sévère », a ensuite avancé M. Blanchet, pas trop ébranlé. « Vous ne voulez pas de divisions ? Respectez les juridictions du Québec ! » a rétorqué M. Blanchet.

DÉCRIMINALISER LES AUTRES DROGUES

Après avoir légalisé le cannabis pendant son premier mandat, M. Trudeau a admis, sous l'insistance de M. Scheer, avoir dans ses cartons un projet de décriminaliser la possession simple de toutes les drogues. Ce que le chef conservateur a qualifié d'« agenda secret ». « Pas tout de suite », a reconnu le chef libéral.

UN PEU, BEAUCOUP

Actif au mieux possible, M. Singh a envoyé un bon uppercut à son adversaire conservateur avec l'accusation suivante : « Il est vrai que les conservateurs vont couper les impôts un peu, mais ils vont couper les services beaucoup. C'est ça qui va faire mal ! »

COSTUMES ET CANOTS

Assez surprenant de voir M. Scheer sortir la seule carte dans sa manche dans le volet consacré à l'environnement. Après avoir essuyé la plupart des tirs croisés de ses trois adversaires sur cette question, il s'est ensuite tourné vers le premier ministre sortant Trudeau. « Vous êtes le seul chef qui a deux avions pour cette campagne. Un pour vous, l'autre pour vos costumes et vos canots », a visé avec justesse M. Scheer, réussissant à ramener le blackface et les accoutrements de son rival sans le dire.

LA VITESSE ET LA MANIÈRE

Sur la question souverainiste, M. Blanchet a de nouveau loué le « nationalisme décomplexé » du présent gouvernement québécois de la CAQ. Il a ensuite indiqué que la réalisation de l'indépendance dépendait de « la vitesse et la manière ».

« Il va falloir qu'il se passe quelque chose à Québec avant Ottawa », a-t-il indiqué, se disant d'ici là seul réel porteur des intérêts du Québec. « François Legault a un nationalisme à la Robert Bourassa, tandis que moi, je suis plus près d'un Jacques Parizeau. »

Puis à un M. Trudeau qui reconnaissait la nation québécoise, M. Blanchet lui a demandé s'il était normal « d'élire à Ottawa des gens qui feront le contraire de ceux qu'ils ont élus à Québec ? » Réponse sur laquelle M. Trudeau a hésité… avant d'être sauvé par l'animateur Pierre Bruneau.

« C'EST NOUS ! »

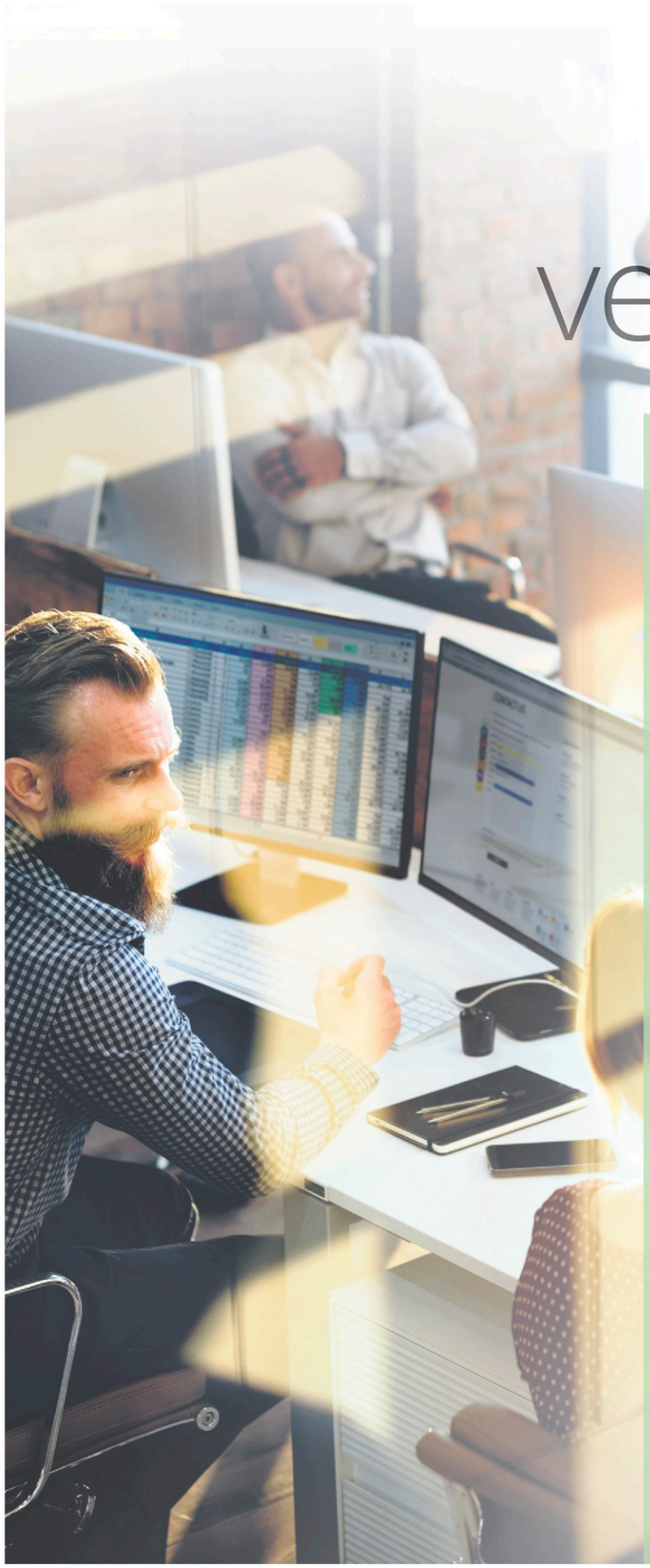
Preuve que le Parti conservateur veut accaparer l'électorat du Bloc québécois, M. Scheer a ressorti le slogan du bloquiste « c'est nous ! » à son avantage. Il a aussi cité Lucien Bouchard, fondateur du Bloc qui avait quitté le Parti conservateur du Canada, pour dire qu'un vote pour le Bloc « dilue » le pouvoir du Québec à Ottawa.

SE TENIR DEBOUT

L'air un peu éteint au cours de la première moitié du débat, M. Trudeau a semblé s'animer davantage dans la deuxième partie. Entre autres sur l'implication et l'image du Canada sur la scène internationale. Il a martelé que son gouvernement et lui se sont tenus debout pour les Canadiens, entre autres face à un Donald Trump qui avait déchiré l'ALENA.

De son côté, M. Blanchet a eu la conclusion la plus poétique en ramenant « l'idée d'un pays » et en citant le poète Gilles Vigneault. Le chef du Bloc a fini en mêlant avec un « demain vous appartient » bien senti.

1/2 ALLIÉS POUR INNOVER



ACQUISITION

ACQUISITION D'ENTREPRISE

La voie express vers la croissance

Lorsqu'une entreprise souhaite en acquérir une autre, l'appui d'un partenaire financier qui croit tout autant au projet est essentiel. Grâce à l'engagement et à l'accompagnement personnalisé de Desjardins Capital, des sociétés québécoises parviennent ainsi à bonifier leur offre par l'acquisition d'entreprises. Survol de cette puissante stratégie de croissance.

ACCÉLÉRER LA CROISSANCE

Explorer de nouveaux marchés ou mettre au point de nouveaux produits et services demande des investissements importants, mais surtout du temps. Il faut non seulement solliciter des clients et identifier des fournisseurs, mais aussi embaucher des employés supplémentaires ; un défi de taille avec l'actuelle pénurie de main-d'œuvre. Même en réunissant tous ces éléments, un certain délai est nécessaire avant que les opérations soient pleinement efficaces.

« Quand on achète une entreprise, on accède rapidement à ses clients, ses distributeurs, son marché et son équipe », illustre Catherine Desaulniers Lamy, directrice Investissement chez Desjardins Capital. « Pas besoin d'attendre de 6 à 12 mois avant d'être performant, les ventes sont déjà là », ajoute-t-elle.

TROUVER LA BONNE ENTREPRISE…

Avant de chercher un candidat potentiel, il est crucial de réfléchir aux objectifs de l'acquisition. Veut-on renforcer son intégration verticale ? Ses parts de marché ? Ou alors recruter de nouveaux talents ? Approfondir sa présence dans un créneau, peut-être ? « On identifie ensuite les qualités désirées et on s'assure que les cultures des entreprises sont compatibles », précise M^me^ Desaulniers Lamy.

… À JUSTE PRIX !

Les ventes d'entreprises sont rares et peu publicisées, ce qui rend l'étude d'éléments comparables plus difficile. Des approches théoriques permettent d'estimer la valeur marchande d'une société, comme un certain multiple de ses bénéfices avant intérêts, impôts et amortissements, ajusté selon l'industrie et le contexte économique. « Ça donne une idée de grandeur, mais si personne n'est prêt à payer le prix, il n'y a pas de tran-

> « On partage les pertes comme les profits, et nos aspirations sont les mêmes que pour l'entrepreneur. »
>
> Catherine Desaulniers Lamy,
> directrice Investissement chez Desjardins Capital



saction », souligne la spécialiste. « À l'inverse, un acheteur stratégique acceptera de débourser davantage s'il y voit une valeur ajoutée pour son entreprise. »

UN « CREUX » POST-TRANSACTION

Pendant l'année qui suit une acquisition, de nombreuses entreprises connaissent une baisse de performance. Certains postes administratifs sont temporairement dédoublés, les systèmes informatiques doivent être regroupés et l'incertitude peut affecter le rendement des équipes. « Le coût de cette transition est souvent sous-estimé », met en garde Catherine Desaulniers Lamy. Elle poursuit : « Lorsque la transaction nécessite du financement en plus, il faut éviter de mettre trop de pression sur l'entreprise. »

LA PARTICIPATION AU CAPITAL-ACTIONS

Pour plus de flexibilité, une entreprise peut se tourner vers une solution de rechange au financement, comme la participation au capital-actions. Un investisseur comme Desjardins Capital devient alors un véritable actionnaire de la société, y apportant sa propre expertise et assumant une part du risque. « Il n'y a pas d'intérêts à payer et pas de charge financière additionnelle, explique la directrice Investissement chez Desjardins Capital. On partage les pertes comme les profits, et nos aspirations sont les mêmes que pour l'entrepreneur. »

LE PRÊT SANS GARANTIE

Autre solution, le prêt sans garantie n'exige pas de garantie personnelle ou d'hypothèque sur l'entreprise et se montre plus souple qu'un prêt conventionnel. L'amortissement est plus long et le remboursement du capital peut être calculé en fonction de la performance de l'entreprise. « En période de croissance ou d'acquisition, on aide ainsi l'entreprise à réinvestir ses capitaux et à poursuivre sa lancée », fait valoir la spécialiste.

S'ENTOURER D'EXPERTS

Alors que les entrepreneurs font souvent cavalier seul, s'entourer des bons partenaires vient grandement faciliter le processus d'acquisition. « On peut identifier des entreprises à vendre dans notre réseau et aider à la vérification diligente ; on a l'habitude de le faire chaque fois qu'on investit dans une société », indique Catherine Desaulniers Lamy. Desjardins Capital met régulièrement en place des conseils d'administration ou des comités consultatifs, composés de vétérans de l'industrie et d'entrepreneurs à succès, afin de soutenir et guider les dirigeants.

Alors que beaucoup de prêteurs privés visent un retour sur investissement rapide, Desjardins Capital adopte plutôt une vision à long terme. « On accompagne des entreprises d'ici depuis 20 et même 25 ans. Tant que l'entrepreneur est prêt à poursuivre l'aventure, nous aussi ! » conclut M^me^ Desaulniers Lamy.

www.desjardins.com/croissance

Prochain rendez-vous :
10 octobre



DÉJÀ PLUS DE
1500
MEMBRES ET
AMBASSADEURS !
Merci

Merci

VOUS CONTRIBUEZ À MAINTENIR L'INFORMATION LOCALE

Membre Ambassadeur Abonné

Pour devenir membre ou ambassadeur
visitez leQuotidien.com

ou pour vous abonner à l'édition papier
418 545-4664

leQuotidien
leProgrès

#lequotidiencontinue

0014634

COOPÉRATIVE FORESTIÈRE FERLAND-ET-BOILLEAU

Un plan de mesures correctives déposé

DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

La direction régionale du ministère de l'Environnement et la Coopérative forestière Ferland-et-Boilleau discutent de la mise en application d'un plan d'action visant à réduire les émissions sonores provenant des installations situées près de la route 381.

Le 28 août dernier, l'entreprise s'était vue remettre un avis de non-conformité à la suite du dépôt d'une plainte, en avril, par un couple de villégiateurs du secteur du petit lac Picard. Des opérations de broyage de biomasse forestière destinée à la centrale de chauffage de l'hôpital de Jonquière avaient révélé les 2 et 9 mai derniers des niveaux sonores hors normes. L'entreprise a transmis son plan d'action le 27 septembre. En entrevue, le directeur général de la coopérative, Éric Rousseau, a mentionné que différentes solutions sont à l'étude, comme la mise en place d'un talus végétal ou d'une clôture, le déplacement des équipements de transformation, etc. Il prévoit que d'ici une dizaine de jours, les mesures seront en place pour atténuer le bruit.

[...] différentes solutions sont à l'étude comme la mise en place d'un talus végétal ou d'une clôture, le déplacement des équipements de transformation, etc.

Du côté du ministère, la porte-parole Sophie Gauthier a confirmé que des échanges sont en cours entre le ministère et l'entreprise pour apporter des précisions supplémentaires et assurer que les correctifs adéquats soient mis en place.

› RENTRÉE AUTOMNALE À L'AQDR



L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraités (AQDR) section Chicoutimi tenait, mercredi soir, son activité de rentrée automnale. Gratuite et ouverte à tous, la soirée comptait en première partie un spectacle de Maxime Landry, suivi de conférences informatives. La présidente de l'AQDR nationale, Judith Gagnon (à gauche), et une représentante du CIUSSS Saguenay-Lac-Saint-Jean, Caroline Guay, ont pris la parole au sujet du maintien à domicile. Des bénévoles qui offrent des services à la population de Chicoutimi ont également partagé au sujet de leurs services. Jean-Pierre Simard, président du CA de l'AQDR Chicoutimi, espérait 400 personnes pour cette soirée dont c'était la troisième édition, alors que l'année dernière, 375 invités avaient répondu présents.

MYRIAM ARSENAULT — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Sport et culture s'entremêlent

L'œuvre *Grande Rencontre* installée devant le Centre Mario-Tremblay d'Alma

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

Le sport et la culture s'entremêlent au cœur de la création artistique *Grande Rencontre* qui est en cours d'installation, depuis quelques jours, devant le Centre Mario-Tremblay d'Alma. Le travail du collectif Cédule 40, composé de Julien Boily, d'Étienne Boulanger, de Noémie Payant-Hébert et de Sonia Boudreau, découle de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics.



Étienne Boulanger est d'avis que l'oeuvre s'intègre bien à l'environnement qui l'entoure.— PHOTO LE QUOTIDIEN, ANNIE-CLAUDE BRISSON

Le projet de 81 000 $ représente 1 % du budget de construction du Centre multisport d'Alma, l'un des nombreux héritages de la 52e finale des Jeux du Québec d'hiver 2017.

La sculpture monumentale d'aluminium peint prend tout son sens alors qu'elle trône devant des infrastructures sportives de la ville d'Alma et des bureaux du Service des loisirs et de la culture.

« On cherchait un élément qui unissait le sport et la culture. On a trouvé que la couronne de laurier pouvait être une iconographie connue », explique l'artiste Étienne Boulanger et membre du collectif Cédule 40 qui propose des œuvres qui s'intègrent sans effort aux lieux et bâtiments existants.

Celui-ci rappelle que la couronne de laurier était autrefois réservée aux champions de sport et aux poètes.

« Cette distinction honorifique symbolise à la fois la gloire de la poésie et le triomphe sportif, voire politique. Aujourd'hui encore, la couronne de laurier évoque le prestige et représente l'excellence. C'est donc cette double fonction honorifique à la fois sportive et culturelle qui guide notre proposition artistique contemporaine », peut-on lire dans la description du concept.

Le collectif composé d'artistes du Saguenay-Lac-Saint-Jean a tenu à faire une relecture plus géographique de ladite distinction honorifique.

L'imposante création métallique dorée de plus de cinq mètres de hauteur s'harmonise parfaitement au bâtiment qu'est le Centre Mario-Tremblay et à l'ampleur de celui-ci.

En apparence simple, le résultat du travail du regroupement d'artistes offre une réflexion artistique supportée. La forme géométrique qu'est l'hexaèdre est répétée sous trois modèles, soit une surface lisse, une surface gravée et une surface découpée afin de créer une immense couronne de laurier. La construction rappelle également la Colonne sans fin de Constantin Brancusi.

La conception artistique a été complétée en industrie alors que des travaux de soudure, de découpe au laser et de peinture ont été requis.

La finalisation des travaux amorcés au cours des derniers jours permettra l'installation de 22 éléments muraux. Les feuilles de laurier seront accolées au Centre-Mario Tremblay. Ces ajouts donneront une impression d'explosion des formes découpées de l'œuvre en plus de la relier physiquement au bâtiment existant. Un système d'éclairage mettra également en valeur l'œuvre d'art.

La solidité de l'œuvre, qui est composée de deux parties distinctes, a dû être validée. Ainsi, un processus de simulation réalisé par des ingénieurs a permis de confirmer sa résistance.

Des usagers du Centre Mario-Tremblay n'ont pas hésité, lors du passage du *Quotidien*, à aborder l'artiste Étienne Boulanger.

« Je suis très impressionnée. On remarque la couronne de laurier. C'est ce qu'on remet aux champions », a souligné Suzanne Deschênes, qui n'avait que de bons mots devant la création.

Étienne Boulanger est d'avis que l'œuvre s'intègre bien à l'environnement qui l'entoure. Sa stature impressionnante pourra même servir de décor lors de prise de photos des nombreuses équipes sportives qui fréquentent le Centre Mario-Tremblay d'Alma.

CHRONIQUE JURIDIQUE



Me Bianca Doucet-Bouchard

L'HOMOLOGATION D'UN MANDAT DE PROTECTION

Une personne de votre entourage présente des signes d'inaptitude? Que ce soit pour la protection de sa personne ou l'administration de ses biens et de son patrimoine en général, cette personne aura besoin d'aide et d'assistance de la part de ses proches afin de protéger adéquatement ses intérêts.

Vous savez que cette personne a rédigé un mandat de protection, autrefois appelé mandat en cas d'inaptitude, et que celui-ci nomme un ou plusieurs mandataires. Vous vous demandez si vous pouvez utiliser dès maintenant ce mandat et représenter la personne inapte. En l'occurrence, vous ne pourrez agir à titre de mandataire que lorsqu'un jugement aura déclaré la personne inapte et que le mandat de protection aura été homologué par un juge de la Cour supérieure. Comment s'y prendre pour obtenir un tel jugement et qui peut vous aider à l'obtenir?

Sachez d'abord qu'un notaire détenant une accréditation émise par la Chambre des notaires du Québec (« CNQ ») peut vous accompagner tout au long de ces démarches judiciaires. Au cours de ce processus, le notaire devra notamment obtenir les évaluations médicale et psychosociale de la personne concernée, préparées par un médecin et un travailleur social, ainsi que la confirmation auprès de la CNQ et du Barreau du Québec que le mandat de protection à homologuer est le dernier ayant été fait par la personne concernée, dans l'éventualité où il a été signé devant un notaire ou un avocat. Si le mandat de protection a été signé devant deux témoins, la confirmation écrite de l'un des deux témoins à l'effet qu'il était présent au moment de la signature du mandat sera nécessaire. Le notaire devra aviser les proches de la personne concernée ainsi que le Curateur public du Québec de la procédure légale qui sera déposée au tribunal. La personne concernée sera évidemment informée des démarches l'entourant par l'entremise d'un huissier de justice. Ensuite, le notaire devra interroger la personne concernée afin de constater son inaptitude et devra consigner ses observations dans un procès-verbal à cet effet.

Après avoir obtenu toutes les preuves démontrant l'inaptitude de la personne, le notaire rédigera un procès-verbal d'opérations et de conclusions dans lequel il exposera toutes les démarches effectuées et conclura s'il y a lieu de déclarer la personne inapte et d'homologuer son mandat de protection ou non. Il déposera son procès-verbal, avec toutes les preuves se rattachant au dossier, auprès du tribunal. Un juge ou greffier spécial émettra ensuite un jugement favorable ou non à la demande. L'obtention d'un tel jugement pourra prendre quelques semaines, voire quelques mois. Il demeure primordial dans tout ce processus de s'assurer que les intérêts de la personne inapte soient bien protégés.

N'hésitez pas à consulter un professionnel du droit afin de vous renseigner sur les démarches à réaliser pour rendre exécutoire un mandat de protection.

Me Bianca Doucet-Bouchard, notaire
Bureaux de Saint-Félicien et Roberval
Téléphone : 418-679-1331 ou 418-275-2472

CAIN LAMARRE
PRÈS POUR ALLER LOIN
MONTRÉAL | CAPITALE-NATIONALE | SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN | ESTRIE | CENTRE-DU-QUÉBEC
BAS-SAINT-LAURENT | ABITIBI-TÉMISCAMINGUE | CÔTE-NORD | CHAUDIÈRE-APPALACHES | MONTÉRÉGIE
0003212



David Marin a trouvé une façon de jumeler ses deux passions, la radio et la musique, dans son nouveau spectacle intitulé *Radio Compost*. S'appuyant sur l'album *Hélas Vegas*, il sera présenté les 4 et 5 octobre, au Côté-Cour de Jonquière et au Vieux Couvent de Saint-Prime. — PHOTO COURTOISIE

DAVID MARIN ET *RADIO COMPOST*

Un spectacle qui marie la radio à la chanson

DANIEL CÔTÉ
dcote@lequotidien.com

Avant de devenir chanteur, David Marin a fait de la radio, un médium qu'il a exploré une nouvelle fois au printemps dernier, dans le cadre d'un projet piloté par l'Association des radios communautaires du Québec. Passant d'un micro à l'autre, le voici qui amorce la tournée découlant de l'album *Hélas Vegas*, sorti il y a un an. Et tout naturellement, le concept qui sous-tend ce spectacle baptisé *Radio Compost* est celui d'une émission fictive où il assume la fonction d'animateur.

« Comme j'ai la chance de faire de longues tournées et que je suis conteur de nature, j'ai mis mes histoires en scène dans le contexte d'une émission de radio produite devant public. Le défi consistant à maintenir un bon rythme, il y a des appels provenant des auditeurs, ainsi que des publicités. Je ne voulais pas que ce soit juste un enchaînement de tounes », a décrit l'artiste au cours d'une entrevue téléphonique accordée au *Quotidien*.

Avant de faire escale au Petit-Champlain de Québec, le 6 octobre, David Marin étrennera son spectacle au Côté-Cour de Jonquière et au Vieux Couvent de Saint-Prime, les 4 et 5 octobre. Appuyé par Réjean Cormier (trompette), Marc-André Landry (basse) et Guillaume Bourque (guitare), ainsi que le Primois Pierre Fortin à la batterie, il servira de larges tranches du nouvel opus, auquel la plupart de ces musiciens ont contribué.

L'avantage est qu'ils en connaissent les contours et que les pièces ont été enregistrées suivant la formule du « live » en studio. « C'est un privilège que de travailler avec l'un des plus beaux bands au Québec. Ces gars sont capables de jouer sur les nuances, de laisser de la place aux mots, mais aussi d'ouvrir les jams quand l'occasion se présente », fait valoir David Marin.

Il faut dire que *Hélas Vegas* constitue un joli terrain de jeux, ce que vient de confirmer sa mise en nomination à l'ADISQ, dans la catégorie Album folk de l'année. Les musiques sont élégantes, parfois teintées d'accents country, laissant voir à d'autres moments une filiation avec le rock progressif. Ajoutons que les cuivres sont utilisés pour créer des ambiances feutrées, alors qu'on s'attendrait à ce qu'ils empruntent des sentiers balisés par le jazz.

La première du spectacle a eu lieu le 10 septembre, à Montréal. Le concept a tenu la route et la vraie-fausse émission se promènera partout au Québec. David Marin précise toutefois que le programme est appelé à changer. D'un soir à l'autre, on verra apparaître des artistes locaux, comme à la radio, et la liste des pièces interprétées reflétera le statut de jeune vétéran du chanteur. « C'est l'avantage d'être rendu à trois albums. On ne refait pas toujours les mêmes choses », souligne David Marin.

PRIX LITTÉRAIRES DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Deux livres de La Peuplade en nomination

STÉPHANE BOUCHARD
sbouchard@lequotidien.com

Deux livres publiés à La Peuplade ont reçu des nominations, mercredi, aux Prix littéraires du Gouverneur général, la plus haute distinction littéraire canadienne. *Portages* de Louis-Thomas Plamondon est nommé dans la catégorie Poésie, tandis que *La société des grands fonds* de Daniel Canty est en lice dans la catégorie Essais.

Même si La Peuplade est une habituée des Prix du Gouverneur général, l'équipe attend toujours l'annonce des nominations avec impatience, raconte le directeur général de la maison d'édition, Simon-Philippe Turcot. « Ce sont toujours de bonnes nouvelles. On ne s'habitue pas », affirme-t-il.



Simon-Philippe Turcot, directeur général de La Peuplade, attend toujours les nominations du Prix du Gouverneur général avec impatience. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Le livre de poésie de Louis-Thomas Plamondon est une première publication. « C'est un jeune poète que l'on suit depuis quelques années. C'est une poésie qui appelle à la méditation, à une conscience très aiguisée du monde. Il écrit des poèmes courts, sans fioritures », indique M. Turcot, qui ajoute qu'il est dans l'ADN de sa maison d'édition de découvrir de nouvelles voix.

Le second livre en nomination, *La société des grands fonds*, est un essai littéraire. « C'est un livre qui rend hommage à la lecture en tant que telle. C'est un parcours de lecteur que Daniel Canty nous offre. Ça parle d'une société secrète de lecteurs dont les adhérents sont les lecteurs du livre », explique Simon-Philippe Turcot.

GAGNANTS

Deux livres de La Peuplade ont déjà remporté des prix du Gouverneur général, qui vient avec une bourse de 25 000 $. L'an dernier, *Avant l'après : voyages à Cuba avec George Orwell* de Frédérick Lavoie avait été sacré meilleur essai. En 2017, *Le poids de la neige* de Christian Guay-Poliquin avait été récompensé dans la catégorie Romans et nouvelles.

Si une nomination paraît dans les ventes du livre, surtout s'il gagne le prix, Simon-Philippe Turcot préfère voir la question d'une manière qualitative.

« Ce qui m'impressionne, c'est qu'une maison d'édition qui a pignon sur la rue Racine, qui publie des livres avec une portée universelle, se démarque année après année. C'est un beau signe pour l'ensemble de la communauté des lettres. On peut travailler à partir de n'importe où dans le monde et obtenir une diffusion qui est très vaste », rappelle le directeur général.

Peu importe le résultat, être en nomination aux Prix du Gouverneur général amène des retombées positives.

« C'est un prix qui est important pour la communauté littéraire, mais qui va au-delà d'elle. C'est un concours qui est très médiatisé. Juste les nominations, c'est un appel à de nouveaux lecteurs pour qu'ils redécouvrent les œuvres », précise-t-il.

L'annonce des gagnants 2019 se fera le 29 octobre prochain. Les prix seront ensuite remis aux lauréats lors d'une cérémonie tenue à Rideau Hall, à Ottawa, en décembre.

affaires

OR
1499,82
-19,89
$US/ONCE

PÉTROLE
57,46
-1,76
BARIL US$

ALUMINIUM
0,7736
0,12%
$US/LIVRE

EURO
0,6845
-0,0074
€EURO

LE DOLLAR
75,02
-0,62
¢US

facebook/ LeQuotidien Progres

@lequotidien_cyb

PRINCIPAUX INDICES

Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	975.34 $	-9.69 $	107390340
S&P/TSX 300	16310.97 $	-136.69 $	218199726
S&P/TSX VENTURE	0.00 $	0.00 $	0
DOW JONES	26078.62 $	-494.42 $	0
NASDAQ (QQQ)	184.05 $	-3.22 $	22015212
NASDAQ/Canada	0.00 $	0.00 $	0

TORONTO

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
AURORA CANNABIS	ACB	5.56 $	0.12 $	13850942
BOMBARDIER INC.	BBD.B	1.56 $	-0.04 $	7068184
ENCANA CORP.	ECA	5.69 $	-0.20 $	6656249
TORONTO-DOMINION	TD	73.44 $	-1.75 $	5951929
MANULIFE FIN	MFC	23.01 $	-0.82 $	5936063
THE GREEN ORGANIC	TGOD	1.98 $	0.10 $	5077545
THE STARS GROUP	TSGI	26.49 $	6.25 $	5022557
BANK OF NOVA	BNS	73.93 $	-0.66 $	4892311
BETAPRO CRUDE OIL	HOU	4.98 $	-0.18 $	4755347
FIRST QUANTUM	FM	9.93 $	-0.85 $	4408902

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
CONSTELLATION	CSU	1315.83 $	7.69 $	35588
THE STARS GROUP	TSGI	26.49 $	6.25 $	5022557
WINPAK LTD	WPK	46.63 $	3.47 $	150422
FRANCO-NEVADA	FNV	123.10 $	2.73 $	569054
KIRKLAND LAKE GOLD	KL	61.88 $	2.47 $	757647
LASSONDE	LAS.A	180.00 $	2.02 $	2945

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
FAIRFAX FINANCIAL	FFH	565.26 $	-6.30 $	27670
CANADIAN PACIFIC	CP	283.15 $	-4.04 $	344815
MACKENZIE CDN	QCE	100.11 $	-3.71 $	910
E-L FINANCIAL	ELF	756.10 $	-2.84 $	420
KINAXIS INC	KXS	81.19 $	-2.81 $	89993
MACKENZIE	QDX	91.27 $	-2.71 $	8700

NEW YORK

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
SPDR S&P 500 ETF	SPY	288.16 $	-5.16 $	53685632
NIO Inc	NIO	1.62 $	0.30 $	48250274
VanEck Vectors ETF	GDX	27.40 $	0.47 $	44496940
Chesapeake Energy	CHK	1.31 $	-0.03 $	31818032
Las Vegas Sands	LVS	56.50 $	-0.72 $	30341128
Ford Motor Co.	F	8.61 $	-0.28 $	24810665
The Fin Select	XLF	26.86 $	-0.56 $	22210103
iShares Tr -	EFA	63.24 $	-1.35 $	17338349
General Electric	GE	8.52 $	-0.09 $	16982450
Bank of America	BAC	27.85 $	-0.58 $	15999702

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Direxion Shares	DRIP	94.48 $	7.88 $	238656
Credit Suisse AG	DGAZ	147.56 $	6.06 $	308461
Direxion Shares	GASX	73.26 $	5.66 $	14821
Direxion Shares	ERY	55.42 $	3.96 $	212464
Direxion Shares	JNUG	63.58 $	3.64 $	1808209
Aberdeen Standard	PALL	159.49 $	2.94 $	20107

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Berkshire Hathaway	BRK.A	304512.00 $	-5933.00 $	58
NVR Inc.	NVR	3633.65 $	-86.54 $	10043
AutoZone, Inc.	AZO	1052.86 $	-30.85 $	116979
Mettler-Toledo	MTD	663.41 $	-25.37 $	100317
Chipotle Mexican	CMG	809.98 $	-18.77 $	256168
Markel Corp	MKL	1154.20 $	-18.25 $	11104

NASDAQ

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Naked Brand Group	NAKD	0.06 $	0.01 $	67726130
Nektar	NKTR	17.33 $	-1.10 $	40063483
Altaba Inc	AABA	19.63 $	0.00 $	39327830
Credit Suisse AG	TVIX	16.51 $	1.89 $	36364466
Stars Group	TSG	19.91 $	4.60 $	29157872
Invesco QQQ Trust	QQQ	184.05 $	-3.22 $	22015627
Microsoft Corp	MSFT	134.65 $	-2.42 $	20658697
Advanced Micro	AMD	28.31 $	-0.45 $	20620641
Apple Inc	AAPL	218.96 $	-5.63 $	19252036
Cisco Systems Inc	CSCO	46.56 $	-1.18 $	19214593

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Charter Comms	CHTR	410.75 $	5.15 $	854855
Credit Suisse	UGLD	139.44 $	4.96 $	91766
Stars Group	TSG	19.91 $	4.60 $	29157872
Credit Suisse	USLV	91.56 $	4.47 $	342779
argenx SE	ARGX	113.42 $	4.47 $	289651
AnaptysBio Inc	ANAB	33.89 $	2.54 $	443401

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Booking Holdings	BKNG	1941.44 $	-36.59 $	194129
Alphabet Inc	GOOG	1176.63 $	-28.47 $	1086966
Alphabet Inc	GOOGL	1177.92 $	-28.08 $	1057120
Amazon.com Inc	AMZN	1713.23 $	-22.42 $	1863462
Intuitive Surgical	ISRG	511.89 $	-16.71 $	633809
Credit Acceptance	CACC	443.38 $	-11.92 $	83635

TITRES VEDETTES À TORONTO

Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp.	ECA	5.89 $	5.67 $	5.69 $	-0.20 $
Barrick Gold Corp	ABX	23.39 $	22.84 $	23.12 $	0.40 $
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	40.75 $	40.00 $	40.40 $	0.19 $
Bombardier CL A	BBD.A	1.72 $	1.61 $	1.67 $	0.00 $
Bombardier Inc.	BBD.B	1.65 $	1.55 $	1.56 $	-0.04 $
BCE Inc.	BCE	64.24 $	63.56 $	63.99 $	-0.16 $
Bank of Montreal	BMO	96.62 $	95.05 $	95.75 $	-1.14 $
Bank of Nova Scotia	BNS	74.31 $	73.51 $	73.93 $	-0.66 $
CAE Inc	CAE	33.43 $	32.25 $	32.39 $	-1.03 $
Cascades Inc.	CAS	11.35 $	11.05 $	11.17 $	-0.22 $
Cogeco Cable Inc.	CCA	106.73 $	105.32 $	106.73 $	0.52 $
Canfor	CFP	15.49 $	15.35 $	15.40 $	-0.05 $
CIBC	CM	108.21 $	106.34 $	107.03 $	-1.73 $
Canadian Natural Res.	CNQ	33.94 $	33.30 $	33.60 $	-0.50 $
CN Railway Company	CNR	114.10 $	112.22 $	112.91 $	-1.75 $
Canadian Pacific Railway	CP	285.72 $	280.86 $	283.15 $	-4.04 $
Canadian Tire	CTC	214.00 $	214.00 $	214.00 $	0.00 $
Canadian Western Bank	CWB	32.73 $	32.25 $	32.57 $	-0.16 $
Domtar	UFS	44.45 $	43.68 $	44.21 $	-0.15 $
Emera	EMA	58.10 $	57.32 $	57.78 $	-0.30 $
Enerplus	ERF	9.50 $	9.19 $	9.24 $	-0.17 $
CGI Group Inc.	GIB.A	102.97 $	101.35 $	101.96 $	-1.02 $
Transcontinental Inc.	TCL.A	15.25 $	14.73 $	15.21 $	0.16 $
Great-West Lifeco	GWO	31.12 $	30.34 $	30.49 $	-0.62 $
Industrial Alliance	IAG	59.48 $	58.33 $	58.49 $	-1.17 $
Societe financiere IGM	IGM	36.98 $	36.26 $	36.62 $	-0.52 $
Imperial Oil	IMO	33.82 $	33.20 $	33.35 $	-0.58 $
Quebecor Inc	QBR.B	30.16 $	29.84 $	29.99 $	-0.25 $
Loblaws Cos.	L	75.13 $	74.49 $	74.84 $	0.03 $
Laurentian Bank	LB	44.46 $	43.90 $	44.28 $	-0.30 $
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	29.80 $	29.32 $	29.71 $	-0.18 $
Magna International	MG	68.13 $	66.88 $	67.38 $	-1.51 $
Metro Inc.	MRU	58.23 $	57.63 $	58.05 $	0.45 $
National Bank	NA	65.69 $	64.47 $	65.19 $	-0.76 $
Precision Drilling Corp.	PD	1.53 $	1.41 $	1.41 $	-0.10 $
Power Corp.	POW	29.95 $	29.34 $	29.61 $	-0.39 $
Power Financial	PWF	30.08 $	29.50 $	29.75 $	-0.52 $
Quebecor Inc.	QBR.B	30.16 $	29.84 $	29.99 $	-0.25 $
Rogers Comm. Inc.	RCI.B	65.02 $	64.39 $	64.73 $	-0.10 $
Royal Bank	RY	106.17 $	104.64 $	105.31 $	-1.42 $
Saputo Inc.	SAP	40.35 $	40.00 $	40.15 $	-0.23 $
Shaw Communications	SJR.B	25.97 $	25.73 $	25.94 $	-0.01 $
Sun Life financial	SLF	58.29 $	57.31 $	57.63 $	-0.75 $
SNC-Lavalin	SNC	17.68 $	17.10 $	17.22 $	-0.28 $
Superior Propane Corp	SPB	11.77 $	11.60 $	11.76 $	0.00 $
Suncor Energy Inc.	SU	40.35 $	39.76 $	39.91 $	-0.64 $
Telus Corporation	T	47.50 $	46.80 $	47.22 $	-0.24 $
Transalta Corporation	TA	8.74 $	8.60 $	8.73 $	0.02 $
Tembec	TMB	0.00 $	0.00 $	5.18 $	0.00 $
TD Bank	TD	74.72 $	72.69 $	73.44 $	-1.75 $
Transcanada Pipe	TRP	68.09 $	67.17 $	67.55 $	-0.57 $
Torstar Corp.	TS.B	0.85 $	0.81 $	0.81 $	-0.04 $
Weston George Ltd	WN	111.04 $	110.18 $	110.73 $	0.16 $



Patricia Côté, directrice d'Aide Parents Plus, Marie-Karlynn Laflamme, présidente du conseil d'administration de Centraide, Cindy Fitzmorris, bénéficiaire, Luc Cyrenne, coprésident d'honneur, et Martin St-Pierre, directeur général de Centraide, ont procédé au lancement de la campagne de collecte de fonds 2019.— PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

CAMPAGNE 2019

Centraide vise 2 250 000 $

DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

Pour une 39e année consécutive, Centraide Saguenay-Lac-Saint-Jean lance un appel à la générosité afin d'amasser 2 250 000 $ qui seront distribués à une centaine d'organismes venant en aide aux citoyens dans le besoin.

Mercredi, la présidente du conseil d'administration, Marie-Karlynn Laflamme, et le directeur général, Martin St-Pierre, ont réuni les médias chez Aide Parents Plus de Jonquière afin de procéder au lancement officiel de la campagne 2019, laquelle se déroulera sous la coprésidence d'honneur de Luc Cyrenne, directeur de projet, développement économique régional, et de Jean-François Nadeau, directeur des projets stratégiques, tous deux de Rio Tinto.

M. Cyrenne a mentionné qu'à travers son implication et celle d'une centaine d'employés retraités de l'entreprise, il souhaite agir avec cœur pour sensibiliser son entourage à la situation de centaines de personnes dans le besoin, que ce soit aux plans économique, psychologique, du maintien à domicile, de l'intégration sociale, etc. Il a souligné au passage que la dernière vente de garage de Rio Tinto a permis d'amasser 100 000 $, un record, dont les deux tiers iront dans les coffres de Centraide. « La campagne est très bien démarrée et il existe plusieurs bonnes raisons de s'impliquer, que ce soit au niveau des dons ou du bénévolat. Dans la dernière année, Centraide a aidé 72 000 personnes à travers les 98 organismes qu'elle soutient. Il est essentiel de continuer à donner », affirme M. Cyrenne.

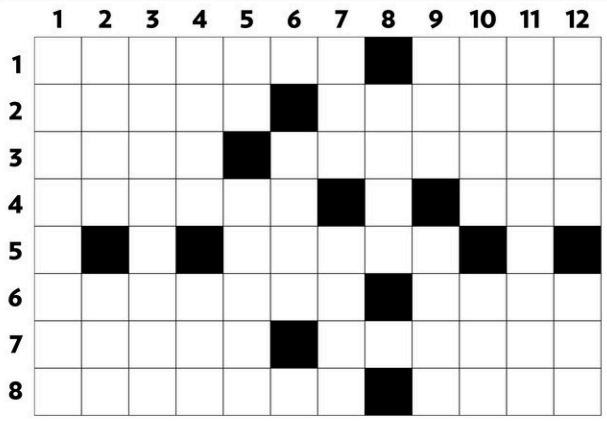
Comme c'était le cas lors des campagnes précédentes, un cabinet formé d'une trentaine de personnalités se mettra en branle pour organiser, entre autres, des récoltes de dons au sein de 300 entreprises de la région, une stratégie qualifiée de gagnante. Outre la campagne au sein des entreprises, d'autres activités reviendront, comme le tir du CF-18 à la base de Bagotville prévu le 21 novembre prochain.

À la tête de Centraide depuis une dizaine d'années, Mme Laflamme a mentionné que l'objectif de 2,2 M$ répondra à une partie des besoins puisque l'an dernier, les organismes aidés avaient exprimé des besoins jusqu'à hauteur de 2,6 M$ pour des besoins de base sans aucun superflu. La récolte de dons s'était élevée à 2 175 000 $ en 2018.

M. St-Pierre a mentionné que les dons effectués à Centraide sont largement distribués au sein des organismes puisque pour chaque dollar récolté, 84 cents sont retournés, le reste étant destiné pour l'administration et le paiement de certains employés. Il a aussi souligné tous les partenariats développés avec certains organismes pour la récupération de matériels et d'équipements.

Les personnes présentes ont également entendu les témoignages de Patricia Côté, directrice de l'organisme Aide Parents Plus, et Cyndie Fitzmorris, bénéficiaire et mère de cinq enfants, pour qui l'aide apportée a permis un précieux soutien à la fois à ses jeunes enfants et à elle-même avec la création d'un nouveau cercle social.

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

1 Rupture des glaces d'un fleuve gelé. – Une des couleurs primaires.

2 On dit qu'une seule vaut mille mots. – Suites de wagons.

3 Titre que l'on donnait à un roi. – Homicide.

4 Il décompose les rayons lumineux. – Bassin d'une écluse, compris entre les deux portes.

5 Vêtement qui sert à se protéger de la pluie.

6 Supporter quelqu'un malgré ses défauts. – Interjection qui s'emploie pour inviter l'interlocuteur à répéter une chose.

7 Il va à l'école. – Reptile saurien de l'Amérique tropicale.

8 Destiné exclusivement à une personne. – Qui n'a pas l'usage de la parole.

VERTICALEMENT

1 Réprimander quelqu'un.

2 Chef militaire, dans les pays musulmans. – Encouragement au pays de la corrida.

3 Marqués de bandes de couleurs vives.

4 Vieux. – Prénom féminin.

5 Déterminant démonstratif. – (Se) regarder dans le miroir.

6 Marque l'identité totale.

7 Du verbe être. – S'adresse à un Dieu.

8 Qui manque de délicatesse, qui est brusque.

9 Établissement où l'on peut consommer des boissons. – Boisson alcoolisée fabriquée avec du jus de canne à sucre.

10 Il y en a plusieurs dans un dortoir. – Boisson inodore.

11 Qui est profondément fixé dans l'esprit.

12 Détériorés par l'usage. – Clair et précis.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	F	L	A	C	O	N	S	■	P	I	P	E
2	R	E	M	O	R	A	■	C	A	N	O	T
3	A	V	A	L	■	G	R	A	N	D	I	R
4	N	E	T	■	O	E	I	L	■	E	T	E
5	C	■	E	P	I	■	Z	U	T	■	R	■
6	H	E	U	R	E	S	■	M	O	T	I	F
7	I	V	R	E	■	A	N	E	M	O	N	E
8	R	E	S	S	A	C	■	T	E	T	E	R

MOT MYSTÈRE

ADORER
AMBON
AME
ANGE
ASCETE
AVENT

BURE

CENE
CHAPE
CIEL
CREDO
CURE

DEMON
DIVIN
DOM
DULIE

ELUS
ENFER
EPHOD
EPITRE
ERMITE
ETOLE
EUDISTE
EVEQUE
EXEAT

FOI

INDULT
INRI

LAI

MALIN
MENSE
MITRE

NEF

RELIGION - Un mot de 10 lettres

O	N	D	O	Y	E	R	M	I	T	E	E	R	U	B
R	E	D	E	M	P	T	E	U	R	M	R	B	E	F
U	L	C	R	M	H	I	O	B	L	A	T	D	L	E
E	A	E	U	I	O	F	R	L	L	A	I	O	P	N
O	D	N	C	M	D	N	O	N	E	V	P	M	M	I
S	N	E	C	N	E	U	V	A	I	N	E	E	E	L
T	A	A	M	B	O	N	L	N	C	V	N	T	T	A
E	S	T	L	U	D	N	I	I	E	S	I	A	E	M
N	A	R	A	E	T	E	U	Q	E	N	R	L	C	L
S	L	A	D	N	A	E	U	C	U	O	R	L	S	S
O	U	P	O	C	G	E	R	N	H	E	X	E	A	T
I	T	P	R	I	M	E	I	T	F	A	P	T	V	A
R	I	E	E	H	T	A	T	N	I	E	P	H	E	C
E	D	M	R	E	T	H	E	I	S	M	E	E	N	H
O	S	U	L	E	U	D	I	S	T	E	E	R	T	E

Solution du dernier numéro : ERLANGER **03-10-2019**

NEUVAINE
NONE

OBLAT
OECUMENIQUE
ONDOYER

OSTENSOIR

PIE
PRIME
QUETE

REDEMPTEUR
RITE

SAC
SALUT
SANDALE

SECRETE
SOEUR

TACHE
TALLETH
TEMPLE

THEISME
THORA
TRAPPE

UNIATE
UNITE

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

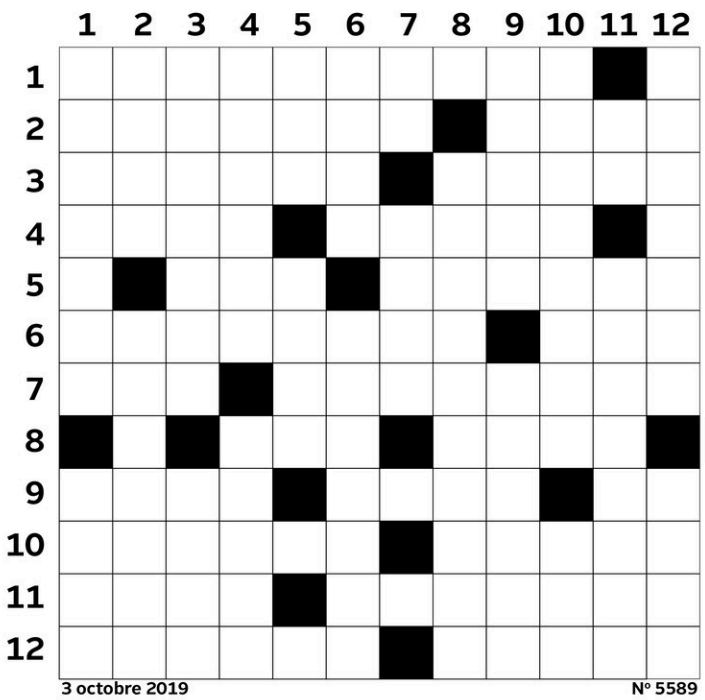
1. Fils de Gargantua.
2. Commencée - Type.
3. Manette - Amélioration.
4. Roi de Suède - Qui conserve une teinte naturelle.
5. Cheval ou antilope - Indigner.
6. Servent à soutenir une table - Bien des lustres.
7. D'avoir - Herbe vivace, abondante dans les prés et les pelouses.
8. Qui se réduit à rien - Le capitaine y mange.
9. C'était un poète - Examen - Possessif.
10. Passereaux - Au nord de l'Inde.
11. D'une pâleur et d'une maigreur maladives - Aiguillon constitutif du squelette des éponges.
12. État des États-Unis - Configuration des lieux.

VERTICALEMENT

1. Ensemble d'objets différents mais de même nature - Chef algérien.
2. Douloureux - Croît dans les décombres.
3. Débutants - La Callas.
4. Vêtement chaud - Ne fondent pas.
5. Balle qui fait le point - Joli.
6. Administre - Papillon.
7. Ile de France - On la fait pour plaire.
8. Manie de grincer des dents.
9. Conduite étanche - Élégant.
10. Faucons - Très chaste.
11. Cours d'eau - Grosse mouche.
12. Certains - Ville du Gard.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	H	I	E	N	S	L	O	U	P	S	■
2	H	A	R	L	E	■	O	M	N	I	U	M
3	R	I	O	■	P	A	T	I	E	N	C	E
4	E	■	N	I	E	C	E	S	■	C	E	T
5	T	A	I	T	■	I	S	S	U	E	■	I
6	I	N	S	E	R	E	■	I	L	E	U	S
7	E	D	E	■	A	R	G	O	T	■	R	■
8	N	E	R	O	N	■	E	N	R	A	G	E
9	■	R	■	A	D	E	R	■	A	V	E	N
10	U	S	E	S	■	R	E	S	S	E	N	T
11	S	E	R	I	N	E	■	P	O	N	T	E
12	A	N	E	S	■	S	U	I	N	T	E	R



3 octobre 2019 — N° 5589

SUDOKU

1		4				2		8
					9			
9			8	2				
	5			3			2	9
	1	8		7				5
		9	2					4
3		6		8			5	
			6	9				
							1	7

Niveau de difficulté : facile — **4866**

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

6	7	4	3	9	8	2	5	1
5	9	8	4	1	2	3	6	7
1	2	3	5	6	7	9	8	4
7	6	1	2	3	9	8	4	5
3	4	5	8	7	1	6	2	9
2	8	9	6	5	4	1	7	3
4	5	6	1	8	3	7	9	2
8	1	7	9	2	5	4	3	6
9	3	2	7	4	6	5	1	8

4865

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com**.

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

L T X E T	E	Q S S Q	U U E	E I M	I P	Y R P R	A O O	C U C D	L U R R	I E O	S S I C	E E E	N N U N
			■									■	
	■			■						■			
	■				■								
	■						■						
	■												

Thème : Citation de Bernard Berenson

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Cicéron : Celui qui a l'habitude du mensonge, a aussi celle du parjure.

Peanut



Ben



Boris



HOROSCOPE 3 octobre 2019

Bélier du 21 mars au 19 avril - Pendant que la Lune flirte avec Jupiter en Sagittaire, il serait peut-être préférable de taire certaines informations afin de ne pas étonner les autres inutilement. L'inquiétude de vos proches n'arrangerait les choses en rien. Par contre, si quelqu'un vous pose une question directe, vous devriez éviter de lui mentir. Car une vieille connaissance détient la réponse à une question...

Taureau du 20 avril au 20 mai - Ce n'est pas quand les choses deviennent difficiles que nous n'osons pas agir, mais plutôt quand nous n'osons pas agir que les choses deviennent difficiles. Avec le duo Lune-Jupiter en Sagittaire que vous pourrez voir dans le ciel par temps clair, votre journée se couronnera d'un succès si vous relevez le défi qui se présentera à vous. Et vos problèmes disparaîtront quand vous passerez à l'action...

Gémeaux du 21 mai au 21 juin - Même si vous n'obtenez pas exactement ce que vous désirez, votre situation est plus avantageuse que vous ne le pensez. L'actuel duo Lune-Jupiter en Sagittaire, face aux Gémeaux, intensifiera votre charme et votre pouvoir de séduction. Ne soyez donc pas timide, mais faites tout de même bien attention de ne pas laisser une traînée de cœurs brisés derrière votre passage...

Cancer du 22 juin au 22 juillet - Vous n'êtes pas la seule personne à avoir commis des erreurs. Toutefois, même si cela semble difficile, vous auriez avantage à admettre vos torts. Un petit effort d'humilité de votre part pourrait faire régner l'harmonie dans vos relations et fera toute la différence. La Lune flirte avec Jupiter, et votre attitude positive sera même susceptible d'amener d'autres personnes à reconnaître leurs fautes.

Lion du 23 juillet au 22 août - La culpabilité est un sentiment néfaste qui peut mener à l'autodestruction. Si vous croyez avoir commis une erreur, adressez des excuses aux personnes concernées. Elles ne vous en voudront probablement pas. Et avec la Lune qui ce soir flirtera avec Jupiter en Sagittaire, Signe de Feu ami du vôtre, vous devriez rapidement retrouver votre paix d'esprit.

Vierge du 23 août au 22 septembre - Vous devriez accueillir le changement les bras ouverts, même si vous ne savez pas exactement quels en seront les impacts à long terme. Vous n'avez qu'à vous organiser pour être capable de revenir en arrière si les résultats ne vous conviennent pas. La Lune en Sagittaire n'est pas votre meilleure, mais si vous n'essayez pas certaines modifications, vous n'en connaîtrez jamais les effets.

Balance du 23 septembre au 23 octobre - Malgré le duo Lune-Jupiter en Sagittaire, votre journée ne devrait pas être désagréable. Assurez-vous simplement de ne dépendre de personne d'autre. Vous êtes en mesure de vous débrouiller par vous-même, suivez votre première idée, surtout si quelqu'un essaye de vous inciter à faire autrement. Par ailleurs, vous pourriez recevoir des nouvelles importantes...

Scorpion du 23 octobre au 21 novembre - Vous devriez faire un effort particulier pour ne pas brusquer les autres actuellement. Une personne de votre entourage a besoin de plus de temps avant de prendre une décision importante. Toute insistance de votre part risque d'avoir l'effet inverse. La Lune est en Sagittaire, mais les choses évolueront mieux au fil du temps avec l'arrivée de Mercure en Scorpion. Sachez patienter...

Sagittaire du 22 novembre au 21 décembre - Personne ne peut vous infliger un complexe d'infériorité sans votre consentement. Ne vous laissez pas abattre si quelqu'un ne semble pas reconnaître vos talents. Car avec le duo Lune-Jupiter en Sagittaire, vous n'avez aucune raison de ne pas avoir confiance en vous. Votre désir d'apporter plus de piquant à votre vie pourrait vous entraîner dans une excursion profitable.

Capricorne du 22 décembre au 19 janvier - La Lune flirte avec Jupiter en Sagittaire et la dimension matérielle de l'existence devrait vous faire un clin d'oeil. Vous pourriez gagner ou recevoir des biens qui agrémenteront votre quotidien. Par ailleurs, si vous recherchez un article rare, une pièce de collection ou objet égaré, ne vous découragez pas, les trouvailles seront également possibles.

Verseau du 20 janvier au 18 février - La conjonction de la Lune ce soir avec Jupiter en Sagittaire devrait vous permettre de faire une mise au point importante au sujet d'une situation qui n'est pas claire. Une personne de votre entourage risque de ne pas vous dire exactement ce qu'elle pense par crainte de vous déplaire. Essayez de découvrir par vous-même quelles sont ses véritables attentes...

Poissons du 19 février au 20 mars - La configuration planétaire du duo Lune-Jupiter en Sagittaire indique qu'une situation passée n'est peut-être pas encore vraiment terminée. Quoique vous en pensiez, la balle se trouve maintenant dans votre camp. Il est toujours temps de revenir en arrière, de rétablir l'ordre et d'améliorer les choses. Toutefois, il faut battre le fer tant qu'il est chaud, alors n'attendez pas trop...

JEUDI À LA TÉLÉ

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

3 OCTOBRE	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
ICI RC Télé	Salmigondis	Motel Monstre	RDI matin	On va se le dire			Ricardo	Silence, on joue!	Téléjournal Midi	L'Épicerie	Heartland		Virginie	Virginie	Mystères Laura / L'avenir en jeu		On va se le dire			Silence, on joue!
V	Moment V		Moment V		Infopublicité	Infopublicité	Lucifer / Dieu Johnson		Occupation D	COUP DE FOUDRE ET PETITS MENSONGES (2017) avec Steve Lund, Taylor Cole.			ESCALE EN ENFER (2010) avec Graham Abbey, Rachael Leigh Cook.				Les Simpson	Les Simpson	Guerre des clans
CJPM	(6h00) Salut Bonjour				Ça finit la semaine / Anick Lemay		Le Tricheur	Mario Dumont	TVA nouvelles		ADIEU À CEMETERY JUNCTION (2010) avec Ralph Fiennes, Ricky Gervais.				Nouvelles /Publicité	Les feux de l'amour		Top modèles	TVA nouvelles	
TQc	TopWing / Robocar	Pat'Patrouille	(:55)Chuggington	(:35)Simon /Monchhi	Merveilleux	Frères Kratt	Dernier passager	Génial!	Cette année-là		Les francs-tireurs		L'amour et le sexe en Inde		Format familial	RoiJulian !	Chipmunks	(:35)Chuggington	Pat'Patrouille	Merveilleux

3 OCTOBRE	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
ICI RC Télé	Le Téléjournal	RDI économie	District 31	Infoman	100 génies / L'argent		Enquête		Le Téléjournal		Sports ex/(:05) En bref ICI /(:10) On va se le dire		
V	Un souper parfait	Occupation Double	À table avec mon ex	Rire et délire	Les jeux fous d'Ellen		L'Open Mic de...	Occupation Double	Chicago Police / Bonnie et Clyde		Un souper parfait	NVL	Moment V
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur	Les Gags	La poule aux oeufs d'or	Le bon docteur / 36 heures de gardes		J.E.	Face à la rue	TVA nouvelles	(:35) Denis Lévesque		(:35) LE FUSILIER MARIN 5 (2017) The Miz.	
TQc	Passe-Partout	Cochon dingue / Un	Génial!	L'indice Mc$ween	180 jours / Les routes secondaires		Dans les médias		House of Cards (v.f.) / Pouvoir et justice		Un chef à la cabane / Tout plane à la cabane		Génial!
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	Champions du monde	Vingt-cinq	Des racines et des ailes - Olivier Klein supervise la décoration des rues avant l'ouverture des marchés de Noël.				Aux animaux la guerre		TV5 le journal / (:20) C à dire?!	Journal Afrique	C à vous
CANAL D	Comédie Club / Dominic et Martin		Un trésor vu de l'espace		Catastrophes en mer / Le naufrage du Marine Electric		Paranormal / Chambre d'hôtel hantée et plus encore		Docu-D / Empire félin			Contact animal	La guerre des enchères
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages / Les musiques de Patrick		Le Téléjournal		Mordus de politique		Le National	Le National	24/60
RDS	(:15) Hockey 360° (D)		LNH Hockey / Canadiens de Montréal c. Hurricanes de la Caroline (D)					L'antichambre (D)		Sports 30	LNH Canadiens express / Montréal vs Caroline		L'anticha-mbre
VIE	Mini-maisons recherchées	Mini-maisons recherchées	3 garçons et des sextuplés / Des diplômes et des crises		Stage à la maternité		Nombreux et heureux / Les Nadeau, 13 enfants		Design V.I.P.	Design V.I.P.	Hung (v.f.)		UNE RENTRÉE QUI TOURNE...
SERIES+	NCIS: Nouvelle-Orléans / Mauvaise alliance		Élémentaire / La fleur du mal		Madame la Secrétaire d'État / Eyjallajökull		Quantico / Le ciel s'écroule		Bull (v.f.) / Ange ou démon?		Solitaire / Par la racine		Blue Bloods / Les oubliés
Z	Remorquage à South Beach	Maripier!	Le must du ridicule	En rodage	Galas ComediHa! 2017 / Gala P-A Méthot		Ceci n'est pas un talk show	Comédie sur mesure	Tosh.0 / Jackie B	T'es pas game	Dexter / Âme soeur		South Park
HISTORIA	Chevaliers: l'ultime tournoi / Chevaliers de la table ronde		De l'acier et du feu / Les armes Vikings		FantomWorks / Dart 1964 et Cobra 1965		Transmission impossible	Rapides et dangereuses	Hors route: défi extrême / Le duel des frères Busch		Détroit: bêtes d'acier / Prise deux		Cash Cowboys
ÉVASION	Direction la mer / Old Orchard		Benoît le villageois	5 étoiles	Hôtel Inspector / La Casa, Torrox, Spain		Josh Gates, traqueur de mystères		Vivre sous zéro / Obscurité hivernale		Le Voyageur assoiffé / Au rythme des Caraïbes		Mordu de la pêche
ICI ARTV	(17h30)Downton Abbey	Downton Abbey / En pleine effervescence		Moi et l'autre / La patinoire	Amour du country / Mario Pelchat , Paul Daraîche.		Génie: Einstein / Einstein chapitre sept		Génie: Einstein / Einstein chapitre huit		MON AMI DINO (2016) avec Sasha Migliarese, Joëlle Morin, Michel Côté.		

Petites Annonces

1051, boulevard Talbot, Chicoutimi • Courriel: classees@lequotidien.com

418 549-4444
Ligne sans frais 1 800 866-3658

Heures d'affaires:
Du lundi au vendredi
Sur place: 8 h 30 à 16 h 30
Par téléphone: 8 h à 17 h 30

IMMOBILIER VENTE

6684 Chalets à vendre



Beau chalet habitable à l'année, à quelques min. ville de La Baie, faut voir! **581 222-2750**

6687 Terrains, terres et fermes à vendre

Terrain à vendre à quelques kms de La Baie (Saguenay), accès au lac. **581 222-2750**

IMMOBILIER LOCATION

6737 Logements à louer

1.1/2, 3 pièces, 3.1/2, 4.1/2, 5.1/2, semi-meublés ou meublés, près UQAC. Tél.:418-815-3383, 581-306-4503.

ALEXIS (Place) JONQUIÈRE
Rues Nadeau et Truchon
1 mois gratuit
3½ à partir de 550$/mois
5½, à partir de 750$/mois
rénovés, chauffés, éclairés, porte patio
Près de Canadian Tire, CFP et du CÉGEP.
Tél.: 581-234-6128

CHICOUTIMI 2 x 4½, coin Dubuc et Taché, 1 entièrement refait, chauffé/éclairé, 640$/mois. L'autre 41/2 meublé, 675$/mois. Libres immédiatement. 418-540-2002.

JONQUIÈRE, 5½, rez- de ch., 610$ non ch., non écl. pas d'animaux, personnes sérieuses seulement. (418) 547-2127 / 557-2434.

6762 Maisons à louer

LATERRIERE, chemin Saint-Paul, haut de maison, 51/2, chauffé, éclairé, câble et déneigé, 1,100$/mois. Tél.:418-693-0259, 418-820-9244.

SERVICES ET EXPERTS

6787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

SERVICES PERSONNELS

6819 Messages personnels

A FLEUR de peau, Eric et Carl
Tél. : 418 550-0632

AU MENU pour vous monsieur la jolie Julie dès 8 h. 418 376-1274.

AURÉLY, du Saguenay, 27 ans, très belle, douce et délicieuse! Qualité garantie 100 % ou argent remis. Tél.:581-668-1085.

L'ART d'éveiller les sens dans la sensualité.
418 973-4839

MARIA, 30 ans, jeune espagnole, reçoit en privé, 514 213-8606.

PATTY : belle madame, reçoit et, endroit propre et discret. Chicoutimi 418-812-9699.

POUR les hommes, c'est le temps de vous offrir un petit caprice. Je vous offre un massage de détente en douceur. Je peux vous recevoir. Pierre.Tél.:418-944-2568.



EMPLOIS

6834 Offres d'emploi

CAMELOTS RECHERCHÉS
avec voiture
pour distribuer
★ LE QUOTIDIEN/PROGRÈS ★
6 jours/semaine
(environ 1 h 30 à 2 h 00 de travail par nuit)
Secteurs suivants :
Desbiens, Chambord, Lac-Bouchette, Roberval, St-Félicien. Normandin, Albanel, Dolbeau

BIENVENUE AUX RETRAITÉ(E)S

Contactez Serge Gosselin
418-256-1164, 418-618-4098
sergegosselin2012@hotmail.com

CONCIERGE recherché(e), 17 h/sem. (les samedis et dimanches) Info : 418 548-3681 ou
courriel : entretien.jes@videotron.ca

Les entreprises René Gauthier recherche journalier fiable
pour le déneigement manuel à la prison de Roberval, saison 2019-2020, 40h/sem garanties, salaire au dessus de la moyenne 20$ et plus avec avantages. Vêtements de travail fournis, véhicule obligatoire.
Aucun dossier criminel.
418 690-7431.

LIVREUR(EUSE) pour livraison au Saguenay, aucune exp. requise, 3h/nuit, 7 jours/7, 418 540-3553.

PERSONNEL RECHERCHÉ
Opérateur pour tracteur de déneigement, et personnel recherché, pour déneigement manuel et mécanisé. Très bien rémunéré, poss. de travail à l'année, secteur Base de Bagotville, Permis de conduire classe 5 requis, classe 1 ou 3 un atout
581-574-0787

6834 Offres d'emploi

Recherche
camelot avec voiture pour distribuer Le Quotidien
Secteur la Baie (route motorisée)
Revenu d'appoint très intéressant
Contactez Denis Fortin
418-544-8394

URGENT!
Recherche camelot avec voiture
pour distribuer LE QUOTIDIEN
SAINT-COEUR-DE-MARIE
Excellent revenu d'appoint!
Contactez Sylvain Roy
418-590-1439

VÉHICULES

6851 Automobiles

ACHAT ET VENTE DE
PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs.
Garage René Girard. Tél. : 418-548-3306.

6851 Automobiles

ADIEU BAZOU 150$ à 1,000$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture). Tél.: 418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h à 17h, samedi 7h à 12h.

6856 Véhicules demandés

1000$ ET MOINS
ACHETONS pneus usagés, autos et camions pour pièces.
Payons comptant. Permis SAAQ.
Gilbert Autos inc. Tél. : 418-543-8361.

6858 Bateaux et véhicules nautiques

CHALOUPES aluminium 12', 950$ et soudure aluminium inoxydable. Tél.: 418 815-7657.

MARCHANDISES

6873 Divers à vendre

4 PNEUS D'HIVER À L'ÉTAT NEUF marque Dunlop 225 |45 |17 418 547-8333

6883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

FOURNAISE à l'huile, Dragon, 35,000 BTU, 600$, 418-342-6568 ou cell.: 418-812-0093.

Jamais trop d'info
leQuotidien
leProgrès
PAPIER/INTERNET/TABLETTE/MOBILE

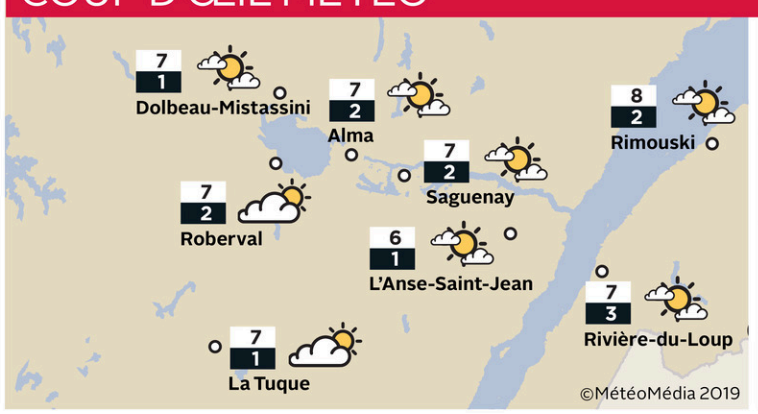
AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Candide DENIS, en son vivant résidant au 1614, rue Cormier à Saguenay (Chicoutimi), Québec, G7H 5V9, survenu le 26 octobre 2018, un inventaire des biens de la défunte a été fait par Karen VILLENEUVE, liquidatrice, reçu devant Me Josée Noël, notaire, à Saguenay, le 27 septembre 2019, conformément à la loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude Lajoie Lemieux Notaires, 138, rue Price Ouest, bureau 208, Saguenay (Chicoutimi), Québec, G7J 1G8.

Donné ce 30 septembre 2019.
Me Josée Noël, notaire

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. 8
Min. 1
Ciel variable
Précipitations : 30 %
Vents du nord-ouest 21 km/h

Samedi
Max. 9
Min. 2
Généralement ensoleillé
Précipitations : 10 %
Vents légers

Dimanche
Max. 15
Min. 11
Passage nuageux avec averses isolées
Précipitations : 40 %
Vents légers

Lundi
Max. 15
Min. 7
Ciel variable
Précipitations : 30 %
Vents du sud-ouest 25 km/h

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Ensoleillé	9	2
Chibougamau	Variable	4	-1
Gaspé	Beau	9	2
Gatineau	Averses	10	4
Îles-de-la-Mad.	Variable	9	8
Maniwaki	Averses	8	3
Montréal	Averses	11	5
Mont-Tremblant	Averses	8	3
Québec	Beau	9	5
Rimouski	Ensoleillé	8	2
Sept-Îles	Ensoleillé	9	1
Sherbrooke	Averses	10	5
Tadoussac	Ensoleillé	8	3
Thetford Mines	Beau	8	2
Trois-Rivières	Averses	9	4
Val-d'Or	Averses	4	0

LE SOLEIL

6h45 18h19
Durée du jour : 11h34

LA LUNE
Lever : 12h39 Coucher : 21h32
05 oct. 13 oct. 21 oct. 27 oct.

LE VENT
Vents légers

LES MARÉES

La Baie		Chicoutimi	
Heure	Hauteur	Heure	Hauteur
0h41	0,2	1h52	0,1
6h46	4,9	6h58	4,2
12h43	0,7	13h48	0,4
19h03	5,3	19h11	4,5

Météo Média
meteomedia.com/video
IMPRÉVISIBLE. COMME PRÉVU !
DÉCOUVREZ-EN PLUS

AVIS DE DÉCÈS

CHOUINARD (M. MARIO)



Le 30 septembre 2019, est décédé à Jonquière, à l'âge de 63 ans et 4 mois, M. Mario Chouinard, fils de feu Mme Jacqueline Nepton et de feu M. Henri Chouinard, demeurant rue Frontenac, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le vendredi 4 octobre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 5 octobre 2019 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 5 octobre 2019 à 11 h à l'église St-Dominique. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de M. Mario Chouinard et les cendres seront déposées au columbarium St-Dominique.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Mélanie (Tomy Bouchard), Keven (Karolyn Lacombe), Isabelle (Michaël Arbour), Carol-Ann Tremblay, Steeve Langlois (Lorela Clores); ses petits-enfants: Michaël, Jazz, Jo-Anny, Philippe, Malyka, Elijah, Skyler, Calvin; son frère et sa soeur: Steven Chouinard (France Côté), Diane (Stéphane Gaudreault). Il était aussi le frère de feu Jocelyn Chouinard.

Il laisse également dans le deuil ses neveux: Alex Chouinard et Michel Tremblay; sa nièce Lorie Goudreault; son illeul Yannick Chouinard (Annie Dufour); Mme Line Lemieux; Mme Nathalie Duperré et ses enfants: Vanessa et Steeven ainsi que parents et de nombreux amis.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de Leucan. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

CORRIVEAU (M. JEAN-PIERRE)



Le 1er octobre 2019, est décédé à Alma, à l'âge de 90 ans et 5 mois, M. Jean-Pierre Corriveau, époux de dame Suzanne Bernier, demeurant à Alma. Il était le fils de feu M. Edmond Corriveau et de feu dame Marie-Blanche Godbout. La famille recevra les condoléances le vendredi 4 octobre 2019 de 19 h à 22 h et le samedi 5 octobre 2019 à compter de 9 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

La célébration du dernier adieu aura lieu le samedi 5 octobre 2019 à 10 h 30 à la chapelle Marc Richard de la Résidence Funéraire Lac St-Jean. M. Corriveau a été confié au crématorium et ses cendres seront déposées au cimetière St-Jérôme de Métabetchouan.

Outre son épouse dame Suzanne Bernier, il laisse dans le deuil ses enfants: Sylvie, François (Charlaine Lebel), Martin (Thérésa Galatti) et Éric (Caroline Claveau); ses petits-enfants: Isabelle, Maxime, Luc, Pierre, Jessica, Michaël et Jessica ainsi que ses arrière-petits-enfants: Anthony, Samuel, Sophie, Olivier, Zoé et Delphine.

Il était le frère de: feu René Corriveau (feu Jeanne Charest), feu Françoise (feu René Bourgeault), feu Rachel, feu Marcelle (feu Raymond Lamy), feu Germain et feu Benoît (Marguerite Côté). Il était le beau-frère de: feu Huguette Bernier (feu Jean Garon), feu Guy (Madeleine Lemay), Rémi (Micheline Hardy), Ghislain (Lise Duchesne), Richard (Claudette Larouche), Jean-Marie (Jeannine Leclerc) et Gaétan. Il laisse également dans le deuil ses nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Alma, 300, boulevard Champlain Sud, Alma, G8B 5W3. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Jean-Pierre Corriveau, visitez le site www.residencefunerairelacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS

DESGAGNÉ (MME ROLANDE)



Le 30 septembre 2019, est décédée au Jardin de MesAnges, à l'âge de 93 ans et 7 mois, Mme Rolande Desgagné, épouse de feu M. Jean-Marie Boucher, demeurant à Alma. Elle était la fille de feu M. Wilbrod Desgagné et de feu dame Marie-Annette Turcotte. La famille recevra les condoléances le vendredi 4 octobre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 5 octobre 2019 à compter de 9 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

Les funérailles auront lieu le samedi 5 octobre 2019 à 10 h 30 à l'église St-Sacrement d'Alma. Mme Desgagné sera confiée au crématorium et ses cendres seront déposées au columbarium Lac St-Jean.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Rachelle (feu Michel Fortin), Jean-Guy (Charlotte Tremblay), Nicole (Tony Côté), Ginette (Bertrand Duchesne), Gilles (Rachel Larouche), Claudine (Ghislain Fortin), feu Pierre (Annie Gingras), Marc (Nathalie Dupéré) et Dany; ses petits-enfants: Daniel et Hughes Fortin, Nathalie et Pascale Boucher, Nadine et Nick Côté, Claudia Duchesne, Kevin et Luc Michaud, Simon et Julie Fortin, François et Claude Boucher, Sarah Labrecque-Boucher, Sébastien, Stéphanie et Vanessa Boucher et leur conjoint(e) ainsi que ses 21 arrière-petits-enfants et 5 de la 5e génération. Elle était la soeur de: feu Raymond Desgagné (feu Pierrette Larouche), Yvon (Olivette Boucher), Adrien (Yolande Bordeleau), André (Lisette Duchesne), Jean-Paul (Georgette Tremblay) et Ghislain (Marielle Laverrière). Elle laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Boucher ainsi que tous ses neveux et nièces, parents et amis. La famille tient à remercier le personnel de la Maison Soli-Can pour les bons soins prodigués à leur mère. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à Soli-Can Lac-St-Jean Est, 1540, boulevard Auger Ouest, Alma, G8C 1H8. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à Mme Rolande Desgagné, visitez le site www.residencefunerairelacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS

GAGNÉ (MME RÉJEANNE LAPOINTE)



Le 29 septembre 2019, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 80 ans et 6 mois, Mme Réjeanne Lapointe, épouse de feu M. Michel Gagné, demeurant à Chicoutimi. Elle était la fille de feu Mme Simone Bouchard et de feu M. Zoël Lapointe. La famille accueillera les parents et ami(e)s le samedi 5 octobre 2019 de 13 h à 16 h, à

l'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Chicoutimi
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi, G7H 1L2

Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 5 octobre 2019 à 16 h à la chapelle de la 5e Saison, Complexe funéraire Chicoutimi. Elle a été incinérée au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Gustave Baliarda (Belen Miranda), Jimmy Gagné, Frédéric Gagné; ses petits-enfants: Gustavio, Javier Baliarda et Coralie Gagné. Elle était la soeur de: Yvette Lapointe ((feu Jean-Paul Côté) Gaston Lagacé), Rosaire (Lucette Fortin), Cécile (feu Réal Villeneuve), Rosa-Annette, feu Gisèle (Gaston Perron), Florence (feu Yves Lapointe), Maurice (Béatrice Boudreault) et Paul (Carole Lalancette). Elle laisse également les membre de la famille Gagné ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

AVIS DE DÉCÈS

GAGNON (MME FLORENCE)



Entourée de ses enfants et soutenue de l'amour de ses petits-enfants, le 20 septembre 2019, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital d'Alma, à l'âge de 97 ans, Mme Florence Gagnon, épouse de feu M. Majella Bergeron. Elle était la fille de feu Mme Hilda Tremblay et de feu M. Armand Gagnon. La famille accueillera les parents et amis le samedi 5 octobre 2019 à compter de 13 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

La célébration du dernier adieu aura lieu le samedi 5 octobre 2019 à 16 h à la chapelle Marc Richard de la Résidence Funéraire Lac St-Jean. Mme Gagnon a été confiée au crématorium et ses cendres seront déposées au cimetière d'Alma (secteur St-Sacrement).

Elle laisse dans le deuil ses enfants et petits-enfants: Claude Bergeron (feu Yolande Guimond, Pauline Angers), Marco Bergeron, Audrée et Stéphanie Lemieux, Diane Bergeron (Léon Murray), France et Dany Murray, Laval Bergeron (Monique Lavoie), Adam et Sophye Bergeron, Alain Bergeron (Micheline Martel), Louis-Dave, Marie-Christine et Mylène Bergeron, Louise Bergeron, Josée Côté ainsi que plusieurs arrière-petits-enfants; ses frères: feu Henri-Paul Gagnon (feu Jeannette Potvin), feu Lucien Gagnon (feu Thérèse Paradis), feu Maurice Gagnon (feu Françoise Duchesne), feu René Gagnon, Philippe Gagnon (Laurette Gilbert); ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Solange Bergeron (Roland Lessard), feu Gracia Bergeron (feu Edmond Desgagné), feu Jean-Marie Bergeron (Yolande Munger), Bertrand Bergeron (Gabrielle Grimard), Réjeanne Bergeron, Norma Bergeron (feu Germain Belley) et feu Viateur Bergeron (feu Jeannette Boivin). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces.

La famille souhaiterait que l'envoi de fleurs soit compensé par des dons à Soli-Can Lac-St-Jean Est, 1540, boulevard Auger Ouest, Alma, G8C 1H8. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir les dons. Pour rendre hommage à Mme Florence Gagnon, visitez le site www.residencefunerairelacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS

GAUDREAULT (MME JEANNINE)

1943 - 2019



Le 26 septembre 2019, est décédée à l'Hôpital du Suroît à Salaberry-de-Valleyfield, à l'âge de 76 ans, Mme Jeannine Gaudreault, épouse de M. Richard Simard, native de Chicoutimi et demeurant à L'île-Perrot depuis 2015. Elle était la fille de feu Mme Gracia Simard et de feu M. Arthur Gaudreault.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses trois enfants: Ginette, Serge (Mélanie Charron) et Suzanne; ses petits-enfants: Rose et Olivier; son arrière-petit-fils Adam; ses frères et soeurs: Françoise (feu Jean-Roch Girard), feu Georgette (Maurice Provencher), Claudette (feu Raymond Tremblay), Carmelle (feu Henri-Paul Lavoie), Lisette (feu Yvan Tremblay), Raoul (Suzie Bouchard), Joseph-Henri, Jeanne-Mance (Roger Lalonde), Germain et feu Roger; ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Solange (feu Georges-Édouard St-Gelais et feu Charles Ouellet), Marie-France (feu Arsène Boudreault), Yolande (feu Jacques Bruneau), Lisette (Léo Brochu), Violette (Roméo Sergerie), Aliette (Jacques Baril), Lucienne (feu Yves Bilodeau), feu Benoît, Thérèse, feu Marquis Villeneuve, Denise Tremblay, Hélène Potvin et Rachelle St-Gelais. Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux, nièces, parents et amis.

La famille recevra les condoléances le vendredi 4 octobre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h ainsi que le samedi 5 octobre 2019 de 9 h à 10 h à:

l'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Chicoutimi
520, boulevard Saguenay Est, Chicoutimi (Québec)

Les funérailles auront lieu le samedi 5 octobre 2019 à 10 h 30 à la cathédrale de Chicoutimi.

La famille tient à remercier chaleureusement tout le personnel des soins de longue durée de l'Hôpital du Suroît pour les bons soins et leur dévouement.

À la mémoire de Jeannine, des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

AVIS DE DÉCÈS

GAUDREAULT (M. YVAN)



Le 1er octobre 2019, est décédé à son domicile, à l'âge de 87 ans et 7 mois, M. Yvan Gaudreault, époux de Mme Lydia Lepage, demeurant à Laterrière.

Il était le fils de feu Mme Juliette Lapointe et de feu M. Philippe-Auguste Gaudreault.

La famille accueillera les parents et ami(e)s, une heure avant les funérailles qui auront lieu

le samedi 5 octobre 2019 à 11 h
à l'église Notre-Dame
Laterrière

Il a été incinéré au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront inhumées au cimetière de Laterrière.

Outre son épouse Mme Lydia Lepage, il laisse dans le deuil ses enfants: Jacinthe Gaudreault (Étienne Gagnon), Philippe (Caroline Tremblay), Jacques et André (Lory-Ann Lemieux); 11 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants.

Il était le frère de: feu Céline Gaudreault (feu René Gagnon), Germain (Jacqueline Emond) et Carol.

Il était le beau-frère de: feu Marie-Joseph Lepage (feu Jean-Marie Tremblay), feu Paul (feu Julia Maltais), feu Agésilas (feu Françoise Rinfret), feu Hélène (feu Gaston Fortier), feu Andrée (feu Roland Desmeules), Gertrude (Raymond-Marie Fournier), Antoinette (feu Wilfrid Rinfret) et Nicole (Claude Laurin).

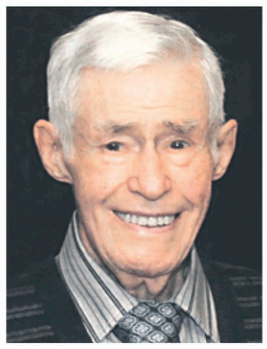
Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-9409, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

AVIS DE DÉCÈS

LALIBERTÉ (M. ROCH)



« Le soleil s'est couché sur une vie bien remplie et continuera de briller dans le jardin des souvenirs. »
Est décédé paisiblement, entouré de l'amour des siens, à la Maison Colombe-Veilleux de Dolbeau-Mistassini, le 2 octobre 2019, à l'âge de 95 ans et 8 mois, M. Roch Laliberté, époux de feu Mme Gemma Boulanger, demeurant à Dolbeau-Mistassini. Il était le fils de feu M. Wilfrid Laliberté et de feu Mme Rose-Anna Dallaire. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
150, avenue de la Fabrique
Dolbeau-Mistassini

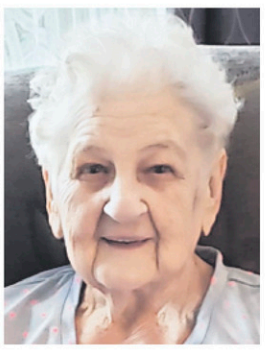
le vendredi 4 octobre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le samedi 5 octobre 2019 à 10 h 30 à l'église Sainte-Thérèse-d'Avila de Dolbeau-Mistassini et l'inhumation suivra au cimetière de Dolbeau. Il laisse ses enfants: feu Francine (Bertrand Dubois, Jocelyne Paradis), Gilles (Lisette Gauthier), André (Lise Gobeil), feu Diane (Richard Harvey, Denise Tremblay) et Rolande (Jacques Boily); ses petits-enfants: Mario et Marie-Claude Dubois, Vicky, Marie-Ève, Pierre-Luc et Alexandra Laliberté, Stéphane, Marie-Christine et Sylvie Laliberté, Meggie Gagnon, Marylène et Mélanie Harvey, David, Karine et Jean-François Boily; ses arrière-petits-enfants: Jesse, Ève-Émilie, Érika, Coralie, Élodie, Charles, Félix, Louis-David, Ludovic, Marc-Antoine, Rybéra, Angélie, Camille, Olivia, Naomi, Charlotte, Émile, Kéryane, Éliott, Julien, Juliette, Mélia, Stella-Rose, Jacob, Victoria, Arthur, Julia, Adèle et James. Il était le frère de: feu Roland (feu Cécile Larouche), feu Rodolphe (feu Cécile Frigon), feu Claire (feu Gustave Duperré), feu Cécile (feu Adrien Frigon), feu soeur Marthe (Congrégation des Antoniennes de Marie) et feu Raoul (feu May-Anne Landry); le beau-frère de: feu Médéric Boulanger, feu Jeannette (feu Euclide Vézina), feu Léo (feu Yvette Painchaud, Thérèse Mailhot), feu Marie-Claire (feu Alexandre Gosselin), feu Léona (feu Jean-Charles Lambert), feu Marie-Paule (feu Adjutor Gaudreault), feu Éliette (feu Raymond Painchaud, feu Léon-Maurice Bouchard), feu Marie-France (feu Jean-Guy Julien), Clément (Brigitte Tremblay), feu Clémence (Antonio Fleury) et Jean (feu Louisette Mailloux). Également, il laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Maison Colombe-Veilleux, 1832, boulevard Wallberg, Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 1H9, (418) 276-4224.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour informations: (418) 276-1474, télécopieur: (418) 276-1436
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

GERVAIS (MME ESTHER GIROUX)



C'est avec tristesse que nous vous annonçons le décès de notre mère Esther, ce 30 septembre 2019, à l'âge de 90 ans. Elle est allée rejoindre notre père Denis et notre frère Carol. Elle était la fille de feu Mme Yvonne Grenon et de feu M. Antoine Giroux. La famille accueillera les parents et ami(e)s le vendredi 4 octobre 2019 de 19 h à 22 h et le samedi 5 octobre 2019 de 12 h à 17 h au

Complexe funéraire Carl Savard
899, chemin Sydenham
Chicoutimi

Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 5 octobre 2019 à 17 h à la chapelle Notre-Dame de Grâce. La crémation aura lieu au crématorium du Complexe funéraire Carl Savard et les cendres seront déposées au cimetière d'Arvida (Jonquière).

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Ginette Gervais (Réal Mc Nicoll), Linda (Richard Bourque), Réjean (Christine Murray), Manon (Serge Savard), Steeve Imbeault et Karen Imbeault (Ardavan Farzaei); ses petits-enfants: Philippe (Julie), Pascale (Rémy) et Pierre-Olivier Mc Nicoll (Marie-Josée), Francis Bourque (Margherita), Marianne (Dany), Claudine (Maxime) et Cynthia Gervais (Maxime), Alexandra Savard (Alexandre), Sélina et Sacha Farzaei ainsi que ses 9 arrière-petits-enfants.

Elle était la soeur de: feu Paul Giroux, Edith (feu Claude Morais) et Donald. Elle laisse également dans le deuil les membres de la famille Gervais, ses neveux et nièces, cousins et cousines et de très bonnes amies.

Un merci spécial aux membres du personnel de Villa Saguenay pour les bons soins et les attentions prodigués à maman.

Veuillez compenser l'envoi de fleurs pour des dons à la Maison de soins palliatifs du Saguenay. Une personne bénévole sera présente au salon afin de les recueillir.

Complexe funéraire Carl Savard

Pour informations: (418) 602-4949, pour vos messages de sympathie télécopieur: (418) 602-4950, courriel: info@complexefunerairecarlsavard.com - Site internet: www.complexefunerairecarlsavard.com Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

LAVOIE (M. GUY)



Est décédé subitement, à son domicile, le 16 septembre 2019, à l'âge de 68 ans et 5 mois, M. Guy Lavoie, époux de feu Mme Florence Marcou, demeurant à La Prairie et autrefois de Roberval. Il était le fils de feu M. Albert Lavoie et de Mme Rita Gauthier.

La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le samedi 5 octobre 2019 à compter de 13 h suivi d'un service funéraire à 16 h à la chapelle du Complexe funéraire.

Il laisse sa mère Mme Rita Gauthier (feu M. Albert Lavoie). Il était le père de feu Marie-Ève Lavoie et l'ex-conjoint de feu Mme Lucille Traversy.

Il était le frère de: Gilles Lavoie (Marjolaine Privé), Jacques Lavoie (Linda St-Pierre), Rachel Lavoie (Jean Niquet) et Richard Lavoie (Gisèle Langlais). Il laisse les enfants de son épouse feu Mme Florence Marcou: Julien Fisch (Diane Devillers), Capucine Berthouloux (Habib Faid) et Perrine Berthouloux (Yvon-Pierre Ménard) ainsi que ses petits-enfants.

Également, il laisse son filleul Nicolas Lavoie, ses neveux et nièces, ses oncles et tantes, ses cousins et cousines et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation Diabète Québec, 8550, boulevard Pie-IX, bureau 300, Montréal (Québec), H1Z 4G2, 1-800-361-3504.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

HAMEL (MME PAULINE TRUCHON)



Est décédée paisiblement, entourée des siens, au Centre d'hébergement Saint-Henri de Montréal, le 23 septembre 2019, à l'âge de 87 ans et 2 mois, Mme Pauline Truchon, épouse de feu M. Raymond Hamel, demeurant à Montréal et autrefois de Saint-Félicien. Elle était la fille de feu M. Ludger Truchon et de feu Mme Suzanne Bédard. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
961, boulevard Sacré-Coeur
Saint-Félicien

le vendredi 4 octobre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le samedi 5 octobre 2019 à 10 h 30 à l'église de Saint-Félicien.

Par la suite, elle sera confiée au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au columbarium de la Maison Marc Leclerc de Saint-Félicien.

Elle laisse ses enfants: Josée (André Durette), Martin (Adair Marcial Perez) et Éric ainsi que son petit-fils Nicholas. Elle était la soeur de: feu Benoit (feu Gisèle Touchette), feu Julien (feu Thérèse Tremblay), feu Charlotte (feu Gabriel Morin), Édèse (feu Clermont St-Gelais), feu Jean-Roch (feu Margaret Kitts), feu Jeanne-Mance (feu Guy Demers), feu Colombe (feu Maurice Cyr), feu Samson, feu Paul (feu Jeanne Langlais) et feu Claire (feu Jimmy Desforges); la belle-soeur de: feu Paul Hamel (feu Alice Potvin, feu Olivine Dallaire), feu Angéla Hamel (feu Marc Castonguay), feu Alfred Hamel (feu Rollande Perron), feu Thérèse Hamel (feu Alphonse Milot), Marie Hamel (Jean-Marie Gagnon), feu Lionel Hamel (Cécile Tremblay), feu Françoise Hamel (feu Aldège Gagnon), feu Adrien Hamel (feu Bernadette Fournier), Marcel Hamel (feu Rosemonde Gagnon), Lucienne Hamel (Gilles Lamontagne) et Claude Hamel (Gisèle Tremblay). Également, elle laisse plusieurs neveux et nièces et autres parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Société Alzheimer, 690, rue Saint-Sacrement Ouest, Alma (Québec) G8B 4N9 (418) 668-0161.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour information : (418) 679-3333, télécopieur : (418) 679-1688
Courriel : mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

PAQUET (M. CLAUDE)



Est décédé paisiblement, entouré de l'amour des siens, à la Maison Colombe-Veilleux de Dolbeau-Mistassini, le 1er octobre 2019, à l'âge de 61 ans et 8 mois, M. Claude Paquet, époux de Mme Édith Lalancette, demeurant à Notre-Dame-de-Lorette. Il était le fils de feu M. Jean-Louis Paquet et de Mme Evelyna Boisvert. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
150, avenue de la Fabrique
Dolbeau-Mistassini

le vendredi 4 octobre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jour du service, le salon sera ouvert à compter de 13 h. Le service funéraire aura lieu le samedi 5 octobre 2019 à 15 h à la chapelle Saint-Jean-de-la-Croix du Complexe funéraire et les cendres seront déposées au cimetière de Notre-Dame-de-Lorette. Outre son épouse Mme Édith Lalancette et sa mère Mme Evelyna Boisvert (feu M. Jean-Louis Paquet), il laisse ses enfants: Amélie (Pier-Alexandre Bouchard), Jean-Claude (Cindy Bouchard) et Vanessa (Marc Thibeault); ses petits-enfants: Évelia, Justin, Antoine, Olivia, Léo et un petit bébé à venir. Il était le frère de: Guylaine (Chantal Simard), Doris (feu Raynald Bérubé), Josée (Bastien Gaudreault) et Gyna (Sylvain Dufour); le gendre de M. Claude Lalancette (feu Mme Madeleine Larouche); le beau-frère de: LouiseLalancette (Rémy Martel), Mario (Line Normand), Réjean (Shantale Bezeau), Carolle, Vital (Annie Cartier), Éric (Sandra St-Germain), feu Gaétan et feu Gilles; le neveu de: feu Gilles Boisvert (Madeleine Bouchard), Fleurette (feu Paul-Armand Côté), feu Édouard (Anne-Marie Bouchard), Georgette (feu Thomas-Louis Lachance), Huguette (Lionel Tanguay), Dolorès (Stan Bisson), feu Réjeanne, Marjolaine, Robert (Nicole Lambert), Alain (Denise Tremblay), Christianne, feu Léo (Lisette Langevin), feu Suzanne et Sylvie (Jean-Claude Laprise); feu Marguerite Paquet (feu Paul-Arthur Dufour), feu Cécile, feu Hector (feu Thérèse Castonguay), feu Julien (feu Rose-Emma Tremblay), feu Félicienne (feu Philippe Castonguay), feu Paul, feu Amable (Marie-Claire Castonguay), feu Françoise (Roland Lemieux), feu Jacqueline (Cyrille Tessier), Monique (Maurice Parent), Louise (feu Ken MacWhirter) et Réjeanne (feu Guy Hébert). Également, il laisse ses neveux et nièces, ses cousins et cousines et autres parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Maison Colombe-Veilleux, 1832, boulevard Wallberg, Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 1H9, (418) 276-4224.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour informations: (418) 276-1474, télécopieur: (418) 276-1436
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.



AVIS DE DÉCÈS

SIMARD (M. ÉRIC)

1961 - 2019

À l'IUCPQ, le 29 septembre 2019, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Éric Simard, fils de feu Donat Simard et de Mariette Tremblay, conjoint de Mme Isabelle Jean. Il demeurait à Québec et natif de Alma. La famille vous accueillera au

Complexe funéraire Lépine Cloutier
1500, boul. Wilfrid-Hamel
Québec QC G1N 3Y6

le samedi 5 octobre 2019 de 19 h à 21 h et le dimanche 6 octobre 2019 de 10 h à 12 h. Une liturgie de la Parole suivra à 12 h en la chapelle du Complexe Hamel, 1500, boul. Hamel Ouest, Québec. Il laisse dans le deuil, outre sa conjointe, ses fils: Joël et François. Il était le frère de: Régis (Suzanne Tremblay), Serge, Martine et Edith. Il était le gendre de: Olivette Tremblay et Réal Jean. Il était le beau-frère de: Martine (Laval Potvin) Richard (Ruth Harvey), Claude (Marie-Andrée Bélanger). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, oncles, tantes, autres parents et ami(e)s, dont ses collègues de travail de SSQ Assurance. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne de la sclérose en plaques, 245, rue Soumande, bureau 202, Québec QC, G1M 3H6.

LÉPINE CLOUTIER
ATHOS

ATHOS
418.682.5225 / Télécopieur : 418 682-6249
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée: ***www.lepinecloutier.com/ info@lepinecloutier.com***



AVIS DE DÉCÈS

SIMARD (MME MARIE-FRANCE BOIVIN)

Le 29 septembre 2019, est décédée dans la sérénité au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 97 ans et 10 mois, Mme Marie-France Boivin, épouse de feu M. Fernand Simard, demeurant à Chicoutimi. Elle était la fille de feu Mme Emma-Rose Beaumont et de feu M. Joseph Boivin. La famille accueillera les parents et ami(e)s le samedi 5 octobre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le dimanche 6 octobre 2019 de 9 h à 10 h 45, à

l'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Chicoutimi
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi, G7H 1L2

Une célébration de la Parole aura lieu le dimanche 6 octobre 2019 à 11 h à la chapelle de la 5e Saison, Complexe funéraire Chicoutimi. Elle sera incinérée au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront déposées au columbarium du Complexe Rive-Nord (Ste-Claire).

Elle était la mère de: feu Lise Simard (feu Yvan Gagné), Christiane (Daniel Giroux), Bruno (Julienne Boulay), Francine (Jean-Marc Fortier) et Chantale. Elle laisse dans le deuil ses petits-enfants: Nathalie, Marc-André, Martin, Marie-Josée, Bruno-Pierre et Marie-Ève; ses arrière-petits-enfants: Loïc, Alixia et Maïka. Elle était la soeur de:son frère adoptif feu Louis-Joseph Beaumont (feu Jeanne Gauthier), feu Lucille Boivin (feu Charles Chouinard, feu Lina Fillion), feu Laurence (feu Rodolphe Dupont, feu Yvanhoé Ouellet), feu Laurent (feu Cécilia Villeneuve), feu Benoît (feu Rose Tremblay), feu Marie-Marthe, feu Lucien (Madeleine Simard), Léon-Maurice (Laurence Verreault) et feu Brigitte (feu Jean-Georges Lessard). Elle était la belle-soeur de: feu Maurice Simard (Gemina Harvey), feu Paul (feu Anna Savard), feu Gisèle, feu Noël (feu Claire Guay) et Marielle (feu Pierre Morin). Elle laisse également dans le deuil ses filleules et filleuls; de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s. Elle était membre des Filles d'Isabelle du Cercle Martel dont elle fut 5 ans la régente. Elle fut parmi les fondatrices de la Société canadienne des maladies du rein. La famille tient à remercier le personnel du 54, Racine Est pour l'attention, la bienveillance et les soins prodigués à Marie-France durant son séjour à cette résidence. Un merci spécial au personnel du soutien à domicile du CLSC de Chicoutimi pour leur aide précieuse pendant les dernières années de sa vie. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de ma vie sera présente au salon afin de les recueillir.

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).



AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (M. NIL)

Le 27 septembre 2019, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Dolbeau-Mistassini, à l'âge de 90 ans et 6 mois, M. Nil Tremblay, époux de Mme Béatrice Brassard, demeurant à Dolbeau-Mistassini. Il était le fils de feu M. Noël Tremblay et de feu Mme Gabrielle Gagnon. Les membres de la famille recevront les parents et amis au

Complexe funéraire Hébert et fils
2355, boul. Wallberg
Dolbeau-Mistassini

le samedi 5 octobre 2019 de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h, suivi d'une célébration de la Parole à 16 h à la chapelle du Complexe funéraire. M. Nil Tremblay a été confié au crématorium Hébert et fils de Roberval. Outre son épouse, Mme Béatrice Brassard, il laisse dans le deuil ses enfants: Michel (Paule Guénard), Guy (Chantale Dion), Guylaine et Martine; ses petits-enfants: Mathieu Tremblay (Carole-Ann Huppé), Marie-Claude Tremblay (Yann Dumuret), Fanny Tremblay et Alexandra Asselin (Dave Archambault); son arrière-petit-fils Jake Archambault; ses beaux-parents: feu M. Adélard Brassard et feu Mme Loretta Lapointe; ses frères et soeurs: Gilles (feu Hermance Gauthier, Armande Maltais), soeur Huguette de la Congrégation du Bon-Pasteur, Murielle (Louis-Georges Bouchard), Gaétane, Denise (Gaston Laliberté), Marc (Colombe Ouellet), Solange (Yvon Thompson), Yvan (Thérèse Savard), Claudette (Gaëtan Lavoie), Michelle (Gilles Roberge), Marcel (Ginette Madgin), Alain (ex-conjointe Andrée Pedneault) et Johanne (Claude Dufour); ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Ovide (feu Jeanne-d'Arc Tremblay), feu Léonidas (feu Marie-Blanche Gaudreault), feu Armand (feu Alida Côté), feu Rosaire (feu Jeannette Allard), feu Rita (feu Jos-Louis Tremblay), Marguerite (feu Elisé Larouche), feu Raymond, feu Robert (France Duchesne) et Jean-Marc (Monique Bouchard) ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. La famille désire remercier tout le personnel du 3e étage du CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Dolbeau-Mistassini, pour tous les bons soins prodigués à leur père, M. Nil Tremblay. En témoignage de votre sympathie, des dons à la Fondation du Centre Maria-Chapdelaine, 2000, boul. Sacré-Coeur, Dolbeau-Mistassini, G8L 2R5 et site Internet: www.fondationcentremariachapdelaine.ca ou https://www.canadahelps.org seraient appréciés de la famille

MAISON FUNÉRAIRE Hébert & fils

Pour informations, bureau: (418) 276-1411, salon funéraire: (418) 276-8026, télécopieur: 418-276-1447, courriel: hebertetfils@bellnet.ca - Site internet: www.hebertetfils.com
Direction funéraire: Maison funéraire Hébert & Fils, Dolbeau-Mistassini.
(Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

Attention à l'intimidation

Les démocrates préviennent Trump de ne pas intervenir auprès des témoins dans la procédure de destitution

Associated Press

Accusant Donald Trump d'« incitation à la violence », les dirigeants démocrates de la Chambre des représentants ont vivement recommandé au président et à son administration mercredi de ne pas intimider les témoins potentiels dans le cadre de leur procédure de destitution.

Ils ont ajouté qu'ils préparaient une assignation à comparaître exigeant des documents relatifs aux relations du président avec l'Ukraine.

La présidente de la Chambre des représentants, Nancy Pelosi, a estimé que M. Trump ne semble pas « reconnaître à quel point ses déclarations sont dangereuses » pour le lanceur d'alerte qui a révélé l'existence d'un appel téléphonique en juillet entre M. Trump et le président ukrainien Volodymyr Zelensky. Lors de cet appel, M. Trump a demandé à son homologue ukrainien l'ouverture d'une enquête sur son rival politique démocrate Joe Biden et sa famille.

Le président du comité du renseignement de la Chambre, Adam Schiff, accusant M. Trump d'inciter à la violence contre le lanceur d'alerte, a déclaré que tout effort visant à entraver les enquêtes des démocrates serait considéré comme une preuve d'obstruction et pourrait s'ajouter à la procédure de destitution.

« On ne rigole pas ici », a-t-il déclaré.

M. Trump n'a montré aucun signe d'apaisement mercredi. Lors de la conférence de presse des leaders de la Chambre, il a écrit sur Twitter : « Les démocrates inutiles devraient se concentrer sur la construction de notre pays ». Après avoir lancé de nombreuses critiques, il a qualifié M. Schiff d'« individu sans envergure ». La ville d'origine de Mme Pelosi, San Francisco, serait quant à elle devenue une « ville de tentes » pour sans-abri, selon lui.

M. Trump a affirmé sur Twitter ces derniers jours qu'il souhaitait « connaître le lanceur d'alerte » à l'origine de la plainte et l'interroger, même si l'identité de cette personne est protégée par la loi.

UN « MÉPRIS FLAGRANT »

Les démocrates ont annoncé qu'ils allaient exiger vendredi de la Maison-Blanche des documents relatifs aux relations entre M. Trump et l'Ukraine, invoquant un « mépris flagrant » de leurs précédentes demandes d'information. Le président du comité de surveillance et de la réforme de la Chambre, Elijah Cummings, a écrit dans une note de service adressée aux membres du comité mercredi que le geste était nécessaire, car la Maison-Blanche avait ignoré de nombreuses demandes.

Compte tenu des « avertissements stricts et urgents » que l'inspecteur général du renseignement a adressés au Congrès, a déclaré M. Cummings, le comité n'a « pas d'autre choix que d'imposer cette citation à comparaître ».

La citation à comparaître sera adressée au chef de cabinet par intérim de la Maison-Blanche, Mick Mulvaney, et demandera 13 lots distincts de documents liés à l'appel de juillet et à d'autres questions connexes. L'appel s'est déroulé dans le contexte d'un programme d'aide étrangère de 250 millions $ US destiné à l'Ukraine, préparé par le Congrès, mais bloqué par M. Trump.

Stephanie Grisham, l'attachée de presse à la Maison-Blanche, a déclaré que la citation à comparaître n'était « rien d'autre que plus de demandes de documents, du temps perdu et de l'argent des contribuables qui montreront en définitive que le président n'a rien fait de mal ».

Le secrétaire d'État américain Mike Pompeo a reconnu mercredi qu'il avait participé à l'appel téléphonique de juillet entre le président Donald Trump et le président ukrainien, appel qui est au centre de l'enquête de destitution de la Chambre.

Il a fait cette déclaration lors d'une conférence de presse à Rome, affirmant qu'en tant que chef de la diplomatie des États-Unis, il connaissait bien la politique américaine à l'égard de l'Ukraine.

Mais il a continué à se montrer réfractaire à l'enquête de la Chambre, affirmant que les enquêteurs avaient contacté « des employés du département d'État directement » et leur avaient demandé de ne pas solliciter les avocats du département pour obtenir des conseils.

Il a déclaré que le département d'État « ferait (son) devoir constitutionnel de coopérer » avec le Congrès, mais ne tolérerait pas « l'intimidation ».



La présidente de la Chambre des représentants, Nancy Pelosi, a mis Donald Trump en garde. — PHOTO AFP, MANDEL NGAN

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY 2018-2019

EASTERN CONFERENCE

ATLANTIC DIVISION

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Toronto	1	1	0	0	0	1	5	3	2	1-0-0-0	0-0-0-0	1-0-0-0	G-1
Ottawa	1	0	1	0	0	0	3	5	0	0-0-0-0	0-1-0-0	0-1-0-0	P-1
Floride	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-

METROPOLITAN DIVISION

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Philadelphie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
N.Y. Rangers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Pittsburgh	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Floride	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Tampa Bay	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Buffalo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Columbus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
N.Y. Islanders	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
New Jersey	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Washington	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Caroline	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Boston	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Detroit	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-

WESTERN CONFERENCE

CENTRAL DIVISION

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Winnipeg	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
St. Louis	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Chicago	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-

PACIFIC DIVISION

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Vancouver	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Calgary	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Edmonton	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Vancouver	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Nashville	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Chicago	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
St. Louis	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Winnipeg	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Los Angeles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Edmonton	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Calgary	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Vegas	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-

LNH

Mercredi 2 octobre
Ottawa 3 Toronto 5
Washington à St. Louis, 20h.
Vancouver à Edmonton, 22h.
San Jose Vegas, 22h30.
Jeudi 3 octobre
Winnipeg à N.Y. Rangers, 19h.
Montréal en Caroline, 19h.
Buffalo à Pittsburgh, 19h.
Floride à Tampa Bay, 19h.
Minnesota à Nashville, 20h.
Boston à Dallas, 20h30.
Calgary au Colorado, 21h.
Arizona à Anaheim, 22h.
Vendredi 4 octobre
Chicago à Philadelphie, 14h.
Winnipeg au New Jersey, 19h.
Toronto à Columbus, 19h.
Washington à N.Y. Islanders, 19h.
Vegas à San Jose, 22h30.
Samedi 5 octobre
New Jersey à Buffalo, 19h.
N.Y. Rangers à Ottawa, 19h.
Tampa Bay en Floride, 19h.
Montréal à Toronto, 19h.
Columbus à Pittsburgh, 19h.
Caroline à Washington, 19h.
Detroit à Nashville, 20h.
Dallas à St. Louis, 20h.
Boston en Arizona, 21h.
Minnesota au Colorado, 21h.
San Jose à Anaheim, 22h.
Vancouver à Calgary, 22h.
Los Angeles à Edmonton, 22h.
Dimanche 6 octobre
Tampa Bay en Caroline, 17h.
Dallas à Detroit, 19h.
Winnipeg à N.Y. Islanders, 19h.
Lundi 7 octobre
St. Louis à Toronto, 19h.
Buffalo à Columbus, 19h.

MARQUEURS

MATCH HORS-CONCOURS

	B	A	Pts
Pacioretty, Vegas	4	6	10
Matthews, Tor	5	3	8
Eberle, NYI	4	3	7
Barzal, NYI	2	5	7
Edler, Van	1	6	7
Gaudette, Van	4	2	6
Kostin, STL	3	3	6
Pastrnak, Bos	3	3	6
Pettersson, Van	3	3	6
Tkachuk, Ott	3	3	6
Schwartz, STL	2	4	6
Wheeler, Win	2	4	6
Schenn, STL	1	5	6
Blais, STL	1	5	6
Eichel, Buf	1	5	6
Schultz, Pit	0	6	6
Debrusk, Bos	4	1	5
Jurco, Edm	3	2	5
Vrana, Was	3	2	5
Verhaeghe, TB	2	3	5
Bear, Edm	2	3	5
Butcher, NJ	2	3	5
Petry, Mon	2	3	5
Barkov, Flo	2	3	5
Dadonov, Flo	2	3	5
Hirose, Det	1	4	5

CANADIEN (HORS-CONCOURS)

	MJ	B	A	PTS
Petry	4	2	3	5
Gallagher	3	3	1	4
Danault	4	2	2	4
Suzuki	5	1	3	4
Weal	5	1	2	3
Lehkonen	4	1	2	3
Weber	4	0	3	3
Tatar	4	2	0	2
Cousins	5	1	1	2
Peca	4	1	1	2
Kulak	4	1	0	1
Thompson	3	1	0	1
Fleury	5	0	1	1
Armia	4	0	1	1
Drouin	4	0	1	1
Domi	4	0	1	1
Ouellet	3	0	1	1
Reilly	3	0	1	1
Poehling	2	0	1	1
Kotkaniemi	5	0	0	0
Hudon	5	0	0	0
Varone	4	0	0	0
Mete	4	0	0	0
Chiarot	4	0	0	0
Weise	4	0	0	0
Price	3	0	0	0
Folin	3	0	0	0
Alzner	2	0	0	0
Kinkaid	2	0	0	0
Lindgren	2	0	0	0
Byron	2	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	2	0	0	8	0	3,04	,875
Kinkaid	1	1	0	3	1	1,50	,961
Lindgren	1	1	0	6	0	3,03	,870

SÉNATEURS (HORS-CONCOURS)

	MJ	B	A	PTS
Tkachuk	4	3	3	6
Brown	4	2	2	4
Borowiecki	4	0	4	4
Duclair	4	2	1	3
Tierney	3	1	2	3
Chlapik	3	2	0	2
Ryan	3	2	0	2
Anisimov	3	2	0	2
Chabot	4	1	1	2
Balcers	3	1	1	2
Ennis	3	1	1	2
Batherson	5	0	1	1
Demelo	4	0	1	1
Goloubef	3	0	1	1
White	3	0	1	1
Hainsey	3	0	1	1
Sabourin	4	0	0	0
Brannstrom	4	0	0	0
Pageau	4	0	0	0
Zaitsev	3	0	0	0
Anderson	3	0	0	0
Nilsson	3	0	0	0
Szwarz	2	0	0	0
Paul	2	0	0	0
Boedker	2	0	0	0
Ebert	1	0	0	0
Trepanier	0	0	0	0
Thomson	0	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Anderson	1	1	0	5	0	2,14	,948
Nilsson	0	1	1	10	0	3,68	,875

HOCKEY

JUNIOR AAA

Division 91.9 Sports

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Princeville	8	6	1	0	1	39	27	13
Longueuil	5	5	0	0	0	28	13	10
Granby	7	4	2	1	0	34	28	9
Chambly	8	3	4	1	0	27	38	7
La Côte du Sud	7	3	4	0	0	28	30	6
St-Gabriel	8	2	5	1	0	33	46	5

Division Trevi

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Valleyfield	7	7	0	0	0	41	11	14
St-Jérôme	8	5	3	0	0	35	26	10
Terrebonne	8	5	3	0	0	32	25	10
Montréal-Est	7	2	5	0	0	24	36	4
Lac St-Louis	8	2	6	0	0	26	36	4
Gatineau	9	1	8	0	0	25	56	2

Dimanche 29 septembre
La Côte du Sud 6 Lac St-Louis 4
Chambly 2 Princeville 8
St-Gabriel 2 St-Jérôme 8
Gatineau 1 Valleyfield 8
Jeudi 3 octobre
Valleyfield à Chambly, 19h30.
Vendredi 4 octobre
Longueuil à Terrebonne, 19h30.
St-Jérôme à Mtl.-Est, 19h30.
Princeville à Granby, 19h45.
Lac St-Louis à Gatineau, 20h.

COLLÉGIAL

Nord-Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Thetford	7	5	2	0	0	25	20	10
Alma	8	4	4	0	0	31	34	8
Ste-Foy	8	3	4	0	1	20	28	7
St. Lawrence	6	3	3	0	0	22	18	6

Centre-du-Québec

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Laflèche	7	5	1	1	0	26	19	11
Lennoxville	8	4	3	1	0	35	28	9
Sorel-Tracy	7	4	3	0	0	26	21	8
St-Hyacinthe	7	3	2	2	0	23	19	8

Sud-Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Laurent	8	6	2	0	0	30	20	12
A.-Laurendeau	7	4	3	0	0	26	26	8
Lionel-Groulx	7	1	4	1	1	10	28	4
Abitibi-T.	6	1	5	0	0	14	27	2

Vendredi 4 octobre
Ste-Foy à Laflèche, 19h15
St-Laurent à Sorel-Tracy, 19h30
Lionel-Groulx à Lennoxville, 20h
St-Hyacinthe à Thetford, 20h
Samedi 5 octobre
Alma en Abitibi, 13h
St-Laurent à St.Lawrence, 15h30
Thetford à Ste-Foy, 19h30
L-Groulx à A-Laurendeau, 19h40

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Rimouski	4	3	0	0	1	16	11	7
Chicoutimi	4	3	0	1	0	13	11	7
B.-Comeau	4	2	1	1	0	8	9	5
Québec	4	2	2	0	0	14	14	4

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
R.-Noranda	5	4	1	0	0	20	13	8
B.-Boisbriand	4	2	1	0	1	15	19	5
Gatineau	4	1	1	2	0	14	15	4
Val-d'Or	5	1	2	2	0	13	13	4

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Cap-Breton	4	4	0	0	0	23	12	8
Charlottetown	4	3	0	1	0	15	9	7
St-Jean	4	2	2	0	0	16	20	4
Moncton	4	2	2	0	0	15	16	4
Halifax	4	1	3	0	0	8	13	2
A.-Bathurst	4	0	3	0	1	10	17	1

SECTION CENTRE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sherbrooke	5	4	0	1	0	17	13	9
Shawinigan	4	3	1	0	0	12	7	6
Drummondville	4	1	3	0	0	14	21	2
Victoriaville	5	0	3	0	2	14	24	2

Dimanche 29 septembre
Drummondville 3 Rimouski 6
Victoriaville 4 B.-Boisbriand 5
B.-Comeau 0 Sherbrooke 1 (P)
Saint-Jean 3 Cap-Breton 8
Charlottetown 5 Moncton 3
Mardi 1er octobre
Sherbrooke 4 Val-d'Or 3 (P)
Mercredi 2 octobre
Sherbrooke 2 R.-Noranda, 4
Halifax 5 Drummondville 1
Victoriaville à B.-Comeau, 19h30.
Cap-Breton à Rimouski, 19h30.
Moncton à Gatineau, 19h30.
Jeudi 3 octobre
Québec à A.-Bathurst, 18h.
Saint-Jean à Charlottetown, 18h.
Vendredi 4 octobre
Québec à Charlottetown, 18h30.
Drummondville à Val-d'Or, 19h.
Rimouski à Sherbrooke, 19h.
Gatineau à Victoriaville, 19h.
Cap-Breton à B.-Comeau, 19h30.
Halifax à Chicoutimi, 19h30.
Moncton à R.-Noranda, 19h30.
B.-Boisbriand à Shawinigan, 19h30.

MARQUEURS

NOTE:en date du 30 septembre.

	MJ	B	A	Pts
Hinam, R.-N.	5	3	7	10
Marleau, R.-N.	5	5	4	9
Sokolov, C.-B.	4	3	6	9
Lafrenière, Rimouski	4	2	7	9
Serdyuk, Victoriaville	4	6	1	7
Roy, Gatineau	4	5	2	7
Paré, Rimouski	4	5	2	7
Dubé, Québec	4	4	3	7
Casey, Charlottetown	4	3	4	7
Beaucage, R.-N.	5	4	2	6
Pelletier, Moncton	2	3	3	6
Macdonald, Bathurst	4	3	3	6
Zavgorodniy, Rimouski	4	1	5	6
L'Heureux, Moncton	4	1	5	6
Bibeau, Québec	4	0	6	6

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Trois-Rivières	8	5	3	0	0	21	12	15
St-François	7	4	3	0	0	34	22	12
Lévis	9	4	4	1	0	34	25	12
Jonquière	8	3	4	1	0	20	27	9
Notre-Dame	9	1	7	1	0	21	45	3

SECTION TACKS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Magog	8	7	1	0	0	35	15	21
C.C.-LeMoy.	8	5	3	0	0	22	29	14
St-Hyacinthe	9	4	5	0	0	30	36	12
Lac-St-Louis	8	3	4	1	0	29	31	9
Châteauguay	8	2	5	1	0	24	31	7

SECTION C.C.M.

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Gatineau	8	6	2	0	0	34	23	18
L.-Montréal	8	5	3	0	0	23	24	15
St-Eustache	8	5	2	1	0	32	27	14
C.E.-Blondin	6	3	3	0	0	11	18	9
Amos	8	3	5	0	0	27	32	9

Samedi 28 septembre
Châteauguay 6 Jonquière 1
Notre-Dame 5 L.-St-Louis 4 (P)
Amos 2 Lévis 5
Dimanche 29 septembre
Saint-Hyacinthe 2 L.-Montréal 4
Amos 2 Lévis 8
Châteauguay 4 Jonquière 3
Gatineau 0 Trois-Rivières 4
C.C.-LeMoy. 0 C.E.-Blondin 1
Notre-Dame 1 Magog 3
St-François 8 Saint-Eustache 4
Mercredi 2 octobre
Lévis 7 Notre-Dame 2
Vendredi 4 octobre
St-François à Jonquière, 19h.
Lévis à Trois-Rivières, 19h.
Saint-Hyacinthe à Magog, 19h.
C.E.-Blondin à Gatineau, 19h30.
L.-St-Louis au C.-LeMoy.,19h30.
Saint-Eustache à Châteauguay, 19h35.

SOCCER

MLS

EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
New York City	33	17	6	10	61	41	61
Atlanta	33	17	12	4	55	42	55
Philadelphie	33	16	10	7	57	48	55
D.C. United	33	13	10	10	42	38	49
New York	33	14	13	6	53	48	48
Toronto	33	12	10	11	56	52	47
N.-Angleterre	33	11	10	12	49	54	45
Chicago	33	9	12	12	50	45	39
Montréal	33	11	7	5	44	60	38
Columbus	33	10	15	8	39	46	38
Orlando	33	9	14	10	42	47	37
Cincinnati	33	6	22	5	31	75	23

OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Los Angeles FC	33	20	4	9	82	36	69
Minnesota	33	15	10	8	52	42	53
Seattle	33	15	10	8	51	49	53
Los Angeles Gal.	33	16	14	3	56	55	51
Salt Lake	33	15	13	5	45	41	50
Portland	33	13	13	7	49	48	46
Dallas	33	12	12	9	48	46	45
San Jose	33	13	15	5	51	52	44
Colorado	33	12	15	6	57	60	42
Kansas City	33	10	15	8	49	61	38
Houston	33	11	18	4	45	57	37
Vancouver	33	8	15	10	37	58	34

Dimanche 29 septembre
Toronto 2 Chicago 2
Philadelphie 0 Columbus 2
Atlanta 1 Montréal 1
New York City 0 N.-Angleterre 2
D.C. United 0 New York 0
Orlando 1 Cincinnati 1
Portland 2 Kansas City 2
Dallas 0 Colorado 3
Vancouver 4 Los Angeles Gal. 3
Houston 1 Salt Lake 2
Seattle 1 San Jose 0
Los Angeles FC 1 Minnesota 1
Dimanche 6 octobre
Cincinnati à D.C. United, 16h.
New York à Montréal, 16h.
N.Y. City à Philadelphie, 16h.
Columbus à Toronto, 16h.
Chicago à Orlando, 16h.
N.-Angleterre à Atlanta, 16h.
L.A. Galaxy à Houston, 16h.
Kansas City à Dallas, 16h.
San Jose à Portland, 16h.
Minnesota à Seattle, 16h.
Salt Lake à Vancouver, 16h.
Colorado à Los Angeles FC, 16h.

HOCKEY

UNIVERSITAIRE

EST

	MJ	V	D	DPF	BP	BC	Pts
Carleton	1	1	0	0	5	4	2
UQTR	1	0	0	1	4	5	1
McGill	0	0	0	0	0	0	0
RMC	0	0	0	0	0	0	0
Ottawa	0	0	0	0	0	0	0
Concordia	0	0	0	0	0	0	0
Laurentienne	0	0	0	0	0	0	0
Nipissing	0	0	0	0	0	0	0
Ontario Tech	0	0	0	0	0	0	0
Queen's	0	0	0	0	0	0	0

OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Laurier	0	0	0	0	0	0	0
York	0	0	0	0	0	0	0
Waterloo	0	0	0	0	0	0	0
Ryerson	0	0	0	0	0	0	0
Toronto	0	0	0	0	0	0	0
Guelph	0	0	0	0	0	0	0
Brock	0	0	0	0	0	0	0
Western	0	0	0	0	0	0	0
Windsor	0	0	0	0	0	0	0
Lakehead	0	0	0	0	0	0	0

Mercredi 2 octobre
Carleton 5 UQTR 4 (F)
Jeudi 3 octobre
Lakehead à Waterloo, 19h
Ottawa à McGill, 19h
Vendredi 4 octobre
UQTR à RMC, 19h
Guelph à Toronto, 19h
Lakehead à Laurier, 19h07
Windsor à Brock, 19h15
Queen's à Laurentienne, 19h30
Carleton à Concordia, 19h30
Nipissing à Ontario Tech, 19h30

SENIOR AAA

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Bécancour	0	0	0	0	0	0	0	0
Cap-Madeleine	0	0	0	0	0	0	0	0
Donnacona	0	0	0	0	0	0	0	0
Granby	0	0	0	0	0	0	0	0
Joliette	0	0	0	0	0	0	0	0
La Tuque	0	0	0	0	0	0	0	0
Louiseville	0	0	0	0	0	0	0	0
Nicolet	0	0	0	0	0	0	0	0
Plessisville	0	0	0	0	0	0	0	0

Vendredi 4 octobre
Joliette à Plessisville, 20h30
Granby à Bécancour, 20h30
Louiseville à Donnacona, 21h
Nicolet à La Tuque, 21h
Samedi 5 octobre
Bécancour à Granby, 20h
Donnacona à Cap-Mad., 20h

FOOTBALL

LCF

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Hamilton	14	11	3	0	417	276	22
Montréal	13	7	6	0	339	339	14
Ottawa	14	3	11	0	238	422	6
Toronto	13	2	11	0	256	429	4

ASSOCIATION DE L'OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Calgary	13	9	4	0	349	280	18
Winnipeg	14	9	5	0	405	299	18
x-Saskatchewan	13	9	4	0	361	294	18
Edmonton	14	7	7	0	338	302	14
C.-B.	14	4	10	0	315	377	8

Samedi 28 septembre
Edmonton 21 Ottawa 16
Saskatchewan 41 Toronto 16
Montréal 23 C.-B. 25
Vendredi 4 octobre
Edmonton à Hamilton, 19h.
Samedi 5 octobre
Calgary à Montréal, 16h.
Winnipeg à Saskatchewan, 19h.
Toronto en C.-B., 22h.

NFL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
N.-Angleterre	4	0	0	1,000	122	27
Buffalo	3	1	0	,750	76	63
Miami	0	4	0	,000	26	163
N.Y. Jets	0	3	0	,000	33	70

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Cleveland	2	2	0	,500	89	91
Baltimore	2	2	0	,500	135	100
Pittsburgh	1	3	0	,250	76	88
Cincinnati	0	4	0	,000	57	110

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Houston	2	2	0	,500	78	78
Indianapolis	2	2	0	,500	94	102
Jacksonville	2	2	0	,500	84	84
Tennessee	2	2	0	,500	91	62

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Kansas City	4	0	0	1,000	135	94
Oakland	2	2	0	,500	79	102
L.A. Chargers	2	2	0	,500	90	74
Denver	0	4	0	,000	70	93

ASSOCIATION NATIONALE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Dallas	3	1	0	,750	107	56
Philadelphie	2	2	0	,500	110	105
N.Y. Giants	2	2	0	,500	87	97
Washington	0	4	0	,000	66	118

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Green Bay	3	1	0	,750	85	69
Chicago	3	1	0	,750	66	45
Detroit	2	1	1	,625	97	95
Minnesota	2	2	0	,500	84	63

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
La N.-Orléans	3	1	0	,750	84	92
Tampa Bay	2	2	0	,500	123	117
Caroline	2	2	0	,500	95	80
Atlanta	1	3	0	,250	70	99

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
San Francisco	3	0	0	1,000	96	54
Seattle	3	1	0	,750	103	89
L.A. Rams	3	1	0	,750	117	104
Arizona	0	3	1	,125

OMNIUM DE CHINE

Andreescu bat Mertens en deux sets

Presse canadienne

PÉKIN, Chine — Bianca Andreescu a remporté un 16e match d'affilée, mercredi, un sommet sur le circuit de tennis féminin cette saison, mais la Canadienne n'est pas satisfaite de son approche mentale.

Après que la sixième joueuse mondiale eut vaincu la Belge Elise Mertens 6-3, 7-6 (5) lors d'un duel de deuxième tour à l'Omnium de Chine, Andreescu a fait savoir qu'elle doit se concentrer à accentuer les éléments positifs.

« Aujourd'hui, ç'a été davantage une bataille avec moi-même, sur le plan psychologique, qu'autre chose, a déclaré l'Ontarienne de 19 ans. J'ai eu l'impression que je me laissais porter au découragement. Je m'attends à beaucoup de moi, généralement, mais je dois réaliser que les choses n'iront pas toujours comme je le veux. »

Andreescu s'est relevée d'un recul de 1-4 en deuxième manche et a survécu à une balle de set pour prendre la mesure de Mertens, pour qui il s'agissait de venger sa défaite en quarts de finale des Internationaux des États-Unis.

« Je peux améliorer bien des facettes, mais je crois que la chose la plus importante en ce moment est de garder une approche plus positive. Même s'il se passe 100 choses positives, si un aspect négatif survient, ça provoque quelque chose en moi et j'en oublie tous les côtés positifs. »

Andreescu a également déclaré qu'elle avait besoin d'améliorer ses services. Contre Mertens, elle a commis sept doubles fautes et n'a réussi que 53 pour cent de ses premières balles. Andreescu a d'ailleurs dû sauver huit des 12 balles de bris auxquelles elle a fait face. Elle a par ailleurs converti cinq chances de bris sur six.

La séquence victorieuse d'Andreescu n'est pas venue sans un brin de confusion. Les dirigeants de la WTA ont éventuellement clarifié la situation et confirmé qu'elle comptait 16 victoires de suite puisque son forfait contre Sofia Kenin en deuxième ronde des Internationaux de tennis de France ne compte pas comme une défaite.

Ainsi, son dernier revers officiel remonte à la fin du mois de mars, lorsqu'elle s'est retirée de son duel de deuxième tour contre Anett Kontaveit alors qu'elle tirait de l'arrière 6-1, 2-0 en deuxième ronde de l'Omnium de Miami.

Auparavant, l'Australienne Ashleigh Barty détenait la plus longue série de victoires cette saison, à 15.

Par ailleurs, Andreescu compte la plus longue séquence de succès depuis Victoria Azarenka, qui avait gagné 17 matchs de suite — en incluant la Fed Cup — en 2016, et la plus longue lors de tournois du Grand Chelem et de la WTA depuis les 19 victoires d'affilée de Serena Williams en 2015.

Andreescu affrontera l'Américaine Jennifer Brady, 66e au monde, qui a surpris sa compatriote Madison Keys en trois manches de 2-6, 6-4, 6-4.

Andreescu a gagné ses trois rendez-vous précédents avec Brady, tous joués lors de tournois de moindre envergure. « Je ne m'attends à rien de simple, parce que chaque fois que je l'ai affrontée, ç'a été une dure bataille », a noté Andreescu.

UNE 50e POUR BARTY

Plus tard mercredi, Petra Kvitova, de la République tchèque, et Ashleigh Barty, de l'Australie, ont mérité leur laissez-passer pour les quarts de finale où elles croiseront le fer.

Kvitova a battu la Suissesse Belinda Bencic en deux manches identiques de 6-3, 6-3, et elle a atteint les quarts de finale du tournoi pour une cinquième fois. Quant à Barty, elle a vaincu la Chinoise Saisai Zheng en trois sets de 6-3, 6-7 (5), 6-2.

Barty a sauvé cinq balles de bris pour mériter sa 50e victoire de l'année.

« Il s'agit d'un nouveau défi, de nouvelles circonstances, d'un environnement différent. Mais je suis toujours prête pour faire face au défi et je suis heureuse d'être ici », a déclaré l'Australienne.



La Torontoise Bianca Andreescu a vaincu la Belge Elise Mertens en deux sets de 6-3 et 7-6 (5) lors d'un duel de deuxième tour à l'Omnium de Chine, mercredi. — PHOTO AP, ANDY WONG

En double féminin, la Canadienne Gabriela Dabrowski et la Chinoise Yifax Xu, classées quatrièmes, ont perdu 7-5, 6-3 contre les frangines Karolina et Kristyna Pliskova, de la République tchèque.

Chez les hommes, le Britannique Andy Murray a remporté deux matchs d'affilée en simple pour la première fois depuis son opération à une hanche en janvier dernier.

Le vétéran de 32 ans a défait son compatriote Cameron Norrie 7-6 (6), 6-7 (4), 6-1, et il participera aux quarts de finale d'un tournoi pour la première fois en 12 mois.

Au troisième set, Murray s'est détaché de Norrie, qu'il a défait pour la quatrième fois en autant de matchs, en gagnant 77 pour cent de ses points après avoir logé sa première balle de service en jeu.

« J'ai décidé, si je voulais gagner, de prendre des risques et d'aller au filet pour essayer de finir les points plus rapidement, ce que j'ai bien réussi à la fin. »

Vendredi, Murray croisera le fer avec l'Autrichien Dominic Thiem, favori du tournoi, qui a vaincu le Chinois Zhang Zhizhen 6-3, 6-3.

Également mercredi, le Russe Karen Khachanov a défait le Français Jérémy Chardy 7-6 (0), 7-6 (5) et l'Italien Fabio Fognini a eu le meilleur face au Russe Andrey Rublev, 6-3, 6-4.

Jeudi, le Québécois Félix Auger-Aliassime tentera de venir à bout de l'Allemand Alexander Zverev, deuxième tête de série, dans un affrontement de troisième ronde.

OMNIUM DE TENNIS DU JAPON

Djokovic en quarts de finale

Associated Press

TOKYO - Le Serbe Novak Djokovic a atteint les quarts de finale de l'Omnium de tennis du Japon grâce à une victoire de 6-3, 7-5 contre le Japonais Go Soeda.

Djokovic n'a paru nullement ennuyé par ses problèmes à l'épaule gauche qui l'avaient forcé à se retirer de son match de quatrième tour contre Stanislas Wawrinka en quatrième ronde des Internationaux des États-Unis.

Il a réussi dix as et a sauvé trois des quatre balles de bris auxquelles il a fait face. Le seul bris de Soeda, un invité des organisateurs, est survenu lors du dixième jeu du deuxième set alors que Djokovic menait 5-4 et servait pour le match. Djokovic a cependant réussi son quatrième bris de l'affrontement lors du 12e jeu pour mettre fin au match.

Détenteur d'un dossier de 42-8 cette saison, avec trois titres et des participations à quatre finales, Djokovic affrontera le Français Lucas Pouille, qui s'est facilement défait du Japonais Yoshihito Nishioka 6-1, 6-2.

Dans d'autres matchs présentés mercredi, le Japonais Yasutaka Uchiyama a défait Radu Albot, de la Moldavie, 6-7 (2), 6-3, 6-4 tandis que le Belge David Goffin est venu de l'arrière pour éliminer l'Espagnol Pablo Carreno Busta 1-6, 7-6 (8), 6-0 dans un match de première ronde.

Goffin affrontera le Canadien Denis Shapovalov jeudi.

CURLING DOUBLE MIXTE À BRAMPTON

Une belle récolte pour les Desjardins

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Même si ça ne semblait pas parti pour cela, l'équipe de double mixte composée de Robert Desjardins et sa fille Emilie a obtenu une excellente récolte de 26 points au classement canadien sur une possibilité de 30, en fin de semaine, au tournoi de Brampton, près de Toronto.



L'équipe de double mixte composée de Robert Desjardins et de sa fille Emilie a obtenu une excellente récolte de 26 points au classement canadien sur une possibilité de 30, en fin de semaine, au tournoi de Brampton. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

En effet, après le tournoi à la ronde, l'équipe Hôtel Le Montagnais présentait une fiche de deux gains et un revers. Il leur fallait donc remporter le match suivant pour se qualifier dans la ronde des 12, ce que les Saguenéens ont fait. Après avoir remporté leur quart de finale, ils ont disputé un troisième match d'affilée et gagné la demi-finale aux dépens de Kimberly et Wayne Tuck de l'Ontario. Inutile de dire que le duo chicoutimien avait pas mal moins d'énergie pour la finale contre Clancy Grandy et Patrick Janssen. « En 10 heures, on a été neuf heures sur la glace. Honnêtement, on était brûlés », relate Robert Desjardins.

Malgré un mauvais départ, le duo chicoutimien était toujours dans le coup après quatre bouts puisque la joueuse adverse, Clancy Grandy, a connu des ratés. « Finalement, on a réussi à bien jouer et au dernier bout, on était à égalité avec le marteau. Malheureusement, on s'est fait voler sur la dernière pierre d'Emilie. Mon balai n'était pas très bon et la joueuse adverse a réussi à placer la pierre là où il fallait. On est excessivement satisfait. On aurait pu être éliminés au premier match le matin, mais on a eu comme une deuxième vie ! »

Avec cette récolte, les Desjardins pointent au troisième rang du classement canadien, à environ 12 points de Katie et Shawn Cottrill et à quelque 17 points des meneurs, Jocelyn Peterman et Brett Gallant.

ÉQUIPE MASCULINE

D'autre part, l'équipe masculine, dont Robert Desjardins fait partie, était également en tournoi à Ottawa, au Fall Open, en fin de semaine. Jouant en double mixte, Desjarfins a été remplacé par François Gionest qui sera encore en service, en fin de semaine, puisque le capitaine Jean-Sébastien Roy sera absent.

À Ottawa, l'équipe Le Montagnais a conclu le tournoi à la ronde avec une fiche de 2-1 et devait gagner un autre match pour poursuivre sa route. Mais ils se sont inclinés 5 à 6 face à l'équipe de Mark Homan (Chelsea), ce qui leur a donné une maigre récolte de deux points de classement pour la fin de semaine.

« On va tenter de se reprendre à Toronto à partir de jeudi au Stu Sells (formule triple élimination). Cette année, le calibre est un peu moins relevé que d'habitude. On va essayer de repartir la machine », souligne Desjardins qui lancera les pierres de skip avec Gionest comme troisième, Pierre-Luc Morissette comme deuxième et René Dubois comme premier.

VICTOIRE POUR NÉRON

Le quatuor de la Chicoutimienne Isabelle Néron a décroché le titre, en fin de semaine dernière, dans la catégorie des dames lors de la deuxième édition du Tournoi senior de curling de Québec. L'équipe complétée par Ginette Simard, également de Chicoutimi, ainsi que Nathalie Audet et Sonia Audet, des clubs de Québec et Saint-Lambert, a défait en finale Odette Trudel de Trois-Rivières.



RAPIDO

Rugby à l'UQAC

La formation féminine de rubgy de l'UQAC participera, jeudi soir, à Lévis, à une première rencontre depuis la création officielle de l'équipe le mois dernier. L'entraîneur Chris Clément a fait une sélection de 15 joueuses au terme du camp d'entraînement, nommant Camille Dionne-Forget capitaine et Émy Nantel assistante. Ce premier match servira avant tout de préparation pour un tournoi disputé à New York du 28 novembre au 2 décembre. **DAVE AINSLEY**

L'OBJECTIF DU CANADIEN

Reprendre à la même place qu'au printemps

ALEXIS BÉLANGER-CHAMPAGNE
Presse canadienne

BROSSARD — Carey Price a rappelé, mercredi, qu'on « ne construit pas une cathédrale en un jour ». Le Canadien aura l'occasion d'ajouter une pierre à la fondation construite l'hiver dernier, lors de son premier match.

La formation montréalaise lancera sa nouvelle campagne jeudi en affrontant les Hurricanes, en Caroline.

Le Tricolore a bâti une fondation intéressante, la saison dernière, mais il a toutefois été devancé par deux points par les Blue Jackets de Columbus pour la dernière place en séries. La troupe de Claude Julien veut maintenant franchir une autre étape, cette saison, et participer au tournoi printanier pour une première fois depuis 2017.

« Ce que nous avons fait l'an dernier, c'est définir l'identité qui va nous permettre d'avoir du succès, établir la culture que nous souhaitons avoir ici et comment nous tenir responsables les uns les autres, a affirmé l'attaquant Brendan Gallagher. Ce sont les choses que nous avons apprises et que nous ne pouvons pas changer cette année. »

Après un bon départ la saison dernière, le Canadien a connu des premiers moments difficiles à la mi-novembre. L'un des défis pour le Tricolore cet hiver sera d'éviter les mauvaises séquences et les soirées moins convaincantes.

« Vous devez comprendre à quel point chaque match est important, chaque point est crucial, a noté Gallagher. Quand vous avez tout l'été pour y penser, vous commencez à voir où vous avez peut-être échappé quelques points. Il y a des matchs qui ressortent. Mais nous avons maintenant l'occasion de tourner la page sur la dernière saison. »

Pour une sixième année d'affilée, le Canadien commence la saison à l'étranger. Après son arrêt en Caroline, il se rendra à Toronto, samedi, et Buffalo, mercredi prochain, avant de disputer son match d'ouverture locale face aux Red Wings de Detroit, le 10 octobre.

« Nous voulons commencer cette saison comme nous avons fini la dernière, a affirmé Phillip Danault, plus tôt cette semaine. Nous étions acharnés, nous allions au filet, nous avions de la vitesse. Tout ce que nous avons acquis la saison dernière, il faut le transférer cette saison. »

« Vous devez comprendre à quel point chaque match est important, chaque point est crucial. Quand vous avez tout l'été pour y penser, vous commencez à voir où vous avez peut-être échappé quelques points. Il y a des matchs qui ressortent. Mais nous avons maintenant l'occasion de tourner la page sur la dernière saison. »

— Brendan Gallagher

Julien espère aussi que le Canadien présentera le même visage que l'hiver dernier. D'ailleurs, il est conscient que le défi sera important pour son équipe.

Le Tricolore a effectué peu de changements, cet été. Plusieurs s'attendent à ce que les Panthers de la Floride fassent un pas vers l'avant, à la suite de l'arrivée de l'entraîneur Joel Quenneville et du gardien Sergei Bobrovsky, tandis que le Lightning de Tampa Bay, les Bruins de Boston et les Maple Leafs de Toronto devraient lutter pour le titre de la section Atlantique.

« Nous réalisons comme tout le monde la taille du défi qui nous attend, a dit Julien. Nous jouons dans une section très, très solide et profonde. L'association l'est aussi. Il va falloir jouer du gros hockey, cette année, pour participer aux séries. Il faut commencer sur le bon pied. »

« Les Hurricanes sont une équipe agressive. Leurs défenseurs aiment appuyer l'attaque. Ce sera important pour nous de bien protéger la rondelle, d'être forts, de prendre de bonnes décisions et de bien s'appuyer les uns les autres. »

La fondation de la cathédrale sera donc testée une première fois.

Le sourire de Charles Hudon

JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY
La Presse

LAVAL — Charles Hudon n'a pas encore retrouvé le sourire, mais on sent que ça s'en vient. En tout cas, si c'est pour arriver, c'est à Laval que ça va se passer.

Une rétrogradation dans la Ligue américaine est rarement une bonne nouvelle. Être ignoré au ballottage est une gifle, toujours. Mais dans ce cas précis, on pourrait presque croire l'inverse. On pourrait croire que ce nouveau départ à Laval marquera pour Hudon une cassure nécessaire. Une véritable page blanche, loin de la pression de Montréal et dans un environnement positif.

Hudon a d'ailleurs choisi des mots durs pour illustrer son état d'esprit à la fin de la dernière saison.

« C'est difficile. Comme si j'étais un clou qui recevait des coups de marteau sur la tête chaque fois. Le mot "déprimé" était là l'an passé. Cette année, je me suis dit de recommencer, et c'était une bonne manière de recommencer en venant ici. »

Un commentaire qui rappelle le bilan, quand il avait quitté les médias les yeux dans l'eau après une rencontre difficile avec ses patrons. Qui complète aussi son affirmation de l'été, selon laquelle « [il avait] changé, [il était] rendu négatif avec ses enfants ». Des signaux qui ne trompent pas.

Hudon a pris l'été à se relever. Il s'est concentré sur sa famille, il a passé beaucoup de temps à jaser avec son frère, son proche confident. Il s'est entraîné, il a perdu 17 livres pour retrouver son explosion. Au camp, sans dire qu'il a tout cassé, il a au moins laissé une belle impression. On l'a vu engagé, motivé, bien qu'il n'ait pas inscrit de point. À sa décharge, on lui a refusé un but contre les Maple Leafs de Toronto qui aurait sans doute été accepté avec la reprise vidéo.



Les attaquants Charles Hudon et Ryan Poehling ont été cédés au Rocket de Laval aux derniers jours du camp d'entraînement du Canadien. Si le premier ignore quand il retournera dans la LNH, le second a de fortes chances de recevoir un appel du grand club dans un avenir rapproché. — PHOTO LA PRESSE, HUGO-SÉBASTIEN AUBERT

Bref, il s'est présenté à Laval pour créer ce que Joël Bouchard a appelé le « Charles Hudon 2.0 ». Un Charles Hudon capable de « cocher toutes les cases », donc de tout faire avec un certain succès. Déjà, la reconstruction a commencé mardi, dans une séance privée avec Hudon, Bouchard et le capitaine du Rocket Xavier Ouellet. Ça faisait trois jours que Hudon n'avait pas touché la glace, il avait besoin de chasser la rouille. Il avait aussi besoin de se familiariser avec sa nouvelle vie.

« J'ai eu une bonne rencontre avec Joël, on est sur la même longueur d'onde. Il faut que j'améliore des choses, que j'apprenne des choses, et c'est avec Joël que je vais pouvoir le faire. Quand je vais avoir la chance de retourner en haut, je vais être prêt. »

LA NOUVELLE VIE

Dans cette nouvelle vie, il y aura Bouchard, bien sûr, qui connaît Hudon depuis qu'il a 15 ans. Le pilote se promet d'être dur avec son nouveau protégé, et il l'a été sur la glace dans une séance de plus d'une heure. Son puissant « Charlie, *this is why we do this* » [Charlie, c'est pour cette raison que l'on fait ça] donnait le ton.

Autour de Hudon, il y aura aussi Dale Weise, Karl Alzner, Ouellet. Des joueurs qui connaissent le tabac, qui ont vécu les bas du métier, et qui permettront à Hudon de relativiser sa situation.

Bouchard a montré la voie en conférence de presse. Les leaders ont suivi.

« Il y a pire que ça dans la vie. On l'aime tous, Charles. C'est un bon petit gars. Mais il est chanceux. Il a l'opportunité de jouer, il a une paire de gants, un chandail, un bâton. Il est en santé, il a de beaux enfants. Je ne peux pas me sentir mal pour quelqu'un comme ça, quand on a tous autour de nous des gens qui traversent bien pire. Ça n'a pas fonctionné à certains niveaux, ce n'est pas le premier à qui ça arrive. Je regarde en avant, il va faire quoi à partir d'aujourd'hui pour devenir Charles Hudon 2.0. Je le dis avec beaucoup d'amour parce que je l'aime beaucoup, comme j'aime tous les joueurs ici. »

Ouellet : « On est cinq ou six dans la même situation. On sait comment ça affecte un joueur. Ma *job* est d'amener une énergie positive. Montrer aux jeunes qu'il y a pire que ça dans la vie. Et tant qu'à être dans la Ligue américaine, aussi bien gagner. »

Alzner : « La bonne nouvelle avec ma situation est que je vais jouer au hockey. Sinon, je dois seulement apprécier la vie. »

Weise : « Ce que je pourrais leur dire est de respecter la ligue. Amuse-toi, profite du chemin. Charles a l'occasion de se mettre en vitrine aussi pour d'autres équipes de la LNH. Tout le monde a une raison d'être ici. »

Hudon, d'ailleurs, a mentionné une discussion marquante avec Weise dans laquelle le vétéran lui a suggéré de recommencer à s'amuser. De retrouver le goût d'être sur une patinoire, de faire des jeux sans le stress de la LNH et du Canadien. De retrouver le sourire, simplement ça. Si facile et si complexe à la fois.

Hudon est bien entouré, on le sent tout de suite, et Laval sera peut-être le coup de pouce qu'il attendait.

Et ce nouveau départ se fera avec le numéro 18 dans le dos. Fini le 54, il devait choisir un numéro sous 44. Il n'a pas hésité longtemps. « Le 18, c'était un des seuls numéros qui restaient. C'est la fête à mon père. J'ai tout de suite pensé à lui. J'en ai parlé beaucoup avec mon frère aussi. On s'était dit qu'on recommençait à zéro. »

Ne pas trop s'attacher à Poehling

LAVAL — Directement face à Charles Hudon, il y avait Ryan Poehling, dernier joueur retranché du camp du Canadien. Un joueur, comme l'a si bien dit Marc Bergevin, auquel le Rocket de Laval ne devrait pas trop s'attacher. C'est de l'avis général une question de temps avant qu'il puisse se faire justice avec le grand club, après un camp prometteur.

Prometteur, oui, mais assombri aussi par une commotion cérébrale. Une blessure survenue au pire moment, au milieu d'un premier match fantastique, pour un joueur qui espérait rejoindre le Canadien. Si bien qu'après un camp de seulement deux matchs, Poehling a été rétrogradé. Marc Bergevin et Claude Julien voulaient qu'il dispute plus de matchs.

« Je ne pensais pas à ma blessure, a dit Poehling. J'essayais de rester optimiste. Mais tout arrive pour une raison. Chaque personne a un chemin différent, c'est le mien. J'aurais aimé en prouver plus, j'ai fait ce que j'ai pu. »

Comment a-t-il réagi quand on lui a annoncé la mauvaise nouvelle ? Surtout qu'il avait participé la veille à l'activité de chimie d'équipe, une sortie de tir aux pigeons d'argile.

« J'étais fâché d'être redescendu. J'avais l'impression d'avoir fait ce qu'on m'avait demandé et de l'avoir bien fait. J'étais sous le choc, mais pas découragé. Les carrières ne sont pas des successions d'arcs-en-ciel. Ce sont des montagnes russes. »

« Durant l'activité d'équipe, on savait que quelqu'un devait partir. J'étais simplement heureux qu'ils m'invitent et qu'ils m'incluent dans le groupe. »

Dans tous les cas, comptez sur Joël Bouchard pour ne pas offrir de traitement de faveur à Poehling, qu'il soit un espoir de premier plan ou non.

« Les joueurs sous ma gouverne, ma *job*, c'est de les rendre meilleurs. Joe Cox ou Ryan Poehling, je suis dur avec eux égal, je vais leur parler égal. Je vais m'ajuster d'une situation à l'autre. Je n'ai pas le choix. Mais ce n'est pas vrai que je vais plus aimer un joueur. Ryan devra performer au plus haut niveau. Parce que quand on conduit 15 minutes vers le sud, avec Claude Julien derrière le banc, ce n'est pas plus facile. » **LA PRESSE**

KOTKOV DE RETOUR VENDREDI

Un premier entraînement au Centre Georges-Vézina



DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

À deux jours du match d'ouverture, vendredi soir, face aux Mooseheads d'Halifax, les joueurs des Saguenéens ont enfin pu fouler la patinoire olympique du Centre Georges-Vézina.



Les joueurs des Sags ont patiné pour une première fois sur la glace du centre Georges-Vézina, mercredi. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Plus de 45 jours après le début du camp d'entraînement de l'équipe, ils étaient les premiers à le faire après la conclusion des travaux de réfection du matériel électrique et le remplacement du système de réfrigération, au coût de 1,8 million $.

« C'est sûr que c'est l'fun, mais on se rend compte qu'on a beaucoup de travail à faire », admet sans détour l'entraîneur-chef Yanick Jean, convenant qu'avec les différences importantes entre une glace olympique et une glace traditionnelle, sur laquelle les Sags évoluent depuis maintenant près de deux mois, il sera impossible de tout mettre en place dans le plan de match pour les deux rencontres de la fin de semaine.

« Ça va être un processus, reconnaît Yanick Jean. C'est ce à quoi il va falloir s'attarder dans les prochaines semaines. Le camp d'entraînement dure cinq semaines. C'est à ça que ça sert », de rappeler le pilote des Bleus.

Il reste un autre entraînement pour les joueurs des Sags, jeudi matin, afin de peaufiner leur stratégie en vue de l'ouverture locale de vendredi.

KOTKOV AU POSTE

Le dossier Vladislav Kotkov s'est réglé au cours des dernières heures. L'organisation chicoutimienne en a fait l'annonce sur les réseaux sociaux en fin de matinée, mercredi, alors que les joueurs se trouvaient sur la patinoire. Le processus de libération internationale, qui met en scène plusieurs organisations, dont Hockey Canada et la Fédération internationale de hockey sur glace (IIHF), doit être repris chaque année. « Normalement, c'est sept jours et c'est ce que ç'a pris. Des fois, c'est moins », mentionne Yanick Jean.

Ce retour officiel de Vladislav Kotkov survient au lendemain de l'annonce de l'absence d'un autre attaquant, Théo Rochette, pour au moins un mois en raison d'une mononucléose.

« On a de la profondeur. On joue avec nos cartes par rapport aux positions », de laisser tomber Yanick Jean, qui avait déjà annoncé la veille que le vétéran Samuel Houde, qui occupe la tête des marqueurs de l'équipe avec quatre points en autant de matchs, à égalité avec son partenaire Hendrix Lapierre, allait retrouver son poste au centre afin de combler l'absence de Rochette.

LOTO QUÉBEC
RÉSULTATS DU : MARDI 1 OCTOBRE 2019
Lotto MAX — Résultats complets sur lotoquebec.com — Extra 5404851
Québec MAX 11 18 19 22 36 39 43 — 49 COMPL. (C)
14 LOTS ADDITIONNELS DE 1 000 000 $ (PARTAGEABLE)
11 12 18 21 27 32 48 | 03 04 10 19 33 40 43
11 21 27 38 39 42 44 | 04 12 13 16 33 38 40
01 03 15 19 30 32 50 | 05 23 29 34 35 46 48
13 15 19 34 35 47 50 | 03 05 11 27 32 48 50
01 03 04 35 37 38 41 | 01 08 30 31 42 45 47
13 14 16 19 21 47 50 | 03 07 08 16 18 36 44
12 15 17 21 28 40 47 | 06 08 12 19 22 26 32
(SÉLECTIONS NON DÉCOMPOSABLES)
Quotidienne 2 44 3 097 4 3338
banco 01 06 12 13 16 17 20 21 27 29 36 39 42 46 47 48 54 60 61 66
Turbo x 2
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.
62 MILLIONNAIRES GRÂCE À LA LOTERIE
lotoquebec.com
0006757

Nicolas Roy dans la LNH

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Après une véritable saga, Nicolas Roy a débuté la saison sur l'alignement de la Ligue nationale des Golden Knights de Vegas.

Mardi en après-midi, les Golden Knights ont annoncé leur alignement officiel, mais une coupe restait à faire si l'attaquant Cody Eakin n'était pas placé sur la liste des joueurs blessés, ce qui s'est produit quelques heures plus tard. Roy a donc été cédé dans les mineures. L'ancien capitaine des Sags a été acquis par la formation du Nevada pendant la saison morte, après avoir remporté la coupe Calder au printemps avec les Checkers de Charlotte, club-école des Hurricanes de la Caroline qui l'avaient sélectionné en quatrième ronde au repêchage de 2015. Puis, coup de théâtre, en début de soirée mercredi, Roy a été rappelé avec le grand club avec son coéquipier Nic Hague, et ce, même si Eakin semblait toujours sur la formation active.

Avec le départ de Lukas Sedlak pour la Ligue continentale russe, avec le Traktor de Chelyabinsk, après trois saisons complètes avec les Blue Jackets de Columbus, les Sags ont donc trois anciens dans la Ligue nationale, trio complété par Jean-Gabriel Pageau avec les Sénateurs d'Ottawa et Antoine Roussel avec les Canucks de Vancouver. Au total, 73 anciens de la Ligue de hockey junior majeur du Québec font partie de l'alignement d'une équipe de la Ligue nationale. Jean-Gabriel Pageau n'a disputé que 39 matchs, l'an dernier, après avoir subi une déchirure du tendon d'Achile lors des tests physiques avant le début du camp d'entraînement. Pour sa part, Antoine Roussel a cumulé 31 points en 65 matchs à sa première saison à Vancouver après avoir signé un contrat de quatre ans. Il débutera toutefois la saison sur la liste des blessés après avoir subi une blessure au genou, à la fin de la dernière saison.

Le natif d'Alma Charles Hudon a été retranché par les Canadiens de Montréal tandis que Laurent Dauphin débutera la saison avec les Admirals de Milwaukee, tout comme son ancien coéquipier avec les Sags Frédéric Allard. Ça semble être le cas également pour Jérémy Groleau, qui a été retranché par les Devils du New Jersey en début de semaine. Le gardien Christopher Gibson se retrouve quant à lui avec les Sound Tigers de Bridgeport.

Après s'être entendu sur les termes d'un contrat de sept avec l'Avalanche du Colorado qui entrera en vigueur l'an prochain, le défenseur robervalois Samuel Girard amorcera jeudi sa troisième saison dans la Ligue nationale. Maintenant un vétéran avec le Lightning de Tampa Bay, l'attaquant Yanni Gourde est l'autre ancien des Élites de Jonquière midget AAA dans la LNH.

DOCUMENTAIRE SUR PIERRE PILOTE RÉALISÉ PAR SON PETIT-FILS

Place à une légende

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

La légende de Pierre Pilote peut perdurer dans le temps grâce à son petit-fils, Karson, qui a réalisé un court documentaire sur l'ancien défenseur des Blackhawks de Chicago originaire de Kénogami et intronisé au Temple de la Renommée du hockey.

Originaire de Milton en Ontario, Karson Pilote est le fils de David Pilote, le dernier fils de Pierre Pilote. Son oncle, Pierre Jr., a dernièrement visité le Saguenay et notamment le Palais des sports où se trouve une statue en l'honneur de son père. « J'aimerais vraiment voir cette statue et voir Kénogami », annonce en début d'entrevue téléphonique Karson Pilote, qui est venu une fois au Québec, au secondaire, mais jamais dans la région.

C'est dans le cadre d'un projet scolaire à London, en Ontario, que le réalisateur et photographe de 23 ans s'est lancé dans le projet du documentaire intitulé *Le coeur des Blackhawks (The heart of the Blackhawks)*. Il avoue grandement apprécier le format de court documentaire sportif, un peu dans le style de 30 en 30, diffusé en anglais sur les réseaux ESPN et TSN, mais également en français sur les ondes du Réseau des sports.

« J'aime les vieilles images d'archives et les histoires qui viennent avec elles. Mon grand-père en avait tellement. C'était super de pouvoir tout mettre dans le même film », fait valoir Karson Pilote, mentionnant que Pierre Pilote a suivi le projet du début à la fin. Il a également pu voir le résultat final avant son décès, en septembre 2017.

« Il avait plusieurs photos, mais pour les vidéos, c'était plus compliqué », raconte Karson Pilote.

« J'ai été capable d'obtenir ce que je voulais et j'ai même un but plutôt cool qu'il a marqué. Il n'y a pas beaucoup d'images des matchs de cette époque. Le plus important que je devais avoir était celles de la coupe Stanley et je les ai obtenues très facilement », indique le réalisateur, qui a notamment obtenu une très belle collaboration des Blackhawks de Chicago, tant pour les images que dans la publicité.



Grâce à son grand-père Pierre Pilote (à gauche), Karson a pu rencontrer le légendaire Gordie Howe. – PHOTO COURTOISIE

« Ç'a bien tourné après que les Blackhawks l'aient mis sur leur site Web. Je me suis retrouvé dans les premières de quelques festivals en Ontario et autour de Chicago. C'est un film dont je vais toujours pouvoir être fier et permettre à la légende de mon grand-père de demeurer », d'exprimer Karson Pilote.

A-t-il appris beaucoup de choses sur son grand-père tout au long de la confection du documentaire ? « Je connaissais beaucoup de son histoire, mais j'ai quand même eu quelques surprises », mentionne Karson Pilote, précisant que Pierre Pilote a été excellent pour improviser devant la caméra.

Le film d'un peu plus de 11 minutes permet d'en apprendre sur le parcours du natif de Kénogami qui a quitté pour Fort Erie, en Ontario, à l'âge de 12 ans. Il a débuté le hockey organisé quelques années plus tard et a rapidement gravi les échelons jusqu'à la Ligue nationale. Capitaine des Blackhawks, il a remporté trois fois le trophée Norris et la coupe Stanley en 1961. Pierre Pilote raconte notamment qu'il était un excellent copieur, ce qui lui a permis d'obtenir du succès comme défenseur gaucher évoluant à droite en s'inspirant de Doug Harvey, ce qui lui a permis d'amasser 498 points en 890 rencontres.

lequotidien.com
Le lien du documentaire est disponible sur notre site Internet et sur l'application du *Quotidien*

UNE NOUVELLE VIE AVEC LE ROCKET
LE SOURIRE DE CHARLES HUDON
33

facebook/LeQuotidienProgres
@lequotidien_cyb

WEEK-END D'OUVERTURE

VENDREDI 4 OCTOBRE
19 H 30
MOOSEHEADS DE HALIFAX
VS
SAGUENAY LES SAGUENÉENS DE CHICOUTIMI LAC-ST-JEAN
TAILGATE DÈS 17 H

SAMEDI 5 OCTOBRE
16 H
CAPE BRETON EAGLES
VS
SAGUENAY LES SAGUENÉENS DE CHICOUTIMI LAC-ST-JEAN

0017312

Coca-Cola
ENERGIE 94.5
AMEUBLEMENTS TANGUAY
LA VOIE MALTÉE
leQuotidien
leProgrès

AMEUBLEMENTS

TANGUAY

TOUT POUR LA MAISON

♥ Choisissez vos coups de coeur parmi notre vaste sélection !

Nous payons les 2 TAXES et payez jusqu'à 24 VERSEMENTS*

sur tous les meubles, les matelas et la décoration



Serta

Matelas Iris II ferme format double

PTR-721665

NOUS PAYONS LES 2 TAXES

599,99

Courant : 749,99

ÉPARGNEZ 150 $



CONCOURS PROFIL

À GAGNER

Une centrifugeuse à jus



Panasonic

Une valeur de 369,99 $

POUR PARTICIPER : Allez au tanguay.ca ou textez «PANASONIC» au 1 800-TANGUAY (826-4829)

PTR-684357

1990, BOUL. TALBOT CHICOUTIMI

LIGNE SANS FRAIS: 1 800-TANGUAY (826-4829)

tanguay.ca

LIVRAISON GRATUITE AU QUÉBEC ◊

Accord D Desjardins

*Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versements vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Détails en magasin. Cette annonce est en vigueur jusqu'au 15 octobre 2019. ◊ Livraison gratuite au Québec, certaines restrictions s'appliquent.

EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT

	Taux d'intérêt annuel	Coût pour cycle de facturation de 30 jrs	Coût annuel
SOLDE QUOTIDIEN MOYEN		100$ 500$	100$ 500$
ACHAT COURANT	19,90%	1,64$ 8,18$	19,90$ 90,50$
ACHAT PAR VERSEMENT ÉGAUX ET ACHAT À PAIEMENT REPORTÉ	19,90%	1,64$ 8,18$	19,90$ 90,50$

0005739